

La Révolution française, enjeux, débats, tendances historiographiques

1.	LE DÉBAT IDÉOLOGIQUE AUTOUR DE L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.....	2
A.	<i>Du XIXe siècle à l'entre-deux-guerres</i>	3
	1°) L'Histoire libérale et romantique : Thiers, Mignet, Louis Blanc, Michelet	3
	a) Thiers et Mignet.....	3
	b) Michelet, Louis Blanc et Edgar Quinet	4
	2°) Le courant contre-révolutionnaire	5
	3°) L'histoire positiviste et universitaire : Aulard et les institutions universitaires	7
B.	<i>De Jaurès à la guerre froide</i>	8
	1°) Les apports de l'Histoire socialiste.....	8
	2°) Les grands continuateurs : Mathiez, Lefebvre, Labrousse, Soboul	9
	a) Albert Mathiez.....	9
	b) Ernest Labrousse.....	9
	c) Georges Lefebvre	10
	d) Albert Soboul	11
C.	<i>Les débats idéologiques de la guerre froide au Bicentenaire</i>	11
	1°) L'attaque trotskyste.....	11
	2°) La querelle « atlantiste »	12
	3°) La critique anglo-saxonne.....	13
	4°) Les controverses autour de François Furet.....	14
	5°) Le bicentenaire et le regain de l'historiographie conservatrice.....	15
2.	LES TENDANCES HISTORIOGRAPHIQUES DEPUIS LE BICENTENAIRE : BIBLIOGRAPHIE COMMENTÉE	16
A-	<i>Histoire économique et sociale</i>	17
	1) La Révolution française et l'économie : décollage ou catastrophe ?.....	17
	a) Le libéralisme à la française	18
	b) La production a-t-elle chuté ?	19
	c) Le commerce a-t-il été anéanti ?	20
	2) La Révolution française et le monde rural.....	21
	a) Y a-t-il eu une révolution paysanne autonome ?.....	21
	b) Les biens nationaux	23
	3) Les classes sociales urbaines	24
	a) Les élites	24
	b) Les sans-culottes.....	24
	4) La Révolution française et les colonies.....	26
	a) Le combat pour l'abolition avant 1789.....	26
	b) sous la révolution.....	27
	c) Le rétablissement sous l'Empire	29
	5) Les femmes et la Révolution française	29
	a) L'exclusion politique	29
	b) Cette idée d'exclusion politique est à nuancer	30
	c) Des droits civils étendus.....	31
B.	<i>Le renouveau de l'histoire politique</i>	31
	1) Le jacobinisme	31
	a) Une structure en réseau	31
	b) Un projet politique et une stratégie.....	32
	2) La relance des études institutionnelles	33
	a) Le fonctionnement de la « dictature » montagnarde	33
	b) Centralisation / décentralisation	34
	b) L'armée révolutionnaire	36
	3) La Révolution française comme moment de politisation ou d'apprentissage de la démocratie.....	38
	a) Les Sociétés populaires	38
	b) Les élections	39
	4) Violence, Terreur et contre-révolution.....	40
	a) La Terreur	40
	Origines et interprétations	40
	Les chiffres.....	42
	c) La Terreur blanche.....	42

d) Contre-révolution et anti-révolution	43
5) Les révolutions européennes	44
C. <i>L'histoire culturelle comme horizon d'histoire totale</i>	47
1) Histoire des sciences	47
2) l'histoire de l'art.....	50
3) Histoire de la presse	51
4) Histoire des pratiques culturelles et des opinions.....	52
D. <i>Nouvelles approches</i>	53
3. LA RÉVOLUTION FRANÇAISE DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES DE 1996.....	53
A. <i>Dans la discipline</i>	53
B. <i>Au collège</i>	53
C. <i>Au lycée</i>	54
D. <i>Quelques commentaires (critiques) sur ces programmes</i>	54

Enseignante à temps plein en collège, j'ai découvert l'Histoire de la Révolution française en **licence** (UV d'Albert Soboul à Paris I, après la mort de celui-ci) ; j'ai ensuite préparé une **maîtrise** sur l'un des organes du Gouvernement Révolutionnaire, travail prolongé par un **DEA et un doctorat sur la question de l'existence d'une bureaucratie révolutionnaire** ; j'ai passé **l'agregation d'Histoire en 1985**, avec la Révolution française au programme (la période était sortie à l'écrit en commentaire de textes) pour la première fois depuis plus de 20 ans. On peut noter que le thème réapparaît dans les concours **tous les 20 ans** environ.

Cette année, la mise au concours de la Révolution française intervient **dans un cadre différent** de celui de 1984-86 :

- Le contenu et la formulation du programme est différent (« Les Révolutions en Europe 1770-1820 » et non « Révoltes et révolutions en Europe et Amérique 1770-1802 ») : le cadre est à la fois plus large chronologiquement et plus étroit géographiquement.
- Le contexte idéologique est apaisé par rapport aux années précédant le **Bicentenaire** : à cette époque, les **médias avaient fait irruption dans le débat historiographique**, et des débats plus idéologiques que scientifiques avaient été publiés dans le *Figaro Magazine*, le *Nouvel Observateur*, etc. avec comme **enjeu la mainmise sur les célébrations à venir**. Aujourd'hui, le débat est retourné aux historiens et au cadre universitaire.
- De plus, il faut compter avec l'avancée des travaux historiques depuis le Bicentenaire, en partie d'ailleurs grâce aux débats suscités par le Bicentenaire.

D'où le plan de cet exposé : on commencera par rappeler les enjeux idéologiques de l'histoire de la Révolution française, on présentera les grands courants de la pensée historique, du 19^e au Bicentenaire, puis les avancées et les tendances de l'historiographie récente, et si la place de la Révolution française dans les programmes scolaires actuels.

L'exposé se limitera à la Révolution française à l'exclusion des révoltes et révolutions américaine et européennes, sauf exceptions.

1. Le débat idéologique autour de l'histoire de la Révolution française

C'est **du XIX^e siècle à 1950** que sont écrites les grandes *Histoires* de la Révolution française. Même s'il y a eu par la suite des découvertes, des changements de perspective et de problématiques, ils n'ont pas suscité de réécriture d'ensemble. Ces histoires sont **marquées par les conditions historiques et surtout politiques**, de leur rédaction.

Ainsi, les *Histoires* du 19^e s. (Thiers, Mignet, Michelet, Aulard) sont surtout des histoires politiques : elles traitent du déroulement des événements, de leur sens, des moments symboliques et fondateurs, des actions des grands personnages. A ce moment, la France est occupée à fonder un régime libéral et bourgeois, menacé d'un côté par la Restauration monarchique de l'Ancien Régime et de l'autre par la révolte des « bras nus ». Au début du 20^e s., commence une contestation radicale de la société bourgeoise et de ses institutions par un socialisme fondé sur une théorie économique : c'est à ce moment que Jaurès et Lefebvre cherchent dans les structures économiques et sociales les sources du renversement de l'Ancien Régime, dans la lignée des ouvrages pionniers de Barnave et de Marx. Autre exemple : c'est pendant la Première Guerre Mondiale (politique de rationnement et d'économie de guerre) que Mathiez est amené à réévaluer l'action économique du Comité de Salut Public (taxations, réquisitions, contrôle public de la production et des échanges).

Il ne faut donc pas perdre de vue que l'historien est de son temps, c'est son époque qui lui souffle en partie ses problématiques, d'où le plan chronologique que je vais suivre pour présenter les enjeux historiographiques de l'histoire de la Révolution Française.

A. Du XIX^e siècle à l'entre-deux-guerres

1°) L'Histoire libérale et romantique : Thiers, Mignet, Louis Blanc, Michelet

a) Thiers et Mignet

Thiers et Mignet sont les premiers à proposer une grande fresque historique de la Révolution française. Tous deux provençaux, nés sous le Directoire, « montés à Paris » en 1821 (Rastignac), ils sont engagés dans le journalisme politique libéral, et publient leurs *Histoires* de 1823 à 1827 (Thiers, 10 vol., puis 21 vol. sur le Consulat et l'Empire en 1845-1869) et en 1824 (Mignet, 2 vol.). Leurs objectifs sont de fonder la société nouvelle, d'institutionnaliser un régime à l'anglaise, au moyen d'un changement de dynastie ; pour cela, ils cherchent les origines de cette nouvelle société dans la Révolution française.

Ils s'appuient sur de sources sérieuses, orales (de nombreux témoins étaient encore vivants) et imprimées (journaux, souvenirs, récits, mémoires). Ce sont des *histoires* littéraires (la méthode historique n'a pas encore été définie) mais scrupuleuses dans la présentation des faits et d'une grande hauteur de vue.

Deux convictions se dégagent de ces *Histoires* : 89 inaugure une ère nouvelle ; la période de 89 à l'Empire forme un tout cohérent, un processus historique intelligible.

- 89 inaugure une ère nouvelle, dont les 2 moments forts sont la nuit du 4 août et les décrets qui la prolongent, puis la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Suivent les réformes administratives, fiscales, judiciaires, des poids et mesures, le Code civil, la réforme de l'armée, de la langue, l'instruction publique... C'est une France définitivement transformée qui sort de la bourrasque révolutionnaire¹.
- La Révolution est un processus cohérent, nécessaire et intelligible . Les deux hommes sont des « patriotes de 89 » qui détestent Robespierre et les jacobins (Thiers décrit Robespierre comme « un des hommes les plus odieux qui aient dominé les hommes, et on dirait des plus vils, s'il n'avait eu une conviction forte et une intégrité reconnue »). Ils valorisent l'œuvre de la Constituante, admirent Lafayette et Mirabeau, Barnave et Lameth, considèrent le 10 août comme une catastrophe, accueillent thermidor avec soulagement. Pourtant, ils considèrent la période comme un tout, un ensemble qui a été nécessaire pour l'épanouissement de la civilisation et de la liberté. L'aspiration à la liberté est celle de la classe moyenne, elle est accomplie en 1791, mais l'affrontement des classes met en marche un processus de radicalisation accéléré par la menace intérieure et

extérieure : le 10 août, les 31 mai et 2 juin 93, la Terreur, le 18 brumaire, bien que libéricides, dictés par l'insurrection intérieure et la menace extérieure, contribuent à protéger la révolution et étaient donc nécessaires. Cette radicalisation est inévitable du fait de la lutte des classes.ⁱⁱ La Terreur est l'expression politique de la souveraineté de la multitude. La coalition en 1792 menace les acquis de la révolution ; en janvier 93, la trahison de Dumouriez renforce le péril, d'où la nécessité des mesures d'exception ; les Girondins qui avaient déclenché la guerre sont incapables de la gagner et ont compromis la liberté et la France ; la période de la Convention est une campagne de la révolution contre les partis et contre l'Europe ; sans la Terreur, la France aurait perdu la guerre, l'Ancien Régime aurait été rétabli et le territoire démembré. D'où la fin logique de la Terreur avec la fin des périls extérieurs.

- Les auteurs concluent : l'histoire moderne est l'histoire de la liberté, la lutte des classes en est le moteur.

b) Michelet, Louis Blanc et Edgar Quinet

Ils écrivent sous la Monarchie de Juillet et pour eux révolution est synonyme de liberté. Pour eux aussi, la révolution est un tout et elle marque l'entrée de la France dans l'ère moderne. Pour eux aussi, la menace aux frontières et la contre-révolution intérieure ont conduit à la Terreur. Mais Michelet valorise 89 et la fête de la Fédération, tandis que Louis Blanc exalte les Jacobins de 93 et insiste sur le combat du peuple contre la bourgeoisie, de la fraternité contre l'individualisme. Michelet par ailleurs apporte une explication nouvelle au déclenchement de la Révolution : la misère du paysan, « pauvre Job couché sur son fumier » qui a fini par secouer les chaînes de l'exploitation. Tous trois républicains, ils sont exilés après l'échec de la 2nde république, Blanc et Quinet à l'étranger, Michelet à Nantes.

Quinet dans *La Révolution*, se distingue toutefois par ses méthodes et son propos : il écrit une histoire philosophique et non narrative dans le but de comprendre pourquoi les révolutionnaires ont échoué par deux fois à fonder la liberté, pourquoi la révolution a sombré dans la dictature impériale. La Révolution devait réaliser l'idée de liberté (et non l'égalité, qui n'est pas de son propos). Pour lui, les responsables de l'échec sont les révolutionnaires de 89 et plus encore les Jacobins de 1793, qui n'ont pas osé parachever la libération de l'esprit humain en abolissant la religion catholique ; les révolutionnaires de 89, en cherchant un compromis impossible avec le roi et l'Église, se sont condamnés eux-mêmes à la Terreur, au retour de l'absolutisme. La radicalisation et la montée de la violence auraient pu être évitées par la substitution d'une religion réformée à la religion catholique (il était protestant). Il voit comme Tocqueville une continuité entre l'Ancien Régime et la Révolution (le processus de centralisation politique, de nivellement des conditions par la réduction progressive des contre-pouvoirs féodaux et locaux), mais pour lui le jacobinisme est la forme que prend le retour à l'absolutisme en 1793. 1793 est pour lui la négation de 1789 et de la Révolution. Il reproche aux révolutionnaires de ne pas être allés assez loin sur la voie de l'émancipation spirituelle et il est le seul à faire éclater le « bloc » 89/93. Mais il reste isolé et sans descendance historiographique.

À la fin du XIX^e siècle, plusieurs thèmes sont communément admis : la Révolution française fonde la France moderne, celle de l'égalité des droits et des libertés, aussi bien en 89 qu'en 93 (La France a la constitution la plus démocratique du monde d'alors) ; la Terreur, rendue inévitable par les circonstances, fait partie intégrante de l'héritage révolutionnaire.

Toutefois, il persiste un courant contre-révolutionnaire, né en même temps que la révolution.

2°) Le courant contre-révolutionnaire

Il est né dès la période révolutionnaire, avec deux auteurs contemporains : l'abbé Barruel et Edmund Burke, dont les livres furent de grands succès de librairie et qui ont formulé des thèses de base de l'historiographie contre-révolutionnaire. **L'Abbé Augustin Barruel** publie en 1798 à Hambourg *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*. Il désigne comme jacobins tous les « patriotes », membres ou non du club. Pour lui, la Révolution résulte d'une vaste conspiration, au centre de laquelle se trouvent les francs-maçons et les philosophes, qui ont détruit les bases du seul régime capable de maintenir l'équilibre : la monarchie héréditaire. Ces conspirateurs étaient d'ailleurs souvent des agents de l'étranger, qui cherchaient à ruiner la puissance française. Les révolutionnaires étaient donc coupables, et ils ont reçu une punition méritée : « Les Français ont été châtiés de leur impiété, de leur trahison envers leur roi, ce sont les horreurs de la Révolution qui les ont punis ».

Le livre de **Burke**, libéral anglais, est plus intéressant, en ce qu'il propose une « contre-philosophie » de l'Histoire. Il répond à l'éloge de la révolution naissante par le démocrate anglais Price. Dès 1790, dans ses *Considérations sur la Révolution française*, il affirme, contre les philosophes des Lumières, 2 vérités incontestables : 1°) le peuple n'a pas le droit de se substituer, pour changer de régime, à ceux qui sont chargés du pouvoir ; 2°) On ne peut que remanier une constitution supposée existante (même non écrite), mais « on ne doit pas faire table rase du passé pour tout culbuter, c'est une chose étrange, sans nom, sauvage ». Il assimile les Parlements français au Parlement anglais, en fait les défenseurs naturels des libertés, les « corps intermédiaires » de la monarchie, seuls aptes à la réformer éventuellement sur le modèle de la « glorieuse Révolution » de 1688. Lui aussi voit dans la Révolution française « un complot de philosophes athées et de capitalistes véreux ».

Ce courant reste peu fécond sur le plan historiographique, il ne suscite pas de recherches, mais il alimente l'anathème des milieux ultras pendant tout le 19^e siècle.

Il trouve un regain avec le livre de Taine. **Hippolyte Taine** écrit ses *Origines de la France contemporaine* sous le coup de la peur ressentie par les possédants pendant la Commune. D'origine libérale, érudit, spécialiste de la pathologie sociale, c'est un républicain conservateur sur le modèle de Thiers. La Révolution est l'irruption de la « vile multitude », la « populace qui ravale l'humanité à la bestialité », elle est donc terrible dès son origine ; il s'attarde sur l'évocation des massacres, des têtes coupées. Il bâtit une typologie sommaire, selon laquelle le paysan est un « animal sanguinaire », le peuple « une bête immonde vautrée sur un tapis de pourpre », le jacobin un raté. Il critique pourtant férocement le gouvernement monarchique, reprend le misérabilisme de Michelet et la thèse Tocquevillienne d'un Louis XIV révolutionnaire qui a rabaisé les seigneurs et ouvert la porte au pouvoir populaire. Pour lui, la Terreur s'explique par la médiocrité d'intellectuels dépravés, de petits bourgeois bornés et le déchaînement du peuple. La guerre est étrangère au gouvernement de Salut public, il ne la prend pas en compte comme facteur explicatif. En revanche, la Révolution doit être considérée comme un tout, tendant au même but, et comme une catastrophe globale. Sur le plan méthodologique, son livre est davantage une réflexion qu'un livre d'histoire : il ne retient que les informations qui soutiennent sa thèse et s'oppose aux historiens positivistes. Il n'a lui non plus pas fait école.

C'est également le cas d'**Augustin Cochin**. Mort en 1916, il serait resté dans l'oubli sans son exhumation récente par François Furet, qui s'appuie sur lui pour fonder son argumentation dans *Penser la Révolution française*. Cochin est un chartiste, traditionaliste et catholique fervent, attaché à la société d'ordres, partisan de la coutume contre la loi, du corporatisme contre l'individualisme, de la hiérarchie contre l'égalité des droits, des corps intermédiaires contre la souveraineté du suffrage universel. Il est hanté par la montée du syndicalisme révolutionnaire et du socialisme à la fin du 19^e siècle. C'est aussi un adepte de la

méthode sociologique de Durkheim. Sa mère publia à titre posthume *La Révolution et la libre pensée*, en 1921, réédité par Furet en 1979. Pour lui, la Révolution française n'est qu'un moment d'un processus commencé vers 1750 : la constitution d'un contre pouvoir intellectuel organisé autour des sociétés de pensée (loges, salons, etc.), dont la caractéristique est de remuer des idées sans aucune préoccupation pratique : c'est le « terrorisme intellectuel » avant la Terreur. Ces sociétés imposent une nouvelle légitimité, celle de la « Volonté générale ». En 1789, après cette phase de « socialisation de la pensée » commence celle de la « socialisation de la personne », le club remplace la société de pensée, le militant remplace le philosophe, l'action politique prend le relais des discours et ébranle les institutions légales. Enfin, sous la Terreur, la « socialisation des biens » au nom de la Justice et le triomphe de la démocratie directe parachèvent la destruction. La Terreur est donc contenue dans l'idée démocratique comme une nécessité, car les clubs sont une machine à produire du consensus, à manipuler la majorité abrutie puis à l'asservir. Le pouvoir est confisqué par une oligarchie anonyme composée d'idéologues obscurs, médiocre, interchangeable, qui contestent toute légitimité aux pouvoirs légaux. La surenchère verbale permet aux militants de s'arroger le pouvoir de parler au nom du peuple pour mieux l'asservir. La contre-révolution est un prétexte utilisé pour justifier une simple lutte pour l'hégémonie.

Le livre de Cochin relève donc de l'idéalisme historique : les idées font l'histoire, les hommes ne font que réaliser l'idée (la « socialisation ») sans en avoir la maîtrise et hors de toute considération sociale : « les hommes sont dans la machine comme la vapeur dans une locomotive ».

Si le livre d'Augustin Cochin n'a guère trouvé d'écho dans la communauté historienne, ce n'est pas le cas de celui de **Pierre Gaxotte (1895-1982)**, *La Révolution française*, publié en 1925, réédité jusqu'en 1988 (et l'édition de 1947 était présentée par Fayard comme la 161^e). Historien de l'école capétienne, nationaliste et monarchiste, maurassien, militant de l'Action Française, il fut élu académicien en 1953. Il reformule le catéchisme de l'anathème dans la lignée de Taine et de Cochin : la France sous l'Ancien Régime était florissante et heureuse, bien administrée par un sage équilibre reposant sur l'autorité, la tradition et le catholicisme. Mais la monarchie a été minée par la doctrine révolutionnaire véhiculée par les loges et les salons et la théorie désastreuse de la volonté générale (c'est la faute à Rousseau !) Les révolutionnaires exilés en France ont aussi leur part de responsabilité : on retrouve le thème d'une révolution étrangère à l'esprit nationalⁱⁱⁱ. Cependant, il critique Louis XVI pour n'avoir pas su imposer son autorité. Dès l'origine, la Constituante entraîne la France à sa ruine en créant les assignats et le serment constitutionnel. La guerre est alors inévitable pour régler les problèmes intérieurs et c'est dans ce but qu'elle est déclenchée par la Gironde, alors que le roi « s'était sincèrement rallié à la Révolution » et que le pays était « las du désordre ». Il n'y a pas de danger réel pour la Révolution française, Brunswick ne fait que des « rodomontades ». Mais le désordre pousse au pouvoir des individus louches, corrompus, voire fous comme Marat, car la Révolution n'est pas l'œuvre des masses populaires mais d'une minorité agissante, d'une « machine » qui utilise la « volonté générale » comme un masque et se grise de mots abstraits. C'est sous la Convention montagnarde que la Révolution française révèle tout son sens : l'avènement du « communisme dictatorial », de l'expropriation et de l'extermination. Le travail de pensée et d'épuration entrepris dans les sociétés depuis quarante ans conduit logiquement « du libéralisme anarchique à la dictature communiste », sans lien avec les événements extérieurs. Robespierre n'est que l'exécuteur médiocre de la doctrine pathologique élaborée à partir de 1750. Après thermidor, la France est au pouvoir d'une « bande » portée par une réaction populaire anticommuniste, incapable de se maintenir seule. Bonaparte opère le retour à l'ordre : « la dictature napoléonienne concilia le besoin d'autorité et l'idéologie démocratique ». Le bilan est sans nuance : la France est ruinée sur tous les plans, y compris la

structure familiale, minée par la loi sur le divorce. La Révolution française est donc l'effet d'une logique et d'une mécanique. La révolution bolchevique livre le fin mot de l'explication de la Révolution française et ses deux maîtres mots sont : extermination et expropriation.

Ces arguments plutôt grossiers ont toujours été quelque peu méprisés par l'Université. Toutefois, ils constituent toujours la base d'une doctrine contre-révolutionnaire qui a retrouvé la faveur des médias et une certaine audience universitaire au moment du Bicentenaire, on y reviendra.

Pendant que ces anathèmes sans guère d'arguments positifs continuaient d'être édités et lus par un certain public, l'histoire de la Révolution française acquérait ses lettres de noblesse dans l'Université de la 3^e République.

3°) L'histoire positiviste et universitaire : Aulard et les institutions universitaires

C'est la 3^e République qui donne une impulsion décisive à la recherche révolutionnaire. Désireux de transcender leurs divisions pour consolider leur pouvoir, unis face à l'hostilité farouche de l'Église catholique et de la droite conservatrice, les Républicains institutionnalisent l'Histoire de la Révolution française, en stimulant l'archivistique, les sociétés savantes et l'érudition critique à l'approche du centenaire. Il s'agit de célébrer les principes de 89, la laïcité, les Lumières, l'émancipation par l'instruction, les combats contre l'Europe coalisée, la République une et indivisible, la fête de la Fédération. En 1881, est créée une revue pour préparer le centenaire. En 1886, la ville de Paris et l'État instituent conjointement un cours d'Histoire de la Révolution française, attribué à Alphonse Aulard, républicain convaincu, cours transformé en chaire en Sorbonne en 1891.

Aulard est un historien imprégné de la science positive et des méthodes de l'érudition allemande. Son *Histoire politique de la Révolution française* paraît en 1900 et n'apporte pas grand-chose de neuf sur le plan interprétatif. Prisonnier d'une histoire politique, parlementaire et idéologique, Aulard néglige le soulèvement paysan et l'histoire des masses populaires et ignore les réalités économiques et sociales. Il s'acharne aussi à valoriser Danton contre Robespierre, au nom du combat anticlérical, ce qui suscitera la création au sein même de l'Université d'un clan robespierriste sous l'égide de son élève et futur successeur, Albert Mathiez, qui fondera la Société des Études Robespierriennes, toujours vivante. Toutefois, c'est sous son patronage que les sociétés savantes et les historiens de la Révolution française vont acquérir des méthodes de travail et de documentation fondamentales.

En 1887 est fondé le Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, chargé de publier des sources : plus de 70 volumes dont les 33 Tomes du Recueil des Actes du Comité de Salut Public publiés par Aulard. Il dirige aussi la Société d'Histoire de la Révolution Française, qui assure jusqu'en 1934 un formidable travail de publication : procès-verbaux des grands Comités, de la Commune, du Directoire exécutif, etc. Il préside aussi la « Commission Jaurès », fondée sur la proposition de Jaurès par le Parlement, pour réunir et publier les sources relatives à l'histoire économique et sociale de la Révolution française dispersées en province (57 volumes jusqu'en 1913), en mettant en œuvre tout ce que la France compte d'érudits et de chercheurs locaux ; c'est à ce moment que commence la publication d'innombrables documents notamment relatifs aux Cahiers de doléances et à la vente des Biens nationaux.

La 3^e République marque ainsi une révolution dans l'historiographie, grâce à l'avènement de la méthode scientifique reposant sur des sources massives éditées de façon critique et méthodique. Sur le plan des conclusions, Aulard pourtant n'innove guère. C'est à Jaurès que l'on doit le renouvellement complet des problématiques et le tournant décisif de l'historiographie à la fin du 19^e siècle.

B. De Jaurès à la guerre froide

1°) Les apports de l'Histoire socialiste

L'Histoire socialiste de la Révolution française paraît en 1900. Elle forme les 4 premiers tomes des 12 volumes de *L'Histoire socialiste*, qui s'étend de la Révolution française à la fin du XIXe s. C'est avant tout une œuvre pédagogique, destinée aux ouvriers et aux paysans, vendue en petits fascicules rouges à un prix modique. Les auteurs sont socialistes et leur but est de montrer la longue gestation du socialisme, « qui se rattache à la révolution sans s'y enchaîner ». Elle s'insère aussi dans le projet politique de Jaurès : réconcilier socialisme et démocratie ; la Révolution française doit servir de leçon pour le présent, mais elle n'est jamais idéalisée. Jaurès réunit en 4 ans seulement une documentation considérable, aidé par des hommes de bonne volonté.

Les principaux thèmes traités sont les suivants:

- la Révolution française est un bloc, ce qui n'empêche pas l'examen serré des discordances, des divergences et de la disparité des réalités humaines, économiques et sociales. L'unité de la Révolution, c'est l'enchaînement des événements qui la fournit, avec ses convulsions et ses caractères contradictoires. Toutes ces contradictions contribuent, quelles que soient les intentions des révolutionnaires, à la même œuvre commune.^{iv}
- On ne peut dissocier le temps court de l'événement révolutionnaire de l'étude des structure économiques et sociales. C'est pourquoi Jaurès fait voter par le Parlement en 1903 la création d'une Commission composée de parlementaires, d'universitaires et de personnalités qui fait appel à tous les chercheurs de bonne volonté en vue de collecter les cahiers de doléances, avec des instructions détaillées pour garantir l'homogénéité des résultats (Comités départementaux associant historiens de métier et érudits locaux).
- Sur le plan de l'interprétation, deux nouveautés méritent d'être soulignées :
 - La révolution est bourgeoise dans ses résultats, mais la bourgeoisie n'est pas toujours maîtresse de la révolution, qui souvent la déborde. La révolution n'est pas le fruit de la misère, mais au contraire de la croissance du 18^e siècle, qui avait enrichi la bourgeoisie et lui avait permis de prendre conscience de sa force et de ses intérêts, de mûrir. Contre le misérabilisme de Michelet, il s'appuie sur Barnave (*Introduction à la Révolution française*) et des matériaux statistiques réunis par des hommes de bonne volonté qu'il remercie.
 - Les catégories populaires y ont trouvé leur compte. Jaurès le premier s'intéresse à la question agraire, à la lutte des paysans pour la propriété, à l'expression autonome de la paysannerie. Il s'intéresse aussi au mouvement ouvrier, aux grèves, aux intérêts spécifiques des classes urbaines pauvres. Il fait éclater la catégorie « peuple » si floue jusque là (recouvrant tantôt le Tiers-État, chez Thiers, tantôt la populace chez Gaxotte)
- Mais il n'y a pas chez Jaurès de déterminisme mécanique entre social et politique et les révolutionnaires ne sont pas des pantins. Il étudie aussi l'histoire politique, avec son expérience de parlementaire, les politiques mises en œuvre par les députés, les groupes, etc. Il juge en fonction de la contrainte exercée par les événements et ne prononce pas de jugement sans appel, ni de leçon de morale, il ne s'identifie pas avec tel ou tel acteur mais les juge par rapport aux difficultés du moment. Toutefois, il porte sur eux un jugement politique et moral, il prend parti de façon critique, ce qui est logique puisque il veut tirer des leçons de l'Histoire.

En ce début de XXe siècle, s'ouvrent ainsi de nouveaux chantiers, de nouvelles perspectives très fécondes.

2°) Les grands continuateurs : Mathiez, Lefebvre, Labrousse, Soboul

La génération d'historiens qui suit : Ernest Labrousse, Albert Mathiez et Georges Lefebvre explore les pistes ouvertes par Jaurès. Tous trois nés dans le dernier quart du 19^e siècle, tous trois de milieu modeste, ils furent liés au socialisme et au moins à un moment proches du Parti Communiste, mais ni militants ni staliniens aveugles. Tous trois ont enseigné à l'Université. Ajoutons à ce trio Maurice Dommanget, instituteur et érudit local, fondateur des études babouvistes en France. Tous ont vécu le combat dreyfusard, la Ligue des Droits de l'Homme, l'Union des gauches, le socialisme sous Jaurès, la révolution bolchevique et la fondation du Parti Communiste. Ils ont en commun un attachement à la Révolution, ardent et parfois quasi religieux. Ils forment une fraternité d'historiens qui leur donne comme un air de famille. L'apogée de leurs travaux et de leur influence se situe entre 1924 et 1944.

a) Albert Mathiez

C'est lui qui le premier fait éclater le fameux « bloc ». Il distingue plusieurs révolutions : révolte nobiliaire en 87-89, révolution politique de juillet 89, révolution démocratique du 10 août 92 et révolution sociale du 2 juin 93. C'est lui qui met en évidence le rôle des aristocrates dans le déclenchement de la Révolution et qui introduit la distinction aujourd'hui classique entre causes immédiates et causes profondes. Il souligne le faisceau de facteurs qui ont provoqué l'explosion de juillet 89 : montée en puissance de la bourgeoisie et réaction aristocratique comme causes profondes ; crise financière, chômage et cherté comme causes immédiates.

C'est un historien politique, mais il ne sépare pas le politique et le social. Dans *Vie chère et mouvement social sous la Terreur*, il étudie l'opposition entre la bourgeoisie jacobine et les classes populaires, met en lumière le rôle des Enragés, les décrets de Ventôse, et souligne le fléau de l'inflation qui finit par spolier les militants populaires. Il travaille aussi, en robespierriste convaincu, sur la corruption parlementaire.

Il n'innove pas sur le plan de la méthode : il travaille sur la base de documents étudiés selon la méthode positiviste, il est hostile à la sociologie, aux méthodes statistiques et sérielles. Mais il salue les travaux de Lefebvre dans ce domaine.

b) Ernest Labrousse

Il reprend la recherche sur les causes de la Révolution française en brassant de grandes séries statistiques nationales, dans *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIIIe siècle*, 1932 et *La Crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*, 1944. Il arbitre contre Jaurès et en faveur de Michelet. : si le début du 18^e siècle est une période de croissance (la « splendeur de Louis XV »), il est suivi d'une dépression d'une quinzaine d'années - « le déclin de Louis XVI », qui voit l'effondrement du profit et de la rente. C'est alors que se produit la réaction aristocratique, que les redevances s'alourdissent. Survient alors l'accident naturel, la crise courte et violente de 1788-89.

Mais le déterminisme économique ne suffit pas à déclencher une révolution, il faut faire appel à l'histoire des mentalités, véritables « créatrices du fait historique », facteur culturel complexe en gestation. Une crise économique devient explosive lorsque elle rencontre une crise politique faite de la division des dominants, de la résistance du pouvoir à ses opposants, de la coagulation des mécontentements. Tous les malheurs du moment sont alors (injustement) « imputés au politique » et le choc se produit, en 89 comme en 1848. toutefois, il n'y a nulle part de fatalité historique, de mécanisme, seulement des faits probables^v. On relève une autre nouveauté : la grande attention portée aux mentalités.

c) Georges Lefebvre

Il est l'auteur de vastes synthèses, notamment sa *Révolution française*, parue en 1930, plusieurs fois rééditée et remaniée. Plusieurs thèmes marquent ses travaux.

- 1°) le poids de la guerre et des événements extérieurs. Il déborde les frontières nationales, inscrit la Révolution française dans son cadre européen et donne une grande place à la confrontation entre la Révolution et ses ennemis, qui rythme son récit. Il insiste sur le fait que, si les révolutionnaires étaient imprégnés de l'idéologie des Lumières, ce n'étaient pas des idéologues : « ils ne cessèrent jamais de tenir compte des circonstances. Et c'est même parce qu'elle en portait profondément l'empreinte que leur œuvre, en plusieurs de ces points, fut caduque. » Il ne cherche pas par là à légitimer la Terreur par les circonstances, mais à évaluer, dans toute politique, ce qui est imputable au projet conscient et volontaire des acteurs et ce qui est dû aux résistances qui s'opposent à la réalisation du projet. Ainsi, il explique la Terreur par la volonté du gouvernement de prévenir l'irruption de la justice populaire et par l'arrière-fond de violence aristocratique.
- 2°) La révolution est multiple : aristocratique, bourgeoise, populaire, parisienne, municipale, paysanne, et chacune d'elle est traversée par des contradictions. Lefebvre s'attache à clarifier pour chacune de ces « révolutions » les forces en présence et leur dialectique qui finit par produire le cours de l'Histoire. (Voir par exemple *Quatre-Vingt-Neuf*, paru en 1939). Toutefois, la Révolution a eu surtout pour résultat d'ouvrir la voie à l'expansion du capitalisme (selon l'orthodoxie marxiste). Pour ce faire, la bourgeoisie a dû faire alliance avec des forces sociales parfois opposées à son projet, notamment la paysannerie. Pour Lefebvre, la révolution paysanne est avant tout anti-capitaliste et donc rétrograde par rapport au mouvement de l'Histoire (voir *Questions agraires au temps de la Terreur*, 1932, rééd. 1991). Mais la révolution a aussi consacré l'abolition de la féodalité, réinventé la démocratie politique et la démocratie sociale, pour enfin, formuler le programme communiste avec Babeuf
- 3°) Le poids des mentalités. Il apparaît notamment dans l'œuvre pionnière en ce domaine, *La Grande Peur*, paru en 1932, qui sonde l'impact d'une fausse rumeur sur la mobilisation des campagnes contre le régime seigneurial. C'est une première enquête d'ethnologie et de psychologie historiques, qui associe sur une vaste échelle des sources diverses et qui croise à la fois enquête statistique et narration.

Après la guerre, une nuée d'historiens venus du monde entier travaillent sur un programme de recherches défini par Lefebvre et Labrousse, sur deux chantiers principaux :

- Les structures sociales aux 18^e et 19^e siècles, qui mobilisera les chercheurs pendant une dizaine d'années, jusqu'à l'offensive de Roland Mousnier sur le thème de la société d'ordres et non de classes, et le déplacement vers la longue durée dans la lignée de Braudel, qui relègue la Révolution dans le temps court négligeable.
- les mouvements populaires, les foules révolutionnaires, les militants politiques : Richard Cobb et George Rudé (Royaume-Uni), Johachiro Takahashi (Japon), Walter Markov (RDA), Kåre Tonnesson (Norvège), Galante Garrone et Armando Saitta (Italie), Victor Daline (URSS). Ils dominent les congrès internationaux et publient leurs travaux dans les années 1958-1961¹. Puis le groupe se désagrège

¹ Albert SOBOUL, *Les sans-culottes parisiens en l'an II, mouvement populaire et gouvernement révolutionnaire, 2 juin 1793-9 thermidor an II*, 1958. Kåre D. TONNESSON, *La défaite des sans-culottes*,

progressivement, et ne restera plus que Soboul comme successeur et héritier de Lefebvre.

d) Albert Soboul

Intellectuel d'origine paysanne, fidèle à la famille communiste sans cacher ses désaccords avec le parti, il est aussi profondément attaché à l'Université et à ses valeurs, notamment aux standards érudits qui régissent la thèse d'histoire, laquelle ne saurait reposer que sur le dépouillement de longues séries d'archives. Il a animé pendant plus de 15 ans un séminaire de doctorat qui réunissait sans exclusive des chercheurs très nombreux et où se pratiquait le débat de fond.

Sa thèse est une contribution majeure à la connaissance de l'an II. Elle mêle dans une histoire-problème l'histoire événementielle (comprendre l'enchaînement qui conduit à Thermidor) et l'histoire sociale, qui s'enchevêtrent en période de révolution. Soboul pratique à la fois l'analyse des structures sociales (sources statistiques), des mentalités (analyse des discours et des pratiques) et du politique (étude des journées, des discours d'assemblées et de clubs). Ce n'est pas une histoire marxiste « orthodoxe » comme l'ont dit ses détracteurs car pour lui la sans-culotterie n'est pas une classe, et il met toujours en évidence ses contradictions internes.

Toutefois, c'est en marxiste qu'il cherche à dégager le sens de la Révolution et des aspirations populaires : la Révolution française est-elle le modèle classique de la révolution bourgeoise, ou seulement une des voies possibles, ou une voie exceptionnelle de la transition au capitalisme ? Sa pensée a fluctué sur ce point. Au bout du compte, la question reste ouverte : le mouvement populaire n'est pas forcément rétrograde et anti-capitaliste, il est peut-être porteur d'une autre modalité de passage au capitalisme, par l'accumulation dans le cadre de la petite propriété (et non par la concentration), ce qui serait une voie plus démocratique et mieux à même de développer les forces productives. Enfin, il a lancé une série d'études régionales sur les questions agraires et les mouvements populaires urbains, et surtout sur l'abolition de la féodalité. Il en ressort que la révolution a bien été bourgeoise et antiféodale, même si la bourgeoisie révolutionnaire est un groupe en gestation, intermédiaire entre rente et profit. Mais bien que marxiste, son champ d'études privilégié reste le temps court des luttes politiques révolutionnaires plutôt que le temps long des structures et des mentalités, qu'il laisse à d'autres.

C'est pourtant en tant que marxiste que Soboul et l'histoire universitaire subissent une série d'attaques idéologiques violentes à partir de la guerre froide.

C. Les débats idéologiques de la guerre froide au Bicentenaire

1°) L'attaque trotskyste

Elle provient de Daniel Guérin, militant trotskyste et profondément antistalinien, qui publie en 1946 *Bourgeois et bras nus, La lutte des classes sous la 1^e République (1793-1797)*. Il considère la radicalisation de l'an II comme un signe avant-coureur de la révolution prolétarienne et les Montagnards comme des bourgeois réactionnaires qui avaient comme objectif principal de sauver la révolution bourgeoise en détruisant les ressorts de la révolution populaire (en la bureaucratissant, en la « glaçant », selon le mot de Saint-Just). Il s'attire la critique presque unanime des historiens professionnels.

Georges Lefebvre souligne que la sans-culotterie ne formait pas une classe sociale mais un ensemble hétéroclite traversé de contradictions, il rejette l'idée que Chaumette ait

1959 ; George RUDÉ, *The Crowd in the French Revolution*, 1959 ; Richard COBB, *Les armées révolutionnaires*, 1961.

lancé la déchristianisation pour détourner le peuple des revendications sociales, ou que Robespierre ait institué le Culte de l'Être suprême pour sauver la propriété. Toutefois, Soboul rejoint en partie Guérin lorsqu'il voit dans le mouvement hébertiste une avant-garde hostile au Gouvernement Révolutionnaire. Il reconnaît que son programme s'oppose fondamentalement à celui de la bourgeoisie et que c'est cette opposition qui explique la fin du Gouvernement Révolutionnaire en thermidor, mais il affirme qu'en l'an II « la haine de l'ennemi commun, de l'ancien régime, des ci-devant ordres privilégiés, de l'aristocratie féodale, et la grandeur du péril contre-révolutionnaire cimentent l'alliance de la sans-culotterie et de la bourgeoisie montagnarde ». Mais c'est encore trop pour les historiens orthodoxes du PC qui, par la plume de Jean Poperen dans les *Cahiers du Communisme* en 1925, accusent Soboul de révisionnisme pour avoir toléré l'idée de l'existence d'un mouvement populaire autonome à gauche de Robespierre, identifié alors à Staline. Soboul persiste sur la spécificité du mouvement sans-culotte et les contradictions qui l'opposent au Gouvernement Révolutionnaire en l'an II, soutenu en cela par Lefebvre et Labrousse.

L'attaque suivante vient de la droite.

2°) La querelle « atlantiste »

En 1942, une Société d'Histoire de la Révolution Française, fille de celle d'Aulard, se crée à New York ; elle dispense des cours et entend lancer un programme de recherche visant à briser le vieux cadre chronologique et à comprendre le monde moderne et les origines de la « civilisation occidentale ». Animée par Boris Mirkine-Guetzévitch, elle comprend des érudits comme Pierre Caron, Louis Gottschalk, élève de Mathiez et professeur à Chicago, qui pensent que les facteurs politiques l'emportent sur les idées et l'économie dans la détermination des événements révolutionnaires, comme son élève Robert Palmer, professeur à Princeton. Ils voient dans la Révolution française la deuxième phase d'une révolution mondiale dont la première est américaine et la troisième napoléonienne. Enfin, Jacques Godechot, élève de Mathiez et Lefebvre, professeur à Toulouse, travaille la Révolution française dans son cadre international, européen d'abord puis atlantique. Godechot, sur la proposition de Lefebvre, passe un an comme invité à Princeton avec Palmer, afin de préparer un rapport sur « le problème de l'Atlantique au XVIII^e siècle » pour le Congrès International des Sciences Historiques de Rome en 1955. En 1956, dans *La Grande Nation*, il précise ce qui constitue selon lui l'unité de la civilisation occidentale : structure démographique, montée en puissance d'une bourgeoisie enrichie par le commerce et armée idéologiquement par les Lumières, ce qui permet à la révolution de se diffuser par bond successifs : en Amérique en 1763, puis en Suisse, aux Pays-Bas, en Irlande, ensuite en France et de là dans l'Allemagne rhénane, la Suisse, l'Italie, Malte, la Méditerranée orientale et l'Égypte^{vi}.

Ce rapport fait scandale parce qu'il relativise la Révolution française en soutenant que la révolution avait au XVIII^e siècle un caractère général, en Europe et de part et d'autre de l'Océan, que la Révolution française n'était qu'un soubresaut parmi d'autres. Les marxistes accusent Godechot et Palmer de vouloir « fonder l'OTAN en droit historique » et d'être manipulés par la CIA. D'autant que la recherche de Godechot a été subventionnée par le CNRS, la fondation Rockefeller et l'université de Princeton, autrement dit le diable, en pleine période de guerre froide et de Mac Carthysme !. Par ailleurs, s'il est évident que la Révolution française n'est pas un fait isolé, il est facile de montrer que le contenu et la forme de chacune de ces révolutions diffèrent en raison des contradictions propres à chaque société considérée. Au demeurant, Palmer lui-même revient sur la question en 59 et 64 dans *The Age Of the Democratic Revolution*. Il reprend la perspective d'une révolution occidentale mais il souligne l'originalité de la Révolution française, qui repose sur la destruction totale du régime féodal, le bouleversement du régime de propriété et l'existence « d'un soulèvement populaire massif, surtout en 1792 et 1793, précipité par la guerre mais également guidé par le désir d'une plus grande égalité sociale ». Il y voit même la seule « vraie révolution » du cycle.

Enfin, la querelle retombe et à la mort de Lefebvre, Godechot est intégré dans la direction collégiale de la Société des Études Robespierriennes.

3°) La critique anglo-saxonne

C'est **Alfred Cobban**, historien américain enseignant à l'Université de Londres, qui porte l'attaque la plus sérieuse contre l'historiographie « classique » de la Révolution, dans une conférence intitulée « The Myth of the French Revolution », prononcée le 6 mars 1954 à Londres devant l'ambassadeur de France !

Il remet en cause tous les canons de l'historiographie classique et fonde une tradition critique encore sensible au moment du Bicentenaire. Sa thèse principale, c'est que la Révolution française est une fable, qu'elle a commencé au moins en 1787, car le règne de Louis XVI fut une période de réformes que la révolution se contenta de continuer. Il développe deux arguments :

1°) la féodalité n'existe plus au 18^e s., en tant que système politique fondé sur la propriété de la terre et en tant que système économique fondé sur le prélèvement seigneurial (il n'en reste que des bribes).

2°) l'idée que la révolution de 89 est bourgeoise et antiféodale est une illusion, d'abord car elle commence par une révolte aristocratique ; ensuite parce que la plupart des constituants ne sont pas des capitalistes mais des officiers royaux vivant noblement et que ce qu'ils veulent ce n'est pas fonder le capitalisme mais gagner le pouvoir et des places à la Cour. D'ailleurs la Révolution n'a pas développé les forces productives mais entraîné un grand retard économique (désastre commercial, asphyxie industrielle, spéculation effrénée, immobilisation du capital dans la rente foncière). La Révolution française est avant tout politique et non sociale, elle s'est faite contre les forces montantes du capitalisme et contre les pauvres, au profit des « couches possédantes terriennes conservatrices », des rentiers du sol et des hommes de loi. Le vrai conflit oppose en réalité la ville et la campagne.

En 1965, Elizabeth Eiseinstein publie un article où elle affine la sociologie des acteurs de 1788 et elle affirme que seuls des buts politiques communs pouvaient réunir des hommes aussi différents que Siéyès, Mirabeau, Lafayette, le duc d'Aiguillon ou Lepeletier de Saint-Fargeau. L'année suivante, Georges Taylor conclut qu'il est impossible de distinguer sérieusement la bourgeoisie de l'aristocratie, et que donc la révolution ne fut pas bourgeoise, dans la mesure où l'élite agissante était totalement composite, mais « essentiellement politique avec des conséquences sociales ».

Toutefois, Cobban n'appuie pas ses interprétations sur des travaux d'archives, mais uniquement sur des recueils de sources ou des travaux publiés.

Lefebvre répond deux ans plus tard dans un article des Annales Historiques de la Révolution Française de 1956, « Le mythe de la Révolution française ». Il commence par un exposé sur les rapports sociaux à la campagne, dans lequel il montre que les droits féodaux n'avaient pas disparu : exemptions fiscales, droits de mutation, droit de police et droits honorifiques, privilèges de chasse, pêche, colombier, etc. ; que le seigneur possédait toujours la « réserve » et concédait le reste de la terre contre le cens ou le champart, et que ce que les contemporains appelaient « féodalité » c'était l'ensemble de ces droits, privilèges et mode d'appropriation du travail, symbolisant l'asservissement de l'homme. Il admet que la bourgeoisie est composite, mais que la Révolution française a bien ouvert la voie au capitalisme en décrétant la liberté économique, la liberté d'entreprendre et en sacralisant la propriété. Même si les révolutionnaires étaient favorables au développement de la petite propriété, l'importance de la Révolution ne résulte pas uniquement des intentions de ceux qui la firent, et la méthode scientifique consiste à analyser le mouvement réel de la société. Un colloque organisé à Toulouse en 1968 sur « l'abolition de la féodalité dans le monde occidental » montre qu'il est légitime de parler de féodalité à la fin du XVIII^e siècle et souligne aussi la diversité des situations provinciales, tout en appelant à la mise en chantier de

monographies, ce qui sera effectif dans les années suivantes. Soboul reprend et développe la même argumentation dans un article de *La Pensée* de 1974 sur les tentatives révisionnistes et l'histoire classique de la Révolution française^{vii}.

4°) Les controverses autour de François Furet

Après la fin de la guerre froide, le dernier débat marquant de l'historiographie oppose essentiellement Furet et Soboul, tous deux membres du PCF dans les années 1950.

Le débat commence avec la publication par **François Furet et Denis Richet** de *La Révolution française*, en 1965, qui déclenche une attaque très virulente de Claude Mazauric et de Soboul. Ce livre, richement illustré, est pourtant très conforme à l'historiographie classique développée depuis Jaurès, mais il s'attire un vrai procès en hétérodoxie, d'une mauvaise foi assez évidente. En fait, Soboul et Mazauric reprochent à Furet d'appartenir non à l'Université, mais à sa rivale, la « maison d'en face », la IV^e section de l'École Pratique des Hautes Études, dont la création a été financée en 1947 par la fondation Rockefeller.

Toutefois, la violence de la réponse envenime le débat et Richet, puis surtout Furet en viennent à infléchir leur pensée au point de prendre le contre-pied de leur propre ouvrage de 1965. Ils commencent par qualifier la révolution de 89 de « révolution des Lumières » plutôt que « bourgeoise » car elle est le fruit de l'union des élites bourgeoise et aristocratique. Puis, dans « Le catéchisme révolutionnaire », publié en 1971 dans les *Annales ESC*, Furet attaque violemment « cette vulgate lénino-populiste dont le *Précis* de Soboul est sans doute le meilleur exemple », « cet amalgame extravagant, qui est à peine forcé, dans lequel on reconnaîtra l'esprit manichéen, sectaire et conservateur d'une historiographie qui substitue le jugement de valeur au concept, la finalité à la causalité, l'argument d'autorité à la discussion ». Il conteste la réalité du prélèvement féodal, range la réaction aristocratique « au musée des réalités psychologiques, politiques et sociales », nie la fermeture de la noblesse au 18^e siècle, affirme que l'an II n'est pas un produit des circonstances mais de l'idéologie jacobine.

Cette attaque aboutit quelques années plus tard dans son ouvrage majeur, *Penser la Révolution française*, publié chez Gallimard en 1978. L'ouvrage se compose de deux parties. La première est une réflexion inédite intitulée « la Révolution est terminée », la deuxième reprend des articles déjà publiés : le « catéchisme », un article sur Tocqueville et un autre sur Augustin Cochin. Furet entend en finir avec les révolutionnaires et l'historiographie classique de la Révolution, avec « l'histoire commémorative » : « Aujourd'hui le goulag conduit à repenser la Terreur, en vertu d'une identité dans le projet ». Il faut rompre avec les déterminations économiques, politiques et sociales et se placer dans le temps long de l'Histoire pour considérer la Révolution française comme une rupture culturelle. Il se pose en héritier de Tocqueville pour considérer Louis XIV, Robespierre et Bonaparte comme 3 jalons de la « révolution de l'égalité » opérée par la centralisation administrative. Pour lui, la transformation des mœurs et des mentalités rend insupportable les résidus de l'Ancien Régime à partir de 1750, et suscite une « révolution culturelle pour l'égalité » ; mais en l'absence de liberté, les esprits éclairés s'en remettent aux philosophes, qui manient des principes abstraits sans se soucier du réel ; ils déclenchent alors une révolution des principes sans savoir comment ils seront appliqués. Furet peut donc dire, comme Augustin Cochin, que « 1789 ouvre une période de dérive de l'Histoire » (p. 69) que la Terreur se déduit du discours révolutionnaire, que « 1793 est déjà dans 1789 ». Il en appelle bizarrement à Marx pour disqualifier tous les analystes de la crise de l'Ancien Régime qui, appuyés sur les cahiers de doléances, ont cherché dans la rente féodale, la réaction aristocratique et l'exaspération des classes moyennes l'origine de la révolution. Suivant Cochin, Furet renverse la théorie des « circonstances » ; pour lui, c'est l'idéologie des révolutionnaires, préexistante à la révolution, qui contient et explique la Terreur : « Les circonstances qui poussent en avant la dynamique

révolutionnaire sont celles qui s'inscrivent comme naturellement dans l'attente révolutionnaire. A force de les avoir tellement anticipées, celle-ci leur donne immédiatement le sens qui leur est destiné ». La « conscience révolutionnaire » est pour lui constituée par « des états mentaux rigides et permanents » parmi lesquels la représentation du complot aristocratique est le plus connu. Si la fuite à Varennes a des conséquences catastrophiques pour Louis XVI, c'est parce qu'il fournit aux révolutionnaires ce qu'ils ont toujours su, à savoir que Marat avait raison de dire que le roi préparait le bain de sang contre-révolutionnaire. L'idée de la volonté générale et la pratique de la souveraineté populaire alimentent la machine à fabriquer la Terreur et cette dynamique fonde la culture politique nouvelle, comme chez Cochin. Là où Tocqueville voit des ruptures politiques commandées par des ruptures sociales, Furet, comme Cochin, voit une continuité, déterminée par la réalisation de l'Idée de la volonté générale.

C'est donc la psychologie qui fournit toute sa grille interprétative. Ainsi, pour lui, l'Ancien Régime est déjà mort en 1789 dans les faits, depuis la réforme de Loménie de Brienne en 1787, la Révolution n'a pu le tuer que dans les esprits. « La réaction aristocratique est davantage une réalité psychologique, politique et sociale qu'une donnée de la vie économique ».

Le problème, c'est qu'on a affaire ici à un dérapage interprétatif, sans aucun fondement sur le plan des recherches d'archives, mais qui donne naissance au moment du bicentenaire à un véritable réseau, autour de la personne de Furet.

5°) Le bicentenaire et le regain de l'historiographie conservatrice

Au moment du bicentenaire, la Sorbonne apparaît en effet comme « assiégée » par une résurrection surprenante du courant contre-révolutionnaire.

En 1974, **Jean Tulard** aide Pierre Gaxotte à mettre son livre à jour en y ajoutant une ample bibliographie, suivie d'un état de la problématique. Dans les notes, Tulard avance des propositions surprenantes : il suggère de rapprocher le mouvement sans-culotte de l'an II du poujadisme de la IV^e République, il conteste la notion de déchristianisation, pourtant mise en lumière brillamment par Vovelle, il cautionne le terme de « génocide » vendéen, et finalement les thèses de Gaxotte comme si elles avaient été prouvées par l'historiographie récente^{viii}.

Dans son *Histoire et dictionnaire de la Révolution française (1789-1799)*, publié en 1987, il présente un bilan contrasté de la période qui se caractérise par le meurtre politique, le génocide vendéen, « les hideux agents de la Terreur, la corruption et l'incapacité, la ruine économique, la guerre civile, le vandalisme borné et les discours creux » mais voit aussi la formulation des grands principes qui domineront le XIX^e siècle, la destruction de la féodalité, les victoires militaires, la grande nation consolidée par Bonaparte. En fait, Tulard noircit la Révolution pour mieux exalter Bonaparte. Il préface aussi un livre de Frédéric Bluche, *Septembre 1792, logiques d'un massacre*, paru en 1986, qui présente la révolution comme un bloc, tout de terreur, depuis octobre 1789, aboutissant au génocide. Il fait partie du jury de thèse de Reynald Sécher, (*Génocide franco-français, la Vendée-Vengée*, PUF, 1986) qui prétend que le Comité de Salut Public avait planifié « l'extermination de la race des Vendéens ». Tulard joue ainsi le rôle de caution scientifique et universitaire pour des travaux polémiques et militants.

Pierre Chaunu est l'autre maître à penser de cette école, et il se voudrait l'inspirateur d'une recherche nouvelle. Au début de sa carrière de chercheur, il avait exploré les mêmes pistes de Michel Vovelle, qui montrait *Dans Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIII^e siècle*, que la déchristianisation révolutionnaire n'était pas un épiphénomène artificiel mais qu'elle s'inscrivait dans une tendance longue, lourde et originale de la société française : le recul des pratiques de piété, la sécularisation et la déchristianisation en profondeur des comportements et des mentalités. A partir des années 1970, Chaunu renie ses propres recherches, et même la validité des sources sérielles pour l'histoire des mentalités. Il

est hanté par le déclin de l'Occident, se pose en défenseur des valeurs morales chrétiennes et devient la figure de proue du « lobby blanc » opposé à la commémoration du Bicentenaire, notamment dans les colonnes du Figaro-Magazine. Il invente le terme « génocide franco-français » et fait de la guerre de Vendée la matrice de tous les génocides ultérieurs^{ix}.

On retrouve ici les 2 lignes de la pensée de Gaxotte : la Révolution se résume à l'expropriation et à l'extermination, le tout produit par une « machine » à fabriquer de la Terreur, dont le ressort est entièrement idéologique et dont les acteurs sont prisonniers une fois que la machine est lancée. C'est que qu'on retrouve aussi dans Florin Aftalion, *l'Économie de la Révolution française* (Paris, 1987), qui croit retrouver dans la Révolution française le « cycle destructeur propre aux régimes totalitaires » : la création des assignats produit la crise, qui entraîne l'inflation, qui conduit aux contrôles étatiques, aux nationalisations, puis à la Terreur, donc de l'expropriation à l'extermination.

Ainsi, la Révolution française préfigurerait les totalitarismes modernes.

Devant cette inflation délirante, Furet finit toutefois par prendre ses distances. Critiqué notamment par Maurice Agulhon, qui rappelle que les circonstances ne sont pas un argument d'avocat mais la chair même de l'Histoire, désireux de ne pas rester à l'écart du Bicentenaire dès lors que la commémoration est officiellement décidée, il en vient à se renier lui-même, notamment l'idée que la tradition jacobine constitue la matrice du totalitarisme. Tout en critiquant l'historiographie « léniniste », il rejette le terme du « génocide » mais continue d'affirmer que la Terreur est inséparable de la culture politique révolutionnaire française. Il apparaît donc comme campé dans le « juste milieu ». Il s'appuie sur un réseau constitué de l'École des Hautes Études en Sciences sociales, des éditions Gallimard (avec Pierre Nora, son ami), il est co-président de la Fondation Saint-Simon (milieux économiques) et crée une collection à son enseigne chez Fayard puis Calmann-Lévy, il tient un séminaire à Chicago et a à sa disposition les colonnes du *Nouvel Observateur*. Tout ce réseau est mobilisé pour la publication du *Dictionnaire critique de la Révolution française*, dirigé en collaboration avec Mona Ozouf, publié en 1988, dont le thème récurrent est la stérilité de l'histoire universitaire, discipline académique enfermée dans les « règles canoniques » du savoir cumulatif. Dans le dictionnaire, 1789 se trouve de nouveau valorisé en raison de la formulation des Droits de l'homme, horizon qu'il n'aurait jamais fallu dépasser. L'idéal du révolutionnaire ensuite aurait dû être d'arrêter la Révolution : et Furet sacre Bonaparte. Enfin, toute l'analyse reste centrée sur le politique et le culturel, l'Histoire se trouve toute entière contenue dans le mouvement des idées. Quant à l'histoire sociale, à la tradition classique, on l'ignore, on fait comme si elle n'avait jamais existé.

C'est cette tendance qui a occupé le devant de la scène médiatique au moment du Bicentenaire : le réseau de Furet a eu les crédits officiels, les honneurs médiatiques et éditoriaux, et la commémoration s'en est tenue à une célébration molle et consensuelle de 1789.

C'est ensuite l'Université, parente pauvre des commémorations officielles, qui s'est pourtant montrée la plus féconde et qui a le plus contribué à approfondir notre connaissance de la période révolutionnaire.

2. Les tendances historiographiques depuis le Bicentenaire : bibliographie commentée

La tendance générale de l'historiographie actuelle, pour toutes les périodes, c'est un retour au « tout politique » et au « tout culturel ».

Le phénomène est repris et accentué par les programmes actuels de collège, en histoire médiévale, moderne et contemporaine : l'histoire sociale a la portion congrue et elle est déconnectée de l'histoire politique et culturelle, comme si le politique et le culturel étaient autonomes par rapport à l'organisation des sociétés, avaient leur propre cohérence et trouvaient en elles-mêmes leur propre explication et leur propre causalité. Après le dédain pour l'histoire politique des années 70, on assiste au retour en force de cette spécialité et à la mise à l'écart de l'histoire sociale (par exemple les programmes de collège prévoient une heure pour présenter la société d'Ancien Régime, réduite à un rappel de son organisation en trois ordres, et 9 heures pour l'Église au Moyen Âge mais sans un mot sur son pouvoir temporel et la dîme).

Les causes de ce phénomène sont multiples :

- Il peut s'agir d'un simple retour de balancier, d'un effet de mode après les excès simplificateur d'un certain déterminisme du politique par le social sur fond de marxisme mal digéré (« superstructures / infrastructures »)
- Le contexte idéologique général est marqué par la victoire depuis 1990 de l'idéologie libérale (ou de sa version simplificatrice) niant les liens entre société et politique, voire la notion même de société (cf. le discours de Mme Thatcher à un congrès du Parti conservateur, dans lequel elle affirme qu'il n'existe que des individus et des familles)
- Le contexte universitaire joue un rôle dans la mesure où la limitation de la durée des thèses à 5 ans est peu favorable à des recherches en histoire sociale qui impliquent long dépouillement de grosses séries d'archives : la thèse de Braudel serait irréalisable aujourd'hui.

Toutefois, il ne faut pas se méprendre :

- Tout d'abord, l'histoire politique et culturelle n'est plus ce qu'elle était avant sa démolition par l'école des Annales. Les objets de recherche, les problématiques et méthodes changent : ce n'est plus l'histoire événementielle des successions de règnes et de ministères, des négociations et des guerres. On constate un renouvellement des approches, des angles d'attaque, des sources utilisées.
- D'autre part, l'histoire sociale et économique de la Révolution française n'est pas morte. Le bicentenaire a donné lieu à la publication de synthèses et on a beaucoup progressé dans ce domaine, alors que la Révolution française était plutôt dédaignée par les historiens des Annales en raison de la durée trop courte de l'événement : 10 ans sont un cycle trop court par rapport aux « longues durées » braudéliennes.

A- Histoire économique et sociale

1) La Révolution française et l'économie : décollage ou catastrophe ?

C'est le titre d'un ouvrage de F. Hincker qui fait le point sur ces questions².

La Révolution française a longtemps été tenue pour responsable du « retard industriel français » par rapport à l'Angleterre et même à l'Allemagne, et du retard agricole.

Retard économique : la France a fait sa révolution industrielle plus tard et plus lentement que l'Angleterre ; les innovations techniques ont pris plus tardivement ;

² GAYOT P. et HIRSCH J.-P. (dir.), *La Révolution française et le développement du capitalisme*, N° spécial de la *Revue du Nord*, 1989.

HINCKER François, *La Révolution française et l'économie. Décollage ou catastrophe ?* CIRCA, 1989.

BÉAUR Gérard, MINARD Philippe et LACLAU Alexandra, *Atlas de la Révolution française, t. 10, Économie*, Paris, EHESS, 1997.

l'investissement dans la rente, notamment agraire, a été trop important par rapport à l'investissement productif, d'où un sous-équipement technologique et une productivité agricole et industrielle moindre ; les structures de production sont restées longtemps pré-industrielles, avec un retard à la concentration des propriétés et des exploitations agricoles, moins innovantes et moins productives ; l'archaïsme des organismes de crédit (retard bancaire, importance du crédit notarial), une longue prédominance de la production artisanale en PME et une sous-concentration industrielle caractérisent encore ce « retard industriel » français, encore visible dans les années 1930 (d'où l'impact amorti de la crise américaine de 1929 sur l'économie française par rapport à l'Angleterre et l'Allemagne).

La responsabilité de la période révolutionnaire et impériale dans ce retard résulterait de plusieurs facteurs :

- la vente des biens nationaux a provoqué la multiplication des micro-propriétés paysannes, freinant ainsi la concentration des exploitations et entraînant un surinvestissement dans la terre de la part de la bourgeoisie, d'où l'immobilisation et la stérilisation du capital, qui a manqué à l'industrie.
- le commerce a été ruiné à cause des guerres puis du blocus continental, de l'absence d'entretien des routes par suite de l'abolition des corvées royales
- le Gouvernement révolutionnaire a aggravé la situation du fait de la ponction de l'économie de guerre sur la production et la main d'œuvre, du dirigisme outrancier ayant retardé l'autorégulation par le marché, malgré les vœux unanimes des physiocrates et des industriels avant la Révolution française en faveur de la libéralisation totale de l'économie.
- l'État et les particuliers ont été ruinés par le système de l'assignat et ses avatars.
- la persécution des riches pendant la Terreur a inhibé les entrepreneurs.

Ainsi, la période 1789-99 serait une ère de catastrophe économique ; en revanche, on présente volontiers l'Empire comme une période de stabilisation et d'essor économique et technique (voir les manuels scolaire et la mise en valeur du rôle des préfets dans ce domaine)

Toutefois, un certain nombre de travaux universitaires mettent à mal les idées reçues.

a) **Le libéralisme à la française**

Une première idée reçue voudrait que la Révolution française ait aboli toute réglementation économique et toute intervention de l'État, introduit le « laissez-faire, laissez passer » réclamé par les physiocrates et les entrepreneurs.

C'est faux à double titre :

- Tout d'abord, le slogan des patrons avant, pendant et après la Révolution française serait plutôt « laissez-nous faire mais protégez-nous beaucoup ». Dès 1786 (traité de commerce avec l'Angleterre) et pendant toute la Révolution, les entrepreneurs ont opéré un « lobbying » intense pour obtenir la surveillance de l'État contre les manœuvres frauduleuses ; pour obtenir une régulation de la concurrence (réglementation des conditions de production, surveillance de la qualité, interdiction du dumping...) ; Ils ont réclamé des investissements publics et des commandes publiques et le financement par l'État de la formation professionnelle et de la recherche, comme aujourd'hui. Sous l'empire, les industriels français ont fait fortement pression en faveur du blocus continental contre l'Angleterre. C'est une originalité des patrons français : ils n'ont jamais été « ultra libéraux » contrairement aux théoriciens de la physioocratie
- D'autre part, la Révolution française n'a pas supprimé l'intervention de l'État dans l'économie :

- ⇒ L'économie de guerre s'est traduite par la stimulation et/ou la création de manufactures d'armes, poudres, souliers et fournitures militaires diverses sous toutes les formes : entreprises privées, nationales ou mixtes, ou régies, etc.
- ⇒ L'État a strictement contrôlé le commerce extérieur : douanes, interdictions d'exporter + achats directs par l'État de subsistances et matières premières (par la Commission des Subsistances et Approvisionnements en 1793-95, puis le Ministère de l'Intérieur).
- ⇒ Il contrôle aussi les mines ; leur ouverture suppose une concession de l'État, réputé propriétaire du sous-sol national ; l'État supervise la production et la commercialisation .
- ⇒ Il contrôle les marchés, notamment grâce au système des achats et réquisitions pour l'armée par une foule d'agents du Pouvoir Exécutif (chevaux, subsistances, attelages, chaussures, vêtements, etc.). Au-delà, l'État intervient constamment sur le marché des grains, même sous Turgot à la grande époque de la libéralisation, et jusqu'au Second Empire ; les intendants, puis les conseils généraux, puis les préfets, font acheter des grains quand ils sont bon marché pour les remettre sur les marchés pendant les périodes de hausses afin de juguler la montée des prix ; l'administration opère en général par des agents officieux, des hommes de paille que l'on subventionne pour ces ventes en dessous du cours ; il institue dans ce but une « Réserve de Paris » qui fonctionna jusqu'en 1860. Sous la Terreur, les administrations de district et de communes, les agents de la Commission des Subsistances et les Représentants en mission sont chargés de l'application du Maximum des prix.
- ⇒ Enfin, l'État stimulation la production industrielle au moyen d'aides à l'innovations ; il finance de la recherche sur fonds publics, crée les Grandes Écoles, organise l'exposition annuelle des produits de l'industrie avec prix à partir du Directoire, sous l'égide du Ministère de l'Intérieur et des agents du Pouvoir Exécutif puis des préfets.

Ainsi, l'État a toujours joué un rôle important dans l'économie, conformément au vœu des entrepreneurs.

b) La production a-t-elle chuté ?

- Il est impossible de mesurer l'évolution globale de la production agricole, ni en volume ni en valeur par rapport à celle des années 1780. L'augmentation des prix est largement imputable à d'autres causes (spéculation sur les grains, rétention de grains, variations monétaires, puis à l'inverse prix sans rapport avec la production pour cause de maxima locaux, de réquisition et de maximum national) ; la production est elle-même et par nature très variable d'une année sur l'autre et d'une localité à l'autre. Certains historiens ont proposé d'utiliser comme indicateur l'augmentation de la rente foncière, mais tout ce qu'on peut en dire c'est qu'elle augmente parallèlement aux prix. Nous n'avons donc pas d'indicateur fiable.
- De nouvelles approches se sont fait jour sur la crise économique de 1787-89. Ce n'est pas une pure crise économique d'Ancien Régime (la crise de subsistance entraînant la hausse du prix des grains, ce qui provoque la contraction des achats non vitaux, d'où une crise de l'artisanat et de l'industrie, donc des licenciements et du chômage, entraînant une nouvelle contraction des achats, etc., jusqu'à ce qu'une nouvelle récolte abondante rompe le cercle vicieux). Il convient en effet de

revaloriser le rôle très négatif du traité de commerce de 1786, qui a fourni une base « moderne » à la crise conjoncturelle de subsistances : une crise industrielle existant avant.

- En ce qui concerne la production industrielle, on note l'essor de la production sidérurgique (mais peu de l'acier, surtout de la fonte, ce qui traduit le retard d'équipement de ce secteur). Le marasme des industries toilières est indéniable (lin et laine), mais la période est faste pour les cotonniers³ : ils achètent des bâtiments d'usines en biens nationaux, n'ont jamais de problème ni d'approvisionnement (malgré la guerre et la crise coloniale) ni de débouché ; les dynasties d'entrepreneurs se consolident (à Rouen, Lille, Paris, etc.), bâtissent des fortunes solides, investissent, développent leurs activités, avec des stratégies variables, adaptées à la conjoncture (par exemple des investissements dans la terre, refuge provisoire en périodes de forte inflation ou de blocus). On doit aussi relativiser le thème du retard technologique français par rapport à l'Angleterre : l'espionnage industriel est resté très actif -malgré guerres et blocus, et la recherche nationale active (grâce au poids de la nécessité et à la liberté de la presse qui a permis l'édition de nombreuses publications techniques)

Tout compte fait, la Révolution française n'a pas entraîné un effondrement de la production, qui repartirait sous l'Empire.

c) Le commerce a-t-il été anéanti ?

- On observe une nette restriction des achats sur le marché intérieur car vu la baisse des prélèvements (fiscaux et seigneuriaux), on a moins besoin de liquidité et on porte moins sa production au marché. (NB : même sous l'Ancien Régime et dans les provinces reculées, l'idée qu'il aurait existé une économie d'autosubsistance paysanne doit être rejetée : elle ne pouvait pas exister dans un pays où l'immense majorité des exploitants n'étaient pas autosuffisants, d'où la nécessité de revenus de compléments et donc de relations avec le marché des produits ou le marché du travail).
- Les ports atlantiques ont souffert de la crise coloniale, de la guerre et du blocus anglais, même si la contrebande est restée très active.
- Mais le territoire national a été agrandi, d'où la dynamisation de nouveaux espaces et l'ouverture de nouvelles voies d'échanges ; on note en particulier le renforcement d'une « route méridionale du métal », de l'Espagne jusqu'au Rhin, et d'une route rhénane et orientale par Lyon, Strasbourg, autrement dit un déplacement du centre de gravité du commerce vers l'intérieur du pays au détriment de la façade atlantique et une nouvelle hiérarchisation du réseau urbain autour de Paris, Lyon et Strasbourg, à condition que le réseau routier suive...

Pour conclure, sur le terrain de l'économie, la Révolution française n'a pas été une catastrophe, mais l'occasion de restructurer et de réorienter la production et les échanges sur de nouvelles voies prometteuses. Les entrepreneurs ont poursuivi leur activité sans attendre la prétendue embellie impériale, avec l'aide de l'État et sous l'impulsion de l'économie de guerre. Il faut parler d'une articulation plus que d'une rupture entre deux périodes de l'histoire économique.

³ CHASSAGNE Serge, *Le coton et ses patrons, France, 1760-1840*, Paris, ed. EHESS, 1991.

On peut tirer un bilan également nuancé des bouleversements sociaux provoqués par la Révolution française.

2) La Révolution française et le monde rural

a) Y a-t-il eu une révolution paysanne autonome ?

Les travaux de G.Lefebvre sur la spécificité de la Révolution française vue par les paysans, sa thèse sur les paysans du Nord, les *Questions agraires au temps de la Terreur* et les travaux postérieurs permettent d'avoir quelques certitudes à l'échelon national :

- La « réaction féodale » ou « seigneuriale » est une réalité. Avant la révolution, la baisse du montant de la rente a conduit les seigneurs grands propriétaires à un souci de rentabilité et de modernisation ; ils se lancent ainsi dans une exploitation rationalisée des forêts et des pacages (développement de l'élevage intensif) qui entraîne la reprise de biens communaux ou l'exercice du droit de « triage » (partage des communaux dont 1/3 revient au seigneur) ; ils réactivent des droits anciens, revalorisés au cours moderne, employant de nombreux « feudistes » pour dresser des « terriers » (dont l'exemple le plus célèbre est sans doute Babeuf)⁴.
- Les conflits entre paysans et seigneurs se multiplient dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Ce siècle est réputé « sage » car il a connu peu de révoltes populaires par rapport au siècle de Louis XIV, mais cette apparence sagesse masque de très nombreux conflits juridiques mis en évidence par les monographies ; ces conflits sont l'occasion pour les communautés rurales de se forger une conscience collective anti-seigneuriale et des habitudes de mobilisation solidaire. Ils font aussi apparaître les failles de la solidarité (par exemple à propos du partage des communaux et de leur utilisation). En Bretagne Finistère, de très nombreux conflits se cristallisent autour du domaine « congéable », mode d'exploitation dominant où le domainier, corvéable, loue la terre et possède les bâtiments mais d'où il peut être « congéé » par le seigneur, jusqu'à la réforme en 1791 et l'abolition du système avec rachat en 1792 (abolition qui expliquerait en partie la « sagesse » de la paysannerie bretonne, « bleue » en 1793)
- Dès le printemps 1789, les refus de payer les droits seigneuriaux et les révoltes rurales se multiplient. Au printemps, elles ont souvent pour mobile la pénurie alimentaire et s'attaquent à tous ceux qui possèdent, stockent ou vendent du grain, sans connotation spécialement anti-aristocratique. Le mois de juillet 1789 est marqué en revanche par de nombreuses insurrections anti-aristocratiques, 7 de grande ampleur (Vivarais, Franche-Comté, Basse-Normandie...). On peut lire à ce sujet l'article récent de Timothy TACKETT⁵ qui compile études sur sources et monographies récentes sur la Grande Peur, ainsi que l'ouvrage de Vovelle sur la géopolitique de la Révolution française. La carte de ces troubles anti-seigneuriaux ne recoupe pas toujours celle de la Grande Peur mais souvent la complète. En effet, la panique reposait en général sur la peur d'un ennemi externe, inconnu, fantasmatique, alors que les insurrections traduisaient la colère des communautés contre un ennemi interne (le seigneur, le percepteur, etc.) clairement identifié. Lefebvre avait montré que la « Peur » ne résulte pas d'une action concertée mais d'une série de paniques en chaîne provenant de 5 ou 6 sources, pendant une période de 3 semaines. Il a mis en évidence les mécanismes de la transmission, le

⁴ LEFEBVRE Georges, *Questions agraires au temps de la Terreur*, rééd. CTHS, Paris 1993.

LUC Jean-Noël, *Paysans et droits féodaux en Charente-Inférieure pendant la Révolution française*, Paris, CTHS, coll. Mémoires et documents n° 40.

⁵ TACKETT Timothy, « La Grande Peur et le complot aristocratique sous la Révolution française », *A.H.R.F.* n° 335, janvier/mars 2004, pp. 1-17.

contenu de la peur (des milliers de « brigands inconnus allaient attaquer les communautés » ; ces brigands attendus étaient souvent des soldats étrangers dans les zones frontalières, des armées de plusieurs milliers d'hommes, ou bien des bandes de vagabonds dans les régions de l'intérieur, venus s'attaquer aux récoltes dans les régions de grande culture du Bassin Parisien), et ses conséquences : la formation des gardes nationales et des milices bourgeoises et l'abolition du « féodalisme » dans la nuit du 4 août. Toutefois, le catalyseur de la Grande Peur est aujourd'hui débattu : les députés à la Constituante, impressionnés par les récits de châteaux en flammes, les mémoires du temps qui cherchèrent à interpréter l'événement après coup l'imputèrent à la peur d'un complot aristocratique, hypothèse retenue par Lefebvre, et amalgamèrent les insurrections anti-aristocratiques (comme celle mise en scène dans 1788) et la Grande Peur, qui déboucha pourtant très rarement sur des violences contre les seigneurs. Toutefois, Tackett et les monographies récentes ont mis en évidence que les références à un complot aristocratique sont très rares sur le moment dans les récits de l'événement. À l'inverse, dans certaines zones rurales, les milices paysannes qui se forment placent à leur tête le seigneur pour organiser la défense de la communauté contre l'ennemi extérieur. Tackett avance l'hypothèse que le « catalyseur » de la Peur serait d'abord le mélange d'espoir inouï et d'angoisse quasi millénariste suscité par la rédaction de cahiers de doléance et la convocation des États généraux, et aussi par la vacance du pouvoir au niveau national et local, l'effondrement de l'autorité face à la multiplication des troubles (capitulation de la monarchie à Paris, désertion de nombreux intendants, subdélégués, percepteurs et magistrats).

- La Grande Peur est en tous cas la quatrième étape des origines de la Révolution française : la radicalisation de la paysannerie⁶. Si on additionne les révoltes et la Peur, ce qu'ont fait les députés avec les informations dont ils disposaient, dans l'été 1789 on aboutit à une sorte de jacquerie généralisée.
- Sur la question de savoir comment les luttes paysannes s'intègrent au contexte général de la Révolution française, on sait que les rythmes coïncident (Grande Peur / 14 juillet) et que les revendications paysannes rejoignent en grande partie celle des classes populaires urbaines : maximum des prix, thème du complot aristocratique, revendication de mesures contraignantes à l'égard des spéculateurs. On relève dans les mouvements paysans des références aux Droits de l'Homme contre les privilèges, aux nouveaux principes, à l'égalité républicaine et à la souveraineté populaire exercée directement. Les classes populaires rurales adoptent aussi le thème sans-culotte de « l'économie morale » chère aux robespierristes : nul homme ne peut affamer librement son semblable, le droit à l'existence est le premier des droits de l'homme, l'économie doit être subordonnée à la morale sous la sauvegarde des institutions républicaines.
- Mais il existe des revendications spécifiques, dont certaines seront satisfaites en l'an II : abolition des droits seigneuriaux réels sans rachat, vente en petits lots des biens nationaux, division des fermes contre le monopole des gros fermiers (en Bassin parisien notamment).

⁶ Les 4 étapes distinguées par Lefebvre en 1788-1789 sont les suivantes : 1° : la crise financière structurelle de la monarchie et la révolte aristocratique conduisant aux États Généraux ; 2° : la prise en main de la révolution politique par l'élite du Tiers-État ; 3° : l'intervention de la masse populaire parisienne ; l'insurrection de la paysannerie.

Pour conclure, on parle plutôt aujourd'hui d'une « voie paysanne » de la Révolution française⁷. Ce qui est présenté dans le film *1788 de Laroche Foucault* est une assez bonne synthèse des problèmes paysans de la Révolution française, pas tellement vieillie. La participation massive des populations rurales à la Révolution française est une originalité de la « voie française à la transition ». Ailleurs en Europe, celle-ci est plutôt le fait des élites urbaines, la masse paysanne restant soit indifférente, soit hostile aux changements politiques et sociaux qui marquent le passage d'une société pré-industrielle à une société industrielle.

On a beaucoup avancé par ailleurs sur le grand chantier des biens nationaux, qui permet de faire le lien entre histoire économique et histoire sociale.

b) Les biens nationaux

On dispose d'une grande synthèse récente réalisée à partir du dépouillement de milliers de publications, monographies, etc., parues depuis le 19^e siècle et de recherches récentes (maîtrises, DEA, thèses). Puis les données ont fait l'objet d'un traitement informatique grâce à un logiciel spécialement conçu pour aider au dépouillement des documents sur les biens nationaux. On a des résultats pour plus de la moitié des districts français, donc on peut juger l'échantillon représentatif et les conclusions définitives. Les auteurs de ce remarquable travail de synthèse, Bernard Bodinier et Éric Teyssier⁸, ont suivi le destin des biens nationaux vendus jusqu'à la Restauration. Ils distinguent les biens de Première et de Seconde origine car les conditions de vente changent (la vente par petits lots est autorisée de 1793 à 1796) donc le profil social des acheteurs.

- La terre avant la Révolution française : 6 à 7 % appartient à l'Église (dont entre 1/2 et 3/4 aux réguliers, d'où la faible résistance à la nationalisation des députés du clergé à l'Assemblée Nationale, car les élus du clergé étaient surtout des séculiers) ; 10 à 15 % du sol sont occupés par les biens communaux (selon les régions) ; 30 à 40 % appartient aux paysans ; le reste (de 54 à 62 %) revient à la noblesse et la bourgeoisie.
- Les biens nationaux vendus représentent 10 % du territoire et 260 000 immeubles. La principale victime de la vente c'est l'Église, la noblesse n'a fourni que 3 à 4% des biens nationaux et a acheté des biens d'Église.
- Les acquéreurs : 50 % sont des paysans mais ils n'achètent que 35 à 40 % du sol et plus des 3/4 de leurs lots sont inférieurs à 5 ha. 80 % sont des ruraux, surtout des grands fermiers, mais les citadins l'emportent si on considère les surfaces totales acquises.
- Conséquences sociales : Tout retour en arrière était impossible dès 1799 tant les reventes ont compliqué la situation des biens. La petite et micro exploitation paysanne a été démultipliée et les reventes ont accentué la pulvérisation. Les propriétés foncières bourgeoises ont été consolidées (la grande bourgeoisie achète plutôt des biens d'Église, la petite et moyenne des biens d'émigrés). Les nobles ont acheté des biens de 1^e origine, ce qui fait qu'il n'y a pas eu de bouleversement des hiérarchies sociales rurales : le seigneur reste en général le premier propriétaire foncier de la commune. On relève le maintien et la consolidation d'une « fermocratie », surtout dans les plaines du Nord, le Bassin parisien, le Languedoc : des dynasties de gros fermiers renforcent leur pouvoir et cumulent à la fois le pouvoir économique (par l'embauche des salariés et leur poids sur les marchés) et le pouvoir politique (fonctions municipales). Les charges pesant sur les paysans (dîme et droits seigneuriaux) ont été allégées en théorie, mais de nombreux propriétaires cherchent à intégrer cette charge dans les nouveaux baux signés à l'époque, d'où d'innombrables

⁷ ADO Anatoli, *Paysans en révolution. Terre, pouvoir et jacqueries 1789-1794*, 1987, trad. Paris 1996.

⁸ BODINIER, Bernard , TEYSSIER, Éric , avec la participation de François ANTOINE, préface de Jean-Marc MORICEAU, *L'événement le plus important de la Révolution, la vente des biens nationaux*, Paris, Société des études robespierristes et Comité des travaux historiques et scientifiques, 2000, 501 p., 210 F (32 euros).

conflits en justice de paix sur les baux et une élévation générale du montant des baux ruraux.

- Conséquences économiques : la vente a-t-elle entraîné l'immobilisation du capital dans la terre au détriment de l'investissement industriel ? C'est discutable : il s'agit souvent de stratégies de mise à l'abri temporaire du capital marchand au moment où la rente foncière monte (d'après les travaux de R. Marx sur l'Alsace, de S. Chassagne sur la Normandie). La micro exploitation est-elle responsable de la faible efficacité de l'agriculture française et du retard agricole français ? Là aussi c'est discutable : des monographies nombreuses ont montré l'efficacité de la micro-exploitation lorsqu'elle est cultivée de façon intensive, avec des assolements qui peuvent être très sophistiqués (Alsace, Flandres...)
- Conséquences financières. Le bilan est très positif pour l'État. Les biens, estimés à 3 milliards en numéraire (soit moins que la valeur de la dette royale), n'ont été vendus au final que 1,8 Md en numéraire, mais pour une valeur très supérieure en assignats. De ce fait, l'État non seulement a totalement soldé la dette de l'Ancien Régime mais a aussi financé l'effort de guerre pendant 10 ans quasiment sans impôts (en raison d'une grève fiscale généralisée et de la disparition des impôts indirects) ; de plus, ces biens n'ont rien coûté à l'État. L'assignat a été une mauvaise affaire pour les salariés, mais une excellente affaire pour les débiteurs qui procèdent à un désendettement massif : on solde ses dettes et on liquide ses rentes chez le notaire en profitant de la dépréciation monétaire, d'où une spoliation des rentiers (de l'État ou privés), le tout au prix d'une énorme contraction du crédit ensuite.
- En ce qui concerne les Biens communaux, la loi du 16 juin 1793 autorise leur partage si 50 % des habitants sont d'accord, femmes comprises. Leur superficie est très variable, de même que leur situation en droit et leur exploitation (communale, ou seigneuriale, ou affermée, utilisée par le troupeau de commune ou louée à un gros exploitant forestier ou pastoral, etc.) D'où l'ambiguïté de la position des divers groupes sociaux dans chaque commune (faut-il garder la jouissance collective ou parcelliser ?) ; les communaux sont un enjeu de rivalités dans les communautés paysannes et les décisions prises ont été très variables d'une commune à l'autre.

Finalement, la vente des Biens nationaux a été le plus grand transfert de propriété de l'histoire de France, et c'est un phénomène social et politique fondamental même s'il n'est pas original (cf. la politique de Joseph II par rapport aux biens monastiques aux Pays-Bas autrichiens).

Beaucoup de recherches ont donc abouti et ont fait progresser notre connaissance du monde rural. En revanche, il y a peu de renouvellement sur les classes urbaines.

3) Les classes sociales urbaines

Le chantier a été peu renouvelé.

a) Les élites

J'ai déjà eu l'occasion de mentionner les nouvelles hiérarchies urbaines : les dynasties bourgeoises intellectuelles et industrielles se consolident dans la plupart des grandes villes ; leur richesse s'accroît ; elles s'emparent durablement du pouvoir municipal et rejoignent la noblesse dans les « masses de granit » de l'Empire. On retrouve ici le thème bien connu de la « fusion des élites », favorisée par l'émigration et/ou l'éclipse des élites urbaines nobiliaires pendant la période.

b) Les sans-culottes

Une récente biographie de Soboul par Claude Mazauric⁹ a été l'occasion de faire le point sur ce domaine. La sociologie de Soboul s'appuie sur les travaux de Durkheim et de

⁹ MAZAURIC, Claude , *Albert Soboul (1914-1982), Un historien en son temps. Essai de biographie intellectuelle et morale*, Éd. d'Albret, 2004.

Gurvitch et non sur Marx ; pour eux, un groupe social n'est pas réductible à une strate sociale : « le groupe est une unité collective réelle mais partielle, directement observable et fondée sur des attitudes collectives continues et actives, ayant une œuvre commune à accomplir, une unité d'attitudes, d'œuvres et de conduites qui constitue un cadre structurable, tendant vers une cohésion relative des manifestations de sociabilité ». Cela implique qu'il existe une unité matérielle et symbolique, même transitoire. De ce point de vue, les sans-culottes pour Soboul n'ont jamais constitué une classe sociale mais un groupe « de la boutique et de l'atelier », mêlant patrons, maîtres, ouvriers, compagnons, producteurs et gestionnaires, et uni dans des rapports de proximité à la fois conflictuels et coopératifs.

Comment expliquer son unité, perceptible dès 1791, et sa capacité d'intervention politique, victorieuse en 1793 ? Plusieurs facteurs interviennent :

- Une mentalité collective incorporant des héritages de longue durée qui opposent le monde du travail manuel productif, toujours exposé à la cherté et à la pénurie, au monde de la rente et du profit.
- Une conception de la souveraineté comme l'expression immédiate d'un désir collectif impérieux ; on peut y voir la théorisation d'anciennes pratiques corporatives (fondées sur le compagnonnage et la communauté de résidence), enrobée dans un discours rousseauiste vulgarisé. Le peuple peut donc légitimement se ressaisir à tout moment de sa souveraineté et l'exercer directement (« jugements » lors des massacres de septembre, surveillance des autorités constituées par les sociétés populaires et les Comités de surveillance - légalisée le 14 frimaire an II, droit de pétition et d'insurrection fréquemment utilisé, droit de regard sur les « mandataires du peuple »)
- Un égalitarisme de type plébéien, qui voit l'égalité des jouissances comme un complément naturel de l'égalité des droits. D'où le rejet de l'aristocratie des riches, la revendication d'une économie morale où le droit de propriété doit être subordonné au droit à la vie (conception reprise par les Montagnards)
- Un idéal unitariste de la communauté : la fraternité des membres du groupe est fondée sur la solidarité matérielle et morale qui existe entre « frères et amis » ; et cette fraternité est un instrument de lutte contre l'ennemi : « l'aristocratie », « les sangsues du peuple » car elle débouche sur la fraternisation dans l'action (notamment en août 1792, mai-juin 1793). D'autres sociologues ont montré que la force du lien social symbolique est si impérieuse que l'individu rejeté par le groupe peut aller jusqu'à la mort (réelle ou symbolique) ; elle explique la prégnance forte de la sans-culotterie dans le petit peuple parisien en l'an II, et les pratiques courantes que sont dans les sociétés populaires les « scrutins épuratoires ».

La sans-culotterie était donc un groupe complexe et contradictoire qui fut la force d'entraînement de la révolution urbaine, qui permit l'expression d'une certaine conscience sociale chez les dominés et rassembla des groupes où les salariés de l'artisanat et de la manufactures étaient majoritaires.

Ce groupe n'a eu qu'une existence transitoire. Les facteurs de sa dissolution sont nombreux : épuisement biologique des cadres après 5 à 10 ans d'engagement actif ; départ de nombreux cadres aux armées ; effet démobilisateur des victoires militaires de l'an II (qui distendent le ressort patriotique d'inclusion au groupe) ; bureaucratisation et corruption d'une partie des cadres et mise à jour de contradictions de fond entre les différends sous-groupes qui la composent (polarisation des revenus, représentations différentes de l'avenir commun), qui deviennent plus aiguës après germinal an II.

Les recherches actuelles mettent l'accent sur les fractures et les contradictions internes du groupe : fractures sociales visibles dans le langage, tensions et conflits découlant de la vie

en ateliers. Selon S. Kaplan¹⁰, le concept de sans-culotterie aurait même servi aux maîtres d'instrument de contrôle social en remplacement du système corporatif, jusqu'à ce qu'en l'an II les contradictions sociales l'emportent sur la « concorde mutuelle » imposée par les circonstances politiques et patriotiques. Les travaux de Raymonde Monnier sur le faubourg Saint-Antoine¹¹ et de Haïm Burstin sur le faubourg Saint-Marcel montrent que tout l'espace parisien, et surtout le centre et le Nord, était manufacturier et composite, et que la sans-culotterie était partout présente, par endroits détentrice d'une sorte d'hégémonie de représentation du quartier même quand elle n'est pas majoritaire dans la population.

Les travaux de Soboul n'ont donc pas été sérieusement remis en cause, même si sa méthode a un peu vieilli ; ils ne peuvent être réduits à une simple application d'une vulgate sociologique marxiste mal digérée et réductrice. C'est une sociologie originale pour l'époque, qui repose sur l'analyse des situations matérielles mais aussi des discours et des représentations. Elle prend en compte le social, l'économique, le mental, l'idéologie, le comportement et même la linguistique des divers groupes, elle pose les premiers éléments de l'ethnologie historique.

Si les travaux de sociologie urbaine récents n'ont pas bouleversé nos connaissances, on ne peut pas en dire autant du problème colonial, qui a connu un complet renouvellement.

4) La Révolution française et les colonies

Les travaux ont été menés principalement par Yves Bénot, Marcel Dorigny et Florence Gauthier¹². La question posée est de savoir si l'abolition de l'esclavage était ou non inscrite dans la logique révolutionnaire et si oui, comment il se fait qu'elle ait tardé si longtemps à se concrétiser.

a) Le combat pour l'abolition avant 1789

Il est mené par notamment la Société des amis des Noirs en 1788-1791. Avant la Révolution française, l'ambiance est plutôt favorable à l'abolition au moins de la traite : la littérature des Lumières est très généralement hostile à l'esclavage et à la domination d'un peuple par un autre (Diderot, Raynal, S. Mercier) et l'opinion éclairée est gagnée à l'idée de l'abolition de la traite. L'idée reçue généralement est que l'abolition doit se faire en concertation avec l'Angleterre, où le mouvement abolitionniste est fort et qui est le principal concurrent colonial et commercial ; que l'abolition doit concerner d'abord la traite (au moyen des suppressions des subventions d'État qui la rendent seule rentable, ce qui a l'avantage d'économiser sur le budget, par exemple 45 millions de livres par an pour la seule île de Saint-Domingue) ; que la suppression de la traite permettra un adoucissement de la condition des esclaves puisqu'on passera d'un esclavage de peine (on achète l'esclave adulte et on l'épuise) à un esclavage d'élevage, d'où la nécessité d'épargner la main d'œuvre et d'innover

¹⁰ **KAPLAN, Steve L.**, *La fin des corporations*, Paris, Fayard, 2001.

¹¹ **MONNIER, Raymonde**, *Le faubourg Saint-Antoine pendant la Révolution française*, Paris, SER

BURSTIN Haïm, *Le faubourg Saint-Marcel à l'époque révolutionnaire : structure économique et composition sociale*, Paris, SER, 1983

¹² **DORIGNY, Marcel, GAINOT, Bernard**, *La Société des Amis des Noirs (1788-1799). Contribution à l'histoire de l'abolition de l'esclavage*, Paris, UNESCO, 1998. **BÉNOT Yves**, *La Révolution française et la fin des colonies, 1789-1794*, Paris, La Découverte, nouvelle ed. augmentée 2004. **BENOT Yves**, *La Guyane sous la Révolution, ou l'impasse de la révolution pacifique*, Ibis rouge Éditions, Kourou, 1997.

DORIGNY Marcel (publiés sous la direction de), *Esclavage, résistances et abolitions, Actes (partiels) du 123^e Congrès des Sociétés historiques et scientifiques*, Fort-de-France-Schoelcher, 1998, Paris, Éditions du C.T.H.S., 1999, 575 pages

GAUTHIER Florence, *Triomphe et mort du droit naturel en révolution, 1789-1795-1802*, Paris PUF, 1992.

WANQUET Claude, *La France et la première abolition de l'esclavage (1794-1802) [le cas des colonies orientales, île de France (Maurice) et la Réunion]*, Paris, Karthala, 1998

pour améliorer la productivité (utilisation d'animaux, de machines, etc.). La libération des esclaves est en général perçue comme progressive, après constitution d'un petit pécule par l'introduction d'une sorte de salariat qui permettra à l'esclave de se racheter.

Ces idées sont généralement bien reçues à Versailles, où une partie du ministère des Colonies semble acquiesce à l'abolition des subventions à la traite et où l'on négocie avec l'Angleterre. Mais en même temps le ministère n'entend pas du tout adoucir le régime de l'Exclusif.

Le mouvement abolitionniste n'a pourtant pas abouti avant 1789 en raison de l'hostilité résolue des colons, qui rejettent toute modification dans le régime de la traite, et des villes françaises de l'Atlantique qui veulent garder ce secteur commercial et les primes. Non seulement le sort des esclaves ne s'adoucit pas, mais la condition des Noirs libres (ou « mulâtres ») se dégrade au XVIII^e siècle, surtout dans les colonies comme Saint-Domingue où ils sont en passe de devenir plus nombreux que les Blancs et où ils ont commencé à former une bourgeoisie noire, en général urbaine, mais qui est même propriétaire de plantations et d'esclaves. Ces mulâtres sont les descendants des enfants que les premiers colons aventuriers blancs avaient eus avec des femmes esclaves noires ; ils ont été affranchis et reconnus par leurs pères et sont particulièrement nombreux à Saint-Domingue : ils y possèdent 1/3 des terres, 1/4 des esclaves, et concurrencent les Blancs. Le Code Noir de Colbert leur reconnaissait les mêmes droits qu'à tout homme libre. Or, au XVIII^e siècle, des ordonnances ministérielles ou locales introduisent dans la législation un préjugé de couleur : on interdit aux Noirs les fonctions publiques, le port de l'épée, de certains vêtements, l'accès à la fonction d'officier, on met au ban de la société locale ceux qui pratiquent le mariage mixte et on se met à rechercher la « pureté du sang ». Résultat : aucune réforme ne peut intervenir.

b) sous la révolution

Les amis des Noirs n'ont jamais renoncé et ont continué le combat jusqu'à l'abolition totale du 16 pluviôse an II (4 février 1794) : Mirabeau, Grégoire, Brissot, Condorcet, Garat, Polverel et Sonthonax sont les plus notables. Le décret a été appliqué en Guyane et à la Guadeloupe en juin 1794, mais *pas en Martinique*, prise par les Espagnols ; ni aux Mascareignes, où colons et mulâtres (peu nombreux) ont forcé les commissaires de la Convention à rembarquer et ont maintenu le statu quo.

Pourquoi cela a-t-il été si long, alors que l'abolition semble découler naturellement de l'art. 1 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ?

C'est d'abord le résultat de l'activité inlassable du lobby colonial en France. Les assemblées coloniales bien qu'illégales et auto-proclamées représentatives, ont envoyé des députations successives aux assemblées législatives. Bien que royalistes et très réactionnaires, ces députés sèment la confusion et s'attirent le soutien des députés patriotes en protestant contre « le despotisme ministériel », en réclamant comme les autres départements français le droit de s'auto-administrer, et l'abolition de l'Exclusif (d'où un conflit d'intérêt avec la bourgeoisie des ports, mais qui sera dépassé). Ils font jouer le sentiment de solidarité entre membres du Tiers-État métropolitain et colonial. Encore dans l'hiver 1793, les émissaires envoyés en métropole par les Conventionnels abolitionnistes Polverel et Sonthonax, sont arrêtés lorsqu'ils débarquent en France sous l'action de Page et Brulley, qui ont réussi à convaincre le Comité de Salut Public que l'abolition servait l'Angleterre et qu'elle était donc objectivement contre-révolutionnaire (ce qui est mauvais pour l'économie française et bon pour l'Angleterre est mauvais pour la Révolution) ; il faut l'intervention de la Convention pour les faire libérer, et qu'ils puissent présenter la réalité de la situation à Saint-Domingue : l'abolition est le seul moyen de conserver l'île dans le sein de la République en mobilisant les esclaves affranchis et les troupes de Toussaint Louverture dans la défense de la République contre l'ennemi anglais et espagnol.

Sur place, il faut souligner l'action très intense et souvent préventive des colons blancs pour la défense de leurs intérêts, parfois contre les mulâtres en utilisant des troupes d'esclaves (massacres de Port-au-Prince), parfois avec eux contre les esclaves révoltés, ce qui produit des situations complexes et fluctuantes, difficiles à suivre depuis Paris. C'est une action très brutale ne reculant devant aucune atrocité dans la répression ; en revanche, les colons blancs à Paris mènent une intense propagande sur les « atrocités » prétendument commises par les esclaves révoltés ; inspirés par les massacres de septembre, ils tendent à déclencher mouvement de solidarité de classe avec la bourgeoisie propriétaire française.

La solidarité de classe entre une partie des députés abolitionnistes et la bourgeoisie des ports atlantiques, en particulier les Girondins, a joué également : on préférerait l'abolition progressive, ce qui fait que l'assemblée s'intéresse pendant 2 ans uniquement au sort des mulâtres, sorte de « Tiers-État colonial », qui obtiennent enfin la pleine égalité des droits le dernier jour de l'Assemblée Constituante, le 29 septembre 1791 ; on espérait que les mulâtres une fois égaux en droits sentiraient leur solidarité de classe avec les planteurs et aideraient à contenir les esclaves en servitude.

Par ailleurs, les Amis des Noirs ont rejeté dès le début l'idée d'organiser un mouvement populaire et s'en sont remis aux débats d'assemblée, d'où la lenteur de la procédure légale. Pourtant, il y a eu lors des débats sur les mulâtres de très nombreuses pétitions des Sociétés populaires provinciales à l'Assemblée Constituante en faveur des Noirs, et des rassemblements populaires à Paris dans le même sens. C'est la révolte généralisée à Saint-Domingue et le risque de perdre totalement les colonies au profit de l'Espagne et de l'Angleterre qui décidera enfin la Convention à entériner l'abolition proclamée sur place par ses commissaires.

Enfin, il faut tenir compte des enjeux de politique nationale : dans la lutte des patriotes contre le roi, tout projet défendu par le ministère des Colonies suscite la méfiance à gauche, de même ensuite que les projets de Clavière sur la traite. C'est Garat qui obtient indirectement l'abolition de la traite par la suppression des primes le 27 juillet 1793. Ensuite, la lutte entre Girondins et Montagnards favorise le parti colonial car de nombreux Amis des Noirs sont girondins, donc tout ce qui vient de la Gironde est suspect aux yeux des Montagnards et du Comité de Salut Public (on peut lire avec quelque surprise un pamphlet de Camille Desmoulins publié en février 1793 contre Brissot qu'il accuse de vouloir ruiner les villes maritimes au profit de la contre-révolution). La confusion est savamment entretenue par les députés des colons, qui, bien que royalistes sur place, s'affichent comme ultra-républicains à Paris et jouent sur la lenteur et la difficulté de la diffusion des informations en provenance des colonies.

Pour conclure, peut-on, comme l'ont fait Aimé Césaire et des tiers-mondistes des années 1970, défendre la thèse de l'autonomie de la revendication noire de liberté à l'égard de la Révolution française, ou bien l'abolition n'est-elle que l'application logique des idées de la Révolution française aux colonies ? La vérité est entre les deux : les idées de la Révolution française sont connues des mulâtres et des esclaves dès l'arrivée des premiers bateaux en provenance de France (par les esclaves domestiques qui écoutent les conversations, par les marins...) et sont reprises par les chefs des révoltés ; mais la Révolution française ne les a pas appliquées spontanément et c'est le mouvement populaire autonome des Noirs qui l'a forcée à faire passer l'application de ses idées avant son intérêt commercial à court terme, et encore uniquement quand la France a été menacée de perdre totalement les Antilles. Il faut reconnaître le mérite de la ténacité aux abolitionnistes qui, malgré des adaptations tactiques, n'ont jamais renoncé à lutter au nom des principes (« périsse la révolution plutôt qu'un principe ! ») jusqu'à la victoire.

Ce qui a été réalisé avec Saint-Domingue ensuite, c'est un essai d'indépendance /association entre une ex-colonie et son ex-métropole, indépendante mais au sein de la République, tentative qui tourne court sous l'Empire.

c) Le rétablissement sous l'Empire

L'empire marque le retour au réalisme économique au détriment des Droits naturels et c'est une régression par rapport au Code Colbert car le nouveau Code Noir intègre une législation ségrégationniste fondée sur la couleur. Les ingénus (« nés libres ») ont le statut d'étrangers et non plus de citoyens, la citoyenneté politique est réservée aux Blancs quel que soit le statut personnel ; les mariages mixtes sont interdits et les affranchissements se raréfient. Cependant, la traite n'est pas rétablie et les colons sont contraints de passer à un esclavage d'élevage, d'où un adoucissement de la condition des esclaves.

Pour conclure, on ne peut que s'étonner de la place très faible accordée au problème de l'esclavage dans l'historiographie révolutionnaire : il est absent de presque toutes les grandes Histoire de la Révolution française, y compris Louis Blanc et Soboul, sauf chez Jaurès, qui n'a guère eu de successeur. Il n'est donc pas étonnant que les manuels de secondaire et les programmes fassent un silence total sur la question, en renvoyant l'abolition à 1848. Il est vrai que l'histoire est écrite par les vainqueurs et les dominants, ce qui explique peut-être aussi l'absence de l'autre catégorie de « laissés pour compte de la Révolution française » : les femmes.

5) Les femmes et la Révolution française

De nombreuses études portent sur « le genre » en Histoire, souvent anglo-saxonnes, et souvent issues du mouvement féministe américain radical¹³. Leur thèse générale, c'est que la Révolution française aurait marqué une régression pour la condition des femmes.

a) L'exclusion politique

Elle a été justifiée par un argumentaire très développé dans les discours d'assemblées et les brochures politiques. Il théorise le partage des rôles selon les sexes et la distinction des espaces (public/privé), en utilisant notamment des arguments historiques (exemples antiques), moraux, biologiques et politiques. La création d'un espace public de discussion, de formation de l'opinion et de décision est une *nouveauté de la Révolution française* ; il n'existait pas avant et on n'avait pas éprouvé le besoin de théoriser sur la nécessité d'en exclure les femmes. Les femmes, dans ces argumentaires très inspirées de Rousseau, (notamment le discours d'Amar en 1793 sur l'interdiction des Sociétés populaires de femmes) sont toujours rattachées à leur rôle au sein de la famille et donc exclues de l'espace politique public. Elles sont néanmoins perçues comme ayant leur rôle à jouer dans le nouvel espace démocratique, comme citoyennes, en formant des citoyens, en soutenant leurs époux engagés dans la République, en participant dans leur sphère à la régénération (Voir le texte du décret « Sur la levée en masse ») Il ne s'agit donc pas forcément d'une dévalorisation, mais bien d'un partage des rôles. Cela peut jouer d'ailleurs en faveur des femmes : par exemple on leur reconnaît le droit légitime de défendre les intérêts de leurs enfants quand leurs maris sont émigrés, elles peuvent faire valoir l'obligation d'obéissance à l'époux comme circonstance atténuante auprès du Tribunal révolutionnaire lors des procès pour complicité avec des émigrés.

Toutefois, cette exclusion du politique n'implique pas dans les milieux populaires une claustration à domicile : les femmes du peuple travaillent depuis toujours hors de chez elles, et toujours pour un salaire inférieur, assez souvent sur des emplois spécifiques y compris dans les métiers de l'artisanat.

¹³ HUNT Lynn, *Le roman familial de la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1992.

b) Cette idée d'exclusion politique est à nuancer

On peut d'abord se demander pourquoi les femmes ont si peu revendiqué les droits politiques ? (sauf Théroigne de Méricourt et Pauline Léon), droits bien sûr peu défendus par les hommes (sauf Grégoire et Condorcet).

En second lieu, les femmes participent à la vie politique « légale », même si elles ne sont que peu représentées ou de façon péjorative (les « tricoteuses ») : elles assistent et parlent dans les Sociétés populaires et les Assemblées de sections, dans les assemblées électorales (et votent sur le partage des communaux). Il y a des Sociétés populaires mixtes, des Sociétés populaires de femmes (80 environ dans la France entière, dont les Citoyennes Républicaines à Paris). Elles sont très présentes dans les tribunes des clubs et de la Convention où elles interviennent bruyamment, au point que la Convention en prairial an III leur fait interdire spécifiquement l'accès aux tribunes. Elles envoient des adresses « de citoyennes » aux assemblées, font des dons patriotiques en grande pompe, envoient des adresses de félicitation à la Convention, des adresses pour approuver la Constitution de l'an I, pétitionnent à la barre, notamment pour réclamer le port obligatoire de la cocarde pour les femmes (délivrées du poids de la futilité où l'Ancien Régime confinait les citoyennes comme les citoyens, ce qui entraîna à Paris une « guerre des cocardes » avec les femmes de la Halle qui refusaient de la porter), et même le port d'armes (pétition de la Société des Citoyennes Révolutionnaires en 1793). Quelques centaines partent à l'armée comme combattantes, certaines sont même élues sous-officiers et décorées, jusqu'à l'interdiction de juin 1793 ; elles sont mobilisées par la loi sur la Levée en masse, associées en corps aux cérémonies publiques et aux fêtes civiques, elles sont au cœur du culte des martyrs de la liberté. L'exclusion n'est donc pas si totale. Au printemps 1793, les militantes sans-culottes les plus en vue sont très engagées dans le camp hébertiste, d'où le soutien que leur apporte la Commune ; c'est ce qui leur vaut ensuite leur interdiction (Club des citoyennes Républicaines).

Par ailleurs, elles participent à la vie politique « illégale », c'est-à-dire aux journées révolutionnaires¹⁴. Elles sont sur-représentées dans les émeutes de subsistance (journées d'octobre 1789, du 31 mai 1793, du 1^{er} prairial an III) mais sous-représentées dans les journées à contenu politique (10 août 1792, 2 juin 1793, 2 prairial an III) ou alors mises en valeur par la gravure et les textes contre-révolutionnaires pour souligner le caractère monstrueux et contre-nature de la Révolution française : ainsi les « tricoteuses », qui sont en fait de ouvrières tricotant des bas à domicile et qui emportaient leur ouvrage pour assister aux assemblées de section plus qu'aux exécutions. On ne sait pas si cette sous-représentation reflète leur sous-participation réelle ou le code de représentation des contemporains. Il est certain que les femmes étaient toutes des ménagères qui ajoutaient à leur journée de travail les longues queues pour l'alimentation, le savon, le charbon, etc. : sur elles retombait le souci alimentaire, motif puissant de mobilisation, et les queues étaient souvent agitées... Mais la Société des citoyennes Républicaines centrait son action et ses revendications sur le terrain politique, les aspects économiques ne tenaient qu'une place mineure et subordonnée dans son action. D. Godineau a mis en évidence un partage des rôles au sein du mouvement sans-culotte entre les femmes et les hommes : les femmes souvent appellent les hommes à se mettre en insurrection, les hommes organisent l'insurrection et prennent les armes puis demandent aux femmes de les aider et de les soutenir. Les femmes ont un rôle moteur d'autant plus affirmé que les structures de la sans-culotterie sont moins efficaces : c'est le cas au début de la Révolution française, quand les citoyens passifs ne siègent pas encore dans les assemblées de section, et après thermidor, quand les sections sont reprises en main par les

¹⁴ **GODINEAU Dominique** , *Citoyennes tricoteuses, les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*, Aix-en-Provence, 1988

modérés et que le relais est pris par les formes de la sociabilité politique féminine (la rue, les queues, les cabarets, les réunions à domicile).

c) Des droits civils étendus

La Révolution a émancipé les femmes, jusqu'à la régression du Code Napoléon : elles bénéficient de l'égalité lors du mariage et dans le mariage ; du divorce par consentement mutuel, abandon du domicile, mauvais traitements ou vœu unilatéral ; on leur reconnaît la primauté dans l'éducation des enfants, ainsi que le droit d'ester en justice, très utilisé en particulier au civil dans la défense des propriétés familiales.

Pour conclure, le partage des rôles sociaux semble plus ou moins admis par tous mais ne doit pas être interprété comme une claustration généralisée des femmes, qui sont bien présentes sur la scène publique révolutionnaire. De plus, les principes énoncés dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen servent d'ores et déjà de base à leurs revendications pour l'émancipation politique, en particulier le thème des « citoyens passifs ». Il faut donc au moins nuancer le jugement négatif de l'historiographie féministe anglo-saxonne.

Au total, on ne peut que souligner le renouvellement des connaissances universitaires en histoire économique et sociale, bien que celle-ci semble passée de mode. Il est d'autant plus dommage qu'elle ait quasiment disparu des programmes au profit de l'histoire politique. Mais celle-ci aussi a été profondément modifiée par rapport à ce qu'était l'histoire politique traditionnelle.

B. Le renouveau de l'histoire politique

Il ne s'agit plus de l'histoire chronologique des luttes de factions et des grands hommes mais d'une étude des concepts et des pratiques politiques.

1) Le jacobinisme

Le chantier des études jacobines est un bon exemple de ce renouvellement des approches¹⁵.

a) Une structure en réseau

Il faut renoncer à l'image anachronique d'un « centralisme démocratique » léniniste. Le club des Jacobins de Paris est le premier club et le principal, mais pas le seul. Les Cordeliers ont aussi un réseau de Sociétés populaires affiliées. Chaque ville de province est à la tête d'un réseau local, qui touche les petites villes et même les bourgades.

Les nouvelles, les mots d'ordre, les adresses, les projets de pétitions, les débats d'idées circulent et s'échangent entre villes de province et entre Paris et la province, dans les deux sens (par exemple en 1791 lors de la fuite du roi, sur ce qu'il faut recommander à l'Assemblée ; en 1793 la Société populaire de Marseille envoie de son propre mouvement des missionnaires républicains dans toute la Provence). Les clubs agissent en concertation, pour les dons patriotiques, l'équipement de volontaires, l'envoi d'adresses et de pétitions. Ce réseau d'échanges est doublé par un autre canal de circulation : les lettres envoyées par les députés à leurs commettants, leurs correspondants dans les clubs de province, leurs amis et famille. Le jacobinisme constitue donc un système en réseau complexe et foisonnant, même si le club parisien recherche l'expression d'une unanimité et d'un conformisme jamais atteint.

On a recensé de 500 000 à 600 000 Jacobins en l'an II, dont 20 % de cadres, premiers éléments d'une classe politique rompue aux luttes militantes. On comptait environ 90 clubs en

¹⁵ MAZAURIC, Claude, *Jacobinisme et révolution*, 1984.

MAZAURIC, Claude, « Jacobins/jacobinisme », dans SOBOUL A., SURATTEAU R. (dir.), *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Paris, PUF, 1989, pp. 585-592

août 1790, 600 à 800 en mai 1793, souvent nés après le 10 août, et environ 6000 en tout ont existé¹⁶, ce qui signifie qu'en moyenne une commune sur 6 a abrité un club. Les Représentants en mission s'appuient sur cette structure en 1793- an III pour organiser les forces morales et économiques du pays, contrôler les administrations locales et leur donner l'impulsion républicaine attendue, les épurer au besoin.

Les clubs sont composés d'environ 45 % d'artisans et de boutiquiers, 10 % de cultivateurs, 24 % d'hommes de loi et de praticiens, et recrutent peu de négociants et peu d'ouvriers. Les membres ont environ 40 ans d'âge moyen et sont en général pères de familles. Si leur recrutement est donc roturier et populaire, il n'a rien à voir avec la « canaille » encore mentionnée dans certains livres anglo-saxons.

b) Un projet politique et une stratégie

Dès l'origine le jacobinisme a un contenu démocratique : leur objectif est d'aider à faire émerger la « volonté générale » et d'éclairer l'opinion ; d'où leur hostilité au « marc d'argent » comme condition d'éligibilité et leur défense du suffrage universel (qui provoque la scission des Feuillants). Avec la guerre, ils défendent une stratégie d'alliance avec les classes populaires et de mobilisation unie du tiers-État (d'où l'épuration des Girondins). L'idéal démocratique et émancipateur de 89 est toujours présent au club, même si le Gouvernement Révolutionnaire suppose la suspension *provisoire* de l'ordre constitutionnel et des libertés.

La crise de 1793 a déchiré Girondins et Montagnards. Il n'y a pas d'opposition sociologique entre les membres des deux groupes ; tous sont issus de la bourgeoisie à talent plus que productive ou commerçante, les Girondins peut-être plus provinciaux. On ne note pas vraiment de différence idéologique sur la conduite de l'économie : le thème de l'économie morale est très développé par certains Girondins (pour Condorcet, la propriété est un droit social et non naturel), et il y a des Montagnards très libéraux. L'idéal social montagnard est proche du projet radical du XIX^e siècle : une société de petits propriétaires et de producteurs indépendants, une « vertueuse médiocrité », des droits sociaux garantis par l'État au moyen d'un impôt progressif : c'est la politique de « l'égalitarisme jacobin¹⁷ » mise en œuvre sur le terrain par les Représentants en mission (Saint-Just), parfois en anticipant sur la loi ou en l'interprétant très largement. Ainsi les représentants Montagnards en mission forment des armées révolutionnaires pour appliquer le Maximum et procéder aux réquisitions et aux visites domiciliaires, lèvent des impôts forcés sur les riches, distribuent des secours aux indigents et aux familles des défenseurs de la patrie. L'œuvre sera défaire ensuite par les Représentants en mission thermidoriens, en grande majorité issus de la Gironde ou de la Plaine.

Sur le plan institutionnel, il est faut de parler de « fédéralisme girondin »¹⁸, c'est-à-dire de projet de constitution fédérale ; ils sont attachés à la centralité législative de la Convention, comme les Montagnards, et pour les deux groupes cette centralisation dans les mains du Pouvoir Législatif est pensée comme provisoire, en attendant la Constitution. En revanche, il a existé un « fédéralisme jacobin » réprimé parla Convention en août 1793 : les Sociétés populaires de la région de Marseille et de celle d'Autun ont créé des « fédérations »

¹⁶ VOVELLE Michel, *La découverte de la politique. Géopolitique de la Révolution française*, Paris, 1993.

VOVELLE, Michel, *Les Jacobins, de Robespierre à Chevènement*, Paris, La Découverte, 1999

Atlas de la Révolution française, t. 6 ; Les sociétés politiques, Paris, 1992

¹⁷ BIARD Michel, *Missionnaires de la République, les représentants du peuple en mission (1793-1795)* , Paris, 2002 Jean-Pierre GROSS, *Fair Shares for All. Jacobin Egalitarianism in Practice*, Cambridge, Past and Present publications, 1997, 255 p. Traduction française : *Égalitarisme jacobin et Droits de l'homme, 1793-1794, La Grande Famille et la Terreur*, Paris, Arcanthes, 2000, 554 p., (indisponible)

¹⁸ Actes du colloque de Marseille de 1993 : *Les fédéralismes. Réalités et représentations (1789-1874)* , Aix-en-Provence, 1995

locales comme celles de 1790, 91 et 92 et ont usurpé le pouvoir législatif de la Convention en adoptant et faisant appliquer de leur propre initiative des mesures « révolutionnaires » encore illégales. En revanche, les Girondins (notamment Condorcet) sont attachés à la « démocratie représentée », alors que les Montagnards se méfient du pouvoir et sont ouverts au contrôle des autorités constituées et du Pouvoir Exécutif par le peuple et à la démocratie directe (Saint-Just)

La différence entre les deux groupes provient donc surtout d'un choix tactique. Pour les girondins, mieux valait arrêter la guerre en négociant avec l'ennemi (le roi est un otage à conserver en vue de cette négociation), plutôt que de maintenir l'alliance avec le mouvement sans-culotte parisien (il faut « réduire Paris à 1/83^e d'influence », déménager la Convention sur la Loire). Pour les Montagnards, l'alliance avec le mouvement populaire est indispensable pour nourrir la guerre même si cela implique de perpétuer le dirigisme économique, la terreur politique, de lancer une politique sociale (lois de ventôse, abolition gratuite des droits seigneuriaux, Maximum des prix, abolition de l'esclavage, lotissement des biens nationaux) pouvant déboucher sur des transformations sociales immédiates.

Les 31 mai et 2 juin 1793, sous la menace populaire, la Convention (où la Plaine faisait les majorités) a choisi l'option montagnarde et l'a maintenue jusqu'à la victoire, d'où sa remise en cause après Fleurus et le retour rapide au libéralisme économique – et politique un peu plus tard.

Les études politiques ont donc été renouvelées : elles étudient plus en détail le fonctionnement des structures, les idéologies et la politique mise en œuvre sur le terrain.

2) La relance des études institutionnelles

C'est aussi une nouveauté relative, car peu de choses avaient été faites depuis le livre de Jacques Godechot sur les Institutions de la France dans les années 60-70. Les historiens ont du mal à s'intéresser à ce qui apparaît souvent comme le domaine réservé des juristes. Quelques thèmes sont privilégiés.

a) Le fonctionnement de la « dictature » montagnarde

Il convient d'abord de rappeler que le Comité de Salut Public et le Comité de Sûreté Générale sont réélus et renouvelés chaque mois au gré de la Convention. Tous leurs actes sont contrôlés par la Convention, y compris les listes de Représentants en mission, et la Convention n'est pas une chambre d'enregistrement formelle : les rapports des comités donnent lieu chaque mois à des débats et à des critiques vifs et animés, à la Convention, aux Jacobins, etc. La Convention ne se prive pas entre chaque échéance d'interpeller les députés membres des Comités sur leur conduite et leur politique et de leur demander des explications, car les membres des Comités sont issus de la Convention et en restent membres. Il n'y a donc pas de dictature institutionnelle, tout au plus une « dictature d'influence » du Comité de Salut Public sur la Convention, rendue possible aussi grâce à la pression populaire. À preuve, la facilité avec laquelle le « grand Comité » de l'an II a été renversé au 9 thermidor : il a suffi d'un vote de mise en accusation. Le terme de dictature a reçu au XX^e siècle des connotations qui le rendent inadapté aux réalités de l'an II.

On peut dire la même chose pour le thème de la « bureaucratie » dont on attribue souvent l'essor à la Révolution française.¹⁹ Elle n'existe pas : il n'y a pas de statut protecteur des employés du Pouvoir Exécutif, et pas de stabilité de fait non plus, mais une rotation accélérée qui touche les 2/3 du personnel de l'État central. Les employés n'avaient donc pas la possibilité de détenir un pouvoir par le simple fait de rester en place quand les ministres

¹⁹ KAWA Catherine, *Les ronds de cuir en Révolution, Approche prosopographique de la bureaucratie révolutionnaire*, Paris, Éditions du CTHS, 1995

valsaient. L'administration était placée sous le contrôle du pouvoir politique : on exigeait de ses employés des certificats de civisme, les cadres ont été massivement épurés en 1792 par le ministère girondin et en l'an IV après le coup royaliste de vendémiaire. On note seulement une inflation du nombre des employés en l'an III et l'an IV quand le Pouvoir Exécutif est confié non plus à 6 ministres mais à 12 Commissions exécutives collégiales, elles-mêmes doublées par les 12 Comités de la Convention ; mais le phénomène se résorbe avec le retour aux ministères sous le Directoire. Il vaut mieux donc ne pas projeter le modèle « léniniste » sur la réalité de la Révolution française.

On doit aussi se garder de tout anachronisme dans la lecture du fonctionnement des institutions, autour de la problématique d'actualité « centralisation/décentralisation »

b) Centralisation / décentralisation

Cette problématique et ce vocabulaire sont assez anachroniques. On a tendance classiquement à opposer la « décentralisation » de 89 et la « centralisation » jacobine²⁰.

La réorganisation administrative de 89-91 a pour but de contrer le « despotisme ministériel » et de réaliser l'unité du royaume (grâce notamment à la fin des privilèges locaux) tout en préservant les droits des localités à s'auto-administrer (en vertu de la méfiance viscérale des « patriotes » face au Pouvoir Exécutif et de la détestation générale à l'égard des intendants) . C'est pourquoi la loi instaure l'élection de toutes les charges, y compris celles des procureurs-syndics qui représentent le roi à chaque échelon, requièrent l'exécution de la loi et sont pourtant des élus locaux. Soulignons que les élus locaux ne sont pas des représentants, ils n'ont pas de pouvoir législatif, ce sont des « fonctionnaires publics » participant du pouvoir exécutif (donc leur tutelle est le ministère de l'Intérieur). Il s'agit d'une formidable démocratisation, supposant des élections chaque année, mais les décisions et les lois viennent de Paris, les élus locaux n'ont aucun pouvoir, même pas celui d'interpréter la loi, il n'y a pas de décentralisation. Ce système fonctionne sans trop de heurts entre Paris et les départements jusqu'en 1792.

À partir de la chute de la monarchie, les assemblées assument le contrôle du pouvoir exécutif et les patriotes réfléchissent à son renforcement (ce n'est donc pas forcément un thème « de droite »), de façon à disposer d'un pouvoir militaire et policier capable d'imposer par son autorité un ordre républicain à un moment où la rue entend imposer sa puissance exécutive directement et de façon parfois violente. Mais ils rencontrent des problèmes pour définir le pouvoir exécutif : est-ce la personne à qui on le confie, l'appareil administratif, ou l'ensemble de tous les agents de la force publique ?

Faut-il voir dans l'envoi de Représentants en mission dès juin 1791 et surtout de 1792 à l'an III²¹ le retour à une administration par commissaires, devant l'échec d'une administration d'élus? Le but des « missionnaires » est d'accélérer la mise en œuvre de la politique révolutionnaire, y compris la politique sociale montagnarde, sur laquelle parfois ils anticipent (Saint-Just), de rendre plus efficace le pouvoir exécutif, de protéger la Constitution de 1793 et de réaliser les conditions de sa mise en œuvre . Ce qui a conduit à les envoyer, en passant par-dessus la tête des procureurs syndics, c'est le fait que beaucoup d'administrations départementales, élues au 2^e degré, donc de composition très bourgeoise et modérée, se sont opposées à la politique nationale à l'été 1792 et plus encore à l'été 93 (révolte « fédéraliste » de nombreuses administrations départementales) . Ainsi, la désorganisation du Pouvoir Exécutif local ne résulte pas du fait qu'il soit élu local mais du mode d'élection censitaire à 2

²⁰ *L'administration territoriale de la France (1750-1940). Actes du colloque de l'université d'Orléans (30 sept. - 2 oct. 1993)*. Textes réunis par Michel PERTUE, Orléans, Presses de l'Université, 1998

²¹ BIARD Michel, *Missionnaires de la République, les représentants du peuple en mission (1793-1795)* , Paris, 2002.

degrés dans les circonstances de radicalisation de la Révolution Française. Le retour à la « centralisation » n'est pas le fruit d'une quelconque « tradition française » à la Tocqueville mais le fruit des circonstances politiques. C'est pourquoi dans la loi du 14 frimaire an II qui organise le Gouvernement Révolutionnaire, le rouage exécutif principal n'est plus le département et son procureur syndic mais le district et son agent national élu et surveillé par les Sociétés populaires et leurs Comités de Surveillance Révolutionnaire²². Mais l'envoi de Représentants en mission n'est pas de la centralisation : ils sont chargés de missions temporaires, avec des pouvoirs délimités, sous la surveillance directe de la Convention (qui les choisit) et du Comité de Salut Public (par le biais de reddition de comptes décadaire).

De plus, les Représentants en mission sont membres du souverain, représentants du peuple et non agents du Pouvoir Exécutif, ce sont des élus, et non de simples commissaires ; de ce fait, ils se jugent aptes à interpréter la loi, à suggérer à leurs collègues des aménagements, des modifications, voire des lois nouvelles en fonction des besoins et/ou dysfonctionnements constatés sur le terrain. Ils se comportent en agents de liaisons plus qu'en courroies de transmission : ils adaptent les décisions aux circonstances locales, font remonter à Paris les difficultés d'application, les demandes des citoyens et des administrations locales, etc. Ils travaillent en contact étroit avec les Sociétés populaires, les Comités de Surveillance et les administrations locales, qu'ils épurent parfois avec l'aide de la Société populaire. C'est sous le Directoire que le Pouvoir exécutif commence à reprendre le contrôle de la chaîne de transmission avec l'échelon local ; toutefois, les commissaires centraux du Directoire sont encore des hommes du cru, insérés dans le milieu local, alors que le préfet sera un homme extérieur envoyé de Paris, le maillon central de la « chaîne d'exécution » qui descend du ministre jusqu'aux administrés²³.

On dispose enfin de cartes diverses à l'échelle nationale pour tenter de cerner les relations Paris / provinces avec en arrière-plan la question suivante : la France a-t-elle été révolutionnée ? quelles relations ont entretenu Paris et les provinces ? Les cartes des adresses envoyées aux assemblées, de la correspondance administrative, des réponses aux enquêtes parisiennes, des terres « de mission », du serment constitutionnel, etc. ont permis à Michel Vovelle de tenter une typologie du territoire²⁴ : il y a des terres « à fort enjeu » (frontières, grandes villes, bassin parisien...) très sollicitées, visitées, bavardes ; des « terres de refus » de la Révolution française, dont Paris se préoccupe (guerres civiles) ; et des « terres de silence », plus ou moins ignorées par Paris (Sud-Ouest du Massif Central, centre de l'Aquitaine, Poitou...), qui répondent peu aux sollicitations de Paris et ne demandent rien, en faisant ce qu'on leur demande sans plus, sans qu'on puisse départager le conformisme et l'adhésion sincère à la politique révolutionnaire. En tous cas les liens Paris/provinces sont complexes, non réductibles à la problématique « centralisation/décentralisation » ; il ne faut pas oublier au demeurant que 80% des députés sont des provinciaux, qui ont une connaissance personnelle claire des réalités de la province. Évitions de projeter notre vision de la classe politique sur la période révolutionnaire.

Le thème de l'impact de la Révolution française sur les provinces est alimenté entre autres par les études sur l'histoire militaire, notamment la conscription.

²² *Une Révolution du Pouvoir Exécutif ?* Numéro spécial des *AHRF*, n°332, avril/juin 2003.

²³ ALLINNE Jean-Pierre et CARRIER Renaud (dir.), *Préfet et environnement local*, Actes du colloque de Pau (2000), Paris, 2002. (article de Michel PERTUÉ, « les représentants du pouvoir exécutif dans les départements sous la Révolution française »)

²⁴ VOVELLE Michel, *La découverte de la politique. Géopolitique de la Révolution française*, Paris, 1993.

b) L'armée révolutionnaire²⁵

Un thème rejoint celui de l'obéissance ou du refus des provinces : celui de la désertion et du refus de la conscription. On dispose de nombreuses études sur ce thème, notamment régionales : Massif central, Midi, Corse, Aquitaine (une publication récente). La douzaine de départements aquitains et pyrénéens étudiés sont une zone de refus multiséculaire des ruraux face à l'État-nation centralisateur. L'étude montre qu'avant même la loi Jourdan, l'obligation militaire est très impopulaire. L'insoumission (différente de la désertion en route ou sous les drapeaux) est massive et se renforce de l'an IX à l'an XIII, alors que l'Empire n'accorde aucun allègement à la région. De plus le poids des désertions en route alourdit la levée d'hommes car on met en route tous les appelés pour compenser les désertions prévues, ce qui aggrave la haine de la conscription. Une accalmie à partir de 1809, mais l'insoumission reprend de plus belle à partir de 1813 (comme partout).

L'insoumission est un phénomène général : l'apathie et le défaut de patriotisme des populations sont constatés par les préfets. Il n'y a pas vraiment de fusion des conscrits dans la « Grande nation », au contraire leur éparpillement entre les divers régiments accentue leur sentiment de déracinement et leur nostalgie de leur petite patrie. Toute la société est complice ou au moins complaisante de la désertion, qui aboutit à la formation de réseaux de trafiquants. Le remplacement n'est pratiqué que par les fils des grands notables (dont le niveau de fortune est un des plus élevés de France à l'époque), et se renforce à la fin de l'Empire, renforçant la perception d'une conscription très inégalitaire.

L'empire réagit par la répression, mise en œuvre par les préfets, avec le soutien du clergé et (plus défaillant) des maires et des magistrats : répression judiciaire, fiscale, militaire, et psychologique (encouragement à la délation), chasse à l'homme, installation de garnisaires, envoi de colonnes mobiles.

Les sources témoignent de l'enracinement de ces révoltes dans l'histoire de l'Ancien Régime, mais il y a des différences dans les méthodes de répression : l'État contemporain préfère s'en prendre aux biens des gens plutôt qu'à leur personne. Le ralliement à l'État-nation ne s'est pas opéré : un abîme s'est creusé entre la société civile et l'armée nationale et citoyenne, qui est restée perçue comme une intrusion abusive de l'État, voire comme une agression contre la société, car elle entraînait une désorganisation économique et sociale.

L'ouvrage d'Alan Forrest s'intéresse quant à lui au vécu des soldats de la Révolution et de l'Empire et s'inscrit dans le champ de l'Histoire des mentalités, à partir d'une dizaine de milliers de lettres de soldats rassemblées puis conservées dans les archives municipales et départementales, certaines publiées par les familles, d'autres collationnées par des officiers avant la guerre de 1914. Les scripteurs sont des gens ordinaires, dont la soif de communiquer est favorisée par les progrès des services postaux et de l'alphabétisation.

Les représentations officielles du soldat s'intègrent rapidement dans la propagande, Napoléon étant vite passé maître en la matière : chez les élites, l'image du soldat de la Révolution française est intrinsèquement liée à la citoyenneté, dans un mythe qui durera jusqu'à la 3^e République. Toutefois, on note un infléchissement dès l'Empire, où l'honneur et la recherche de la gloire tendent à remplacer la vertu. Quel fut l'impact de cette image officielle sur les simples soldats ? Ils se montrent sensibles au thème de la victoire mais parce qu'elle leur promet la paix à laquelle ils aspirent par dessus tout. L'idéologie, la conviction du bien fondé de leur cause et le patriotisme furent leur principale motivation au début de la Révolution, et l'auteur montre ainsi l'émergence du sentiment national. Toutefois, ce patriotisme est de plus en plus mêlé d'esprit de corps et de professionnalisme du fait de l'expérience du combat qui modifie les comportements. La vie du soldat s'articule en 3

²⁵ BLAUFARB R., *The French Army 1750-1820, Carrers, Talent Merit*, Manchester et New York, MUP, 2002.
BERGÈS L., *Résister à la conscription 1798-1814. le cas des département aquitains*, Paris, CTHS, 2002.
FORREST A., *Naopoleon's Men. The Soldiers of the Revolution and Empire*, London et New York, 2002.

moments : celui où il quitte son environnement familial et social civil ; celui de la vie quotidienne entre les combats, où ce qui prime c'est la satisfaction des besoins élémentaires, la camaraderie du petit groupe de combattants (la section), et où apparaît la coupure avec la société civile ; enfin le moment des combats où ce qui prime c'est l'instinct de survie et le plaisir de tuer avoué ingénument. La découverte de nouveaux lieux alimente la nostalgie de la famille et de la communauté d'origine, mais à l'inverse après leur retour les soldats ont la nostalgie de leur petit groupe de conscrits et des aventures qui les ont unis et qui nourrissent la fameuse légende napoléonienne. Ils ne jugent pas les déserteurs et dissuadent leurs frères et amis de s'engager, alors qu'ils sont très sévères contre les « remplacés ». Ce qui domine finalement c'est la résignation de ces militaires qui n'étaient pas militaristes et aussi leur sincère patriotisme.

Les études sur les structures de l'armée se poursuivent depuis la publication déjà ancienne de Bertaud sur les soldats de l'an II et l'amalgame²⁶. Un ouvrage récent étudie les carrières des officiers de 1750 à 1820, autour du problème du mérite. Les réformateurs militaires d'Ancien Régime attribuèrent les défaites contre la Prusse au manque de professionnalisme des officiers et voulaient régénérer l'armée ; ils voulaient revivifier la notion de service de l'État et consolider la petite noblesse militaire. Les premières victimes des édits de 1781 (École militaire) et de 1788 sur les 4 quartiers de noblesse, n'étaient pas les roturiers mais les nobles de cour « présentés », qui monopolisaient les hauts grades, et les riches parvenus qui achetaient le service et les privilèges correspondant, sans rendre le service réclamé du fait de leur amateurisme. Mais ces édits ont eu peu de résultats, et la petite noblesse a continué d'être exclue des hauts grades, d'où son ressentiment et la profonde division de l'ordre nobiliaire en 1789 ; les revendications de la petite noblesse dominent dans les cahiers de doléances.

Le Comité militaire de la Constituante était acquis à ces revendications et l'Assemblée avait rejeté l'idée de la conscription en décembre 1789 pour choisir une armée professionnelle, car si on s'en tenait au volontariat, on remettrait la défense de la nation entre les mains des vagabonds et des indigents qui formaient la grande partie des engagés volontaires sous l'Ancien Régime. Mais les réformes restèrent modestes et souvent inappliquées : dans le système d'avancement de décembre 1790, il n'était pas besoin d'avoir été soldat pour devenir officier, les officiers supérieurs étaient nommés par le roi, l'avancement jusqu'au grade de capitaine s'opérait pour 25% à l'ancienneté et 75% par examen, ce qui conférait un avantage à l'aisance sociale acquise par la longue fréquentation du métier militaire par les nobles. Mais vu l'émigration massive et les démissions, d'août 1791 à 1793, les postes vacants deviennent accessibles pour 50% aux sous-officiers et 50% aux fils de citoyens actifs.

La loi du 21 février 1793 marque une rupture. Dubois-Crancé était depuis toujours partisan de la conscription en vertu du principe que le peuple est souverain et que lui seul peut défendre les libertés chèrement acquises. Les effectifs de volontaires ont fondu et sont devenus insuffisants, d'où l'introduction de la contrainte pour la levée des 300.000 hommes et la levée en masse qui imposent des quotas aux départements et aux communes. La République réalise l'amalgame des 1/2 brigades des troupes de lignes avec les nouvelles recrues et encourage la politisation intense des armées : abonnement des soldats aux journaux (*Le Père Duchêne* lorsque l'hébertiste Vincent est ministre de la guerre), théâtre aux armées, formation de clubs dans les bataillons, recueils de chansons révolutionnaires qui insistent sur la vertu du soldat de base promu au rang de héros de la liberté, loin du soldat de carrière. En conséquence, pour être officier, il faut avoir été soldat, ce qui marque la création d'une

²⁶ BERTAUD J.-P., *Valmy, la démocratie en armes*, Paris, 1970. *La Révolution armée, les soldats citoyens de 1789 à 1798*, Paris, 1985.

méritocratie qui durera jusqu'à l'Empire, reposant sur le culte du simple soldat, meilleure incarnation de la vertu républicaine ; on supprime l'examen par méfiance à l'égard du savoir trop étendu des officiers d'Ancien Régime. Les sous-officiers jusqu'au grade de capitaine sont élus au sein du bataillon, 1/3 des postes est attribué à l'ancienneté (y compris acquise sous la monarchie, ce qui favorise les anciens soldats restés fidèles à la nation, car les Montagnards faisaient plus confiance aux lignards qu'aux officiers des volontaires, en période de lutte de factions), mais on filtre les illettrés après la chute des hébertistes en pluviôse an II, pour contrer les excès de la politisation.

C'est sous le Directoire que le compromis fut réalisé entre politisation et professionnalisme : l'élection est remplacée par la cooptation des officiers et un renforcement des prérogatives du gouvernement, le «second amalgame» en l'an IV réduisit le nombre des officiers (1 pour 4 soldats) en les autorisant à retourner à la vie civile. Ceci favorise l'évolution de l'armée vers le professionnalisme, dont témoignent sa neutralité au 18 fructidor et sa fidélité à l'autorité centrale quelle qu'elle soit : c'est la naissance du thème de l'armée « arche sainte » éloignée des turpitudes de la société, très fort au XIXe siècle.

Bonaparte resta fidèle au principe de l'ouverture au mérite mais établit un plafond de verre au niveau du grade de capitaine et créa de nouvelles écoles militaires pour attirer les fils de bonne famille, bien qu'ouvertes à tous en théorie. Toutefois, 77% des sous-lieutenants de l'Empire avaient commencé comme simples soldats, ce qui montre que méritocratie et professionnalisme sont difficiles à concilier.

Si on a du mal à mesurer la profondeur des changements révolutionnaires dans les provinces, on s'accorde à reconnaître un changement majeur et profond : la politisation radicale et massive des Français.

3) La Révolution française comme moment de politisation ou d'apprentissage de la démocratie

Cette politisation en profondeur a suivi divers vecteurs

a) Les Sociétés populaires²⁷

Environ 5332 communes ont eu une Société populaire, soit 98 % des chefs-lieux de districts, 59 % des chefs-lieux de cantons. Leur implantation est variable : faible dans l'Ouest et l'Est, dense dans le Midi (18% des communes de la Drôme), la Normandie²⁸ et le Nord (mais tardivement), inégale dans le Centre. Au total, environ 1/2 million d'adhérents, soit 5% de la population totale masculine en ont fait partie, ce qui représente un mouvement de politisation massive et la constitution d'une base de militants actifs très importante. De plus, les Sociétés populaires sont un lieu d'apprentissage du militantisme et de la politique par le biais de la pratique du débat public, de l'accoutumance aux procédures démocratiques (notion de délibération, de vote, d'ordre du jour, de bureau, de secrétariat), de la lecture commentée des journaux, de la correspondance avec les autres Sociétés populaires locales et de toute la France, de la diffusion des chansons, des mots d'ordre, etc. Ainsi, tout un ensemble de pratiques militantes se trouvent ancrées dans une part importante de la population, qui fait un vrai apprentissage de la démocratie. Les pouvoirs publics encouragent ces pratiques pour « civiliser » et canaliser les mœurs politiques populaires : il vaut mieux encourager les réunions pour éviter les « attroupements », car ce sont des lieux où la prise de parole est régulée, les passions censées retenues (mais pas toujours en pratique), et où les citoyens

²⁷ Atlas de la Révolution française, t. 6 ; Les sociétés politiques, Paris, 1992

²⁸ PEYRARD Christine, *Les Jacobins de l'Ouest, Sociabilité révolutionnaire et formes de politisation dans le Maine et la Haute-Normandie (1789-1799)*, Paris, 1996

PINGUÉ Danielle, *Les mouvements jacobins en Normandie orientale. Les Sociétés politiques dans l'Eure et la Seine-Inférieure, 1790-1795*, Paris, Ed. du CTHS, 2001. (CR dans AHRF n° 332)

doivent s'éclairer mutuellement par une discussion devant déboucher sur l'unanimité (pas toujours atteinte !).

b) Les élections²⁹

Ce chantier a été très travaillé et très renouvelé dans ses approches et ses conclusions :

L'importance du processus électoral, en application de la souveraineté populaire, se mesure d'abord au nombre des postes électifs à pourvoir : législateurs, administrateurs départementaux et de districts, juges, personnels des tribunaux de paix et assesseurs et municipalités (ces 2 dernières catégories élues au suffrage direct) représentent plus d'un million de postes électifs³⁰, avec une rotation des postes très rapide, de la Constituante au Directoire (tous les collèges sont renouvelés par tranches avec un intervalle pour être réélu). A cela s'ajoute la ratification de toutes les constitutions (sauf celle de 91) au suffrage universel direct : les Français n'ont pas cessé d'être appelés à voter pendant 10 ans.

Il faut revenir sur l'idée reçue de la faible participation électorale. On doit partir du nombre des ayants droits : le cens électoral impose de payer 1,5 à 3 l d'impôts, ce qui concerne plus de 4 millions d'hommes en 1790, 2 hommes adultes sur 3 ; puis quasiment tous les hommes sont appelés en 1792 (âge abaissé à 21 ans, ne sont exclus que les domestiques, les femmes, les non-résidents, les chômeurs) ; tous les hommes ont le droit de vote en 1793 (pour le referendum constitutionnel), et encore 6 millions sous le Directoire (soit 80 % des hommes adultes) grâce à l'abaissement de l'âge de 25 à 21 ans, et malgré la condition du paiement d'un impôt direct égal à 3 journées de travail pour voter (sauf les soldats de la république, exemptés du cens ; mais à l'exclusion des prêtres réfractaires et des parents d'émigrés). Le cens d'éligibilité est plus élevé : en 1790-91, il faut payer un impôt égal à 10 journées de travail (soit 10 à 20 sous selon les localités, ou 5 à 10 livres), et 54 livres pour être élu député (le fameux « marc d'argent ») et de plus il faut posséder d'une propriété. En 1792, ces conditions sont supprimées, mais en 1795 10% du corps électoral seulement est éligible. C'est à partir de ces chiffres d'ayant droit qu'on doit mesurer la participation électorale. Si l'on se souvient que toutes les fonctions sont électives, les municipalités et les juges de paix au 1^{er} degré, cela implique au moins 15 élections en 10 ans, et souvent il fallait se déplacer au chef-lieu pour des scrutins qui pouvaient prendre plusieurs jours.

Le taux de participation par rapport aux ayants droits est de 50 % en 1790 pour les élections administratives, et supérieur encore dans les municipalités rurales, 24% aux législatives de juin 1791, 15 à 20% pour les élections à la Convention à l'été 92 (en pleine saison agricole), 30% en 93 pour le referendum constitutionnel, 20% de 1795 à 1799, il chute à 10% en 1799. Mais on observe d'énormes variations d'un endroit à l'autre et selon les années ou les enjeux. La participation varie aussi d'un jour à l'autre pour la même élection, et selon la saison du vote en fonction des impératifs du calendrier agricole. De plus, environ la moitié des ayant droit fait la démarche de s'inscrire sur les listes, ce qui signifie qu'il faudrait multiplier le taux par deux pour le comparer aux taux actuels, ce qui n'est donc pas si mal pour une telle nouveauté. Au total, on peut dire qu'environ la moitié des hommes adultes participe de temps en temps aux élections et qu'un million de personnes vote régulièrement chaque année pendant 10 ans, ce qui signifie un million de personnes vraiment politisées.

La pratique du vote en assemblées fait de ces élections une école de démocratie même si les conditions d'éligibilité sont restrictives. On commence par élire les membres du bureau

²⁹ CROOK Malcolm, *Elections in French Revolution. An apprenticeship in democracy, 1789-1799*, Cambridge, 1996.

FOURNIER Georges, *Démocratie et vie municipale en Languedoc du milieu du XVIIIe siècle au début du XIXe siècle*, Toulouse, 1994.

EDELSTEIN, Melvin, « Les révolutions américaine et française et l'avancement de la démocratie », *AHRF*, 2003 n° 4, pp. 45-58.

³⁰ GUENIFFEY Patrice, *Le nombre et la raison. La Révolution française et les élections*, Paris, 1993.

de vote (1^{er} jour). Puis on débat : il n'y a pas de vote sans débat et délibération, discours, lecture des nouvelles, explication des enjeux par les fonctionnaires publics ou les membres des Sociétés populaire. Ainsi le vote n'est pas un choix individuel secret mais une prise de décision collective éclairée par le débat.

C'est sous le Directoire, qui est de ce fait en voie de réhabilitation, que commence l'apprentissage de la démocratie représentative : on voit apparaître la pratique des déclarations de candidatures, souvent pour faire pièce aux candidatures officielles. L'élection des bureaux prend une grande importance ; quand elle ne se fait pas sereinement, il y a scission de l'assemblée électorale, ce qui permet ensuite au pouvoir d'invalides les élus ou de choisir l' élu qu'il préfère (ce qui fut le cas lors des « coups d'État » de fructidor an V et prairial an VI). C'est à cette époque aussi que l'on théorise la démocratie « représentée » et l'on observe que les royalistes comme des Jacobins tentent de jouer le jeu électoral. Sur le plan démocratique, le Directoire regagne ainsi ses lettres de noblesse par rapport à l'étouffoir de l'Empire.

Pour conclure, la Révolution française est considérée par de nombreux historiens du politique comme l'âge d'or de la 3^e voie de la démocratie : entre démocratie directe à l'antique et démocratie représentative comme aujourd'hui, on a expérimenté la « démocratie participative », qui suppose un intérêt militant sur la chose publique, où l'expression des votants ne se limite pas au choix d'un candidat pré-sélectionné par un parti - car on débat en assemblée de très nombreux sujets dont certains étrangers au vote (c'est ainsi que les assemblées électorales sectionnaires, en principe réservées aux citoyens actifs, sont devenues sociétés populaires de section après avoir été envahies par les citoyens passifs et s'être proclamées permanentes en 1792) ; le vote est totalement libre car il n'y a pas de candidat déclaré ; enfin, des non-votants (citoyens passifs, femmes...) participent largement aux assemblées et aux débats. Un article de Melvin Edelstein compare l'avancement de la démocratie en France et aux États-Unis, thème récurrent depuis Tocqueville et conclut qu'à la fin du XVIII^e s, la France était allée plus loin que les États-Unis sur le plan de l'importance des votes, des conditions de l'exercice du droit de vote et de la participation électorale.

L'histoire des institutions révolutionnaires a donc été profondément renouvelée, en fonction des problématiques qui préoccupent notre société. En revanche, depuis la chute du Mur et le bicentenaire, la question de la violence en révolution, qu'elle soit terroriste ou contre-révolutionnaire, a connu peu de renouvellement.

4) Violence, Terreur et contre-révolution

a) La Terreur

Origines et interprétations

Ce thème a tenu une place importante dans les débats du bicentenaire, en particulier chez les tenants de la « lecture critique » alors dominante sur les deux rives de l'Atlantique : pourquoi la Révolution française, peu sanglante en 1789, s'est-elle enfermée quatre ans plus tard dans la Terreur, un régime violent, intolérant et autoritaire ? Pourquoi a-t-elle renoncé aux idéaux élevés qu'elle avait elle-même proclamés ?

Pour l'école « jacobine », la Terreur est d'origine populaire. Elle s'enracine dans des comportements et des représentations ancrés dans la longue durée, travaillés par les chantiers de l'ethnologie historique. La violence populaire est motivée par la faim, la peur, le désir de revanche. Les élites politiques ont accepté progressivement cette violence, d'abord dans l'espoir d'achever la révolution, puis au nom de l'urgence du salut public (c'est la théorie des « circonstances », selon le mot de Saint-Just) : l'invasion, la contre-révolution et l'anarchie menaçant la République et la Révolution, les lois de Terreur visaient à canaliser cette violence en l'institutionnalisant provisoirement. A l'appui de cette interprétation, on relève que toutes les mesures de Terreur ont d'abord été réclamées voire pratiquées illégalement par le

mouvement populaire, en vertu de la conception populaire de la souveraineté qui repose sur la démocratie directe : la taxation des denrées, la création d'armées révolutionnaires improvisées pratiquant les visites domiciliaires chez les contre-révolutionnaires supposés, les tribunaux révolutionnaires sommaires (massacres de septembre 1792), l'épuration illégale des autorités, les réquisitions et la levée d'impôts forcés sur les riches... La Terreur légale, qui commence dès mars 1793, a pour fonction de canaliser le mouvement et de rendre le pouvoir à la Convention et à ses émanations.

L'école « critique » ou « révisionniste » met l'accent sur les élites, sur l'idéologie et la politique intérieure. Dans un premier temps, François Furet et Denis Richet ont parlé du « dérapage » d'une révolution sage sous la pression d'un mouvement populaire encadré par des idéologues pervers, des scribouillards revanchards. Mais Furet a renoncé à cette version et est revenu à une conception de la Révolution française comme un bloc. Son interprétation actuelle reprend et modernise les interprétations conservatrices de Burke, Taine et A. Cochin, selon lesquelles la cause première de l'irruption de la Terreur c'est l'adhésion des patriotes à la philosophie radicale des Lumières, notamment au concept rousseauiste pernicieux de « volonté générale » car ce concept implique l'unitarisme, donc le rejet de toute opposition comme contre-révolutionnaire. La politique se réduit à une bataille rhétorique et idéologique entre des gens propulsés dans la politique sans expérience, imbus d'abstraction, et aux prises avec l'obsession du complot (c'est pourquoi les lois de Grande Terreur sont votées alors que le gros du danger est passé, en prairial an II). La violence de 1794 est inhérente à 1789. La passion illusoire de l'égalité est responsable de la Terreur, dans cette révolution comme dans toutes les autres : c'est de l'idéologie que naît la violence.

Un éclairage très intéressant est apporté par l'ouvrage récent de Timothy Tackett sur Varennes et les origines de la Terreur³¹. Tackett a multiplié les études empiriques pour comprendre la Révolution française. Dans son ouvrage sur les députés de 1789 et comment ils sont devenus révolutionnaires, il montre que ces députés avaient en général une bonne expérience de la gestion politique locale, que seule une petite minorité était rousseauiste (et sur tous les bancs), que leur pensée était plus soumise à l'empreinte juridique qu'à l'influence de la philosophie des Lumières, qu'ils ont eu affaire à une série de complots bien réels dès 1789 et que pourtant jusqu'en 1791 ils continuaient de se montrer sceptiques quand on imputait des événements à une conspiration : le portrait est très loin de celui dressé par « l'école critique ». Pour comprendre la radicalisation des hommes de 89, il faut prendre en compte les édits radicaux de la monarchie à la fin du XVIII^e siècle, l'intransigeance générale de la majorité des députés nobles, l'interaction continue entre patriotes et réactionnaires, l'obligation de faire face à des crises imprévues (notamment le schisme religieux, la crise budgétaire et le peur d'une guerre). Ils ont d'ailleurs adopté des mesures tolérantes et empiriques pour venir à bout de ces crises. Pour Tackett, ce qui frappe c'est le grand sens pratique des députés : ce ne sont pas des idéologues, même si la philosophie des Lumières leur a fourni des concepts pour théoriser et légitimer leur action en droit. La politique légaliste de l'Assemblée Constituante aurait pu fonctionner à terme pour venir à bout des problèmes. Mais une crise n'a pas pu être surmontée : le refus du roi de participer à la monarchie constitutionnelle, ce qui conduit l'auteur à réhabiliter Varennes comme point d'origine de la Terreur : la trahison du roi, le reniement de son serment furent connus en quelques jours dans toute la France, et ce fut un traumatisme profond, du fait de la désacralisation brutale du roi et de la perte des illusions. Pendant les jours et le mois qui a suivi, les autorités locales et nationales ont expérimenté toute une série de mesures d'urgence pour assurer le salut public dans la perspective d'une invasion attendue : l'envoi de Représentants en mission, une

³¹ TACKETT Timothy, *Le roi s'enfuit, Varennes et l'origine de la Terreur*, Harvard 2003, Paris, La Découverte, 2004.

première ébauche de levée en masse, la censure de la presse, la violation des correspondances, les visites domiciliaires, la création d'une sorte de Comité de Sûreté Générale avant la lettre, doté de pouvoirs extra-légaux d'enquête et d'arrestation, la mise en détention de catégories de suspects et non plus d'individus (prêtres réfractaires et nobles). De plus, l'affaire de Varennes révéla l'existence d'une vraie conspiration pour la fuite, impliquant des diplomates étrangers, des officiers (le Duc de Bouillé), et la trahison du roi est donc le point d'origine de la psychologie paranoïaque qui marque le style politique de la Terreur : la peur des complots ne devient obsédante qu'après Varennes. Enfin, le pouvoir inaugure le cycle sanglant en faisant tirer sur une foule pacifique de pétitionnaires au Champ-de-Mars et en lançant ensuite une grande répression contre le mouvement républicain, marquée notamment par la suspension jusqu'en septembre des libertés d'opinion, d'expression et personnelle au nom du salut public. C'est la Terreur légale sans le nom, à laquelle il ne manque plus que la Vertu et la sacralisation (Culte de l'Être suprême).

Les chiffres

La Terreur légale (hors combats de la guerre civile) aurait fait environ 40 000 morts. Le nombre des victimes des guerres civiles est toujours sujet à polémique, mais 300 000 pour la seule Vendée est très excessif puisque c'était presque la population totale du département avant la Révolution française. Dans tous les cas, on est loin du génocide ! Les 3/4 des victimes sont des rebelles « pris les armes à la main » et exécutés en application de la loi martiale dans les départements insurgés (dont 19% dans le Sud-Est et 50% dans l'Ouest). La moitié des exécutions ont eu lieu entre novembre 1793 et la fin janvier 1794, mais Paris a connu son paroxysme de Terreur entre prairial et thermidor an II (à une époque où Robespierre ne venait plus au Comité de Salut Public).

Les motifs d'exécution des 25 % restants sont les suivants : 15% pour « crime de contre-révolution », 2% de prêtres réfractaires et 1,5 % pour accaparement, ce qui montre qu'il faut relativiser la notion de « persécution » économique.

La composition sociale des victimes fait la part belle au Tiers-État (80%), dont 31% de journaliers et 28 % de paysans moyens (c'est le poids des rébellions paysannes cévenoles bretonnes et vendéennes).

À quoi il faut ajouter environ 500 000 suspects arrêtés entre septembre 1793 et août 1794.

Les monographies sur la question des suspects et de la répression incitent à distinguer entre la rhétorique révolutionnaire terroriste et son application, en particulier par les Représentants en mission (Collot d'Herbois à Lyon par exemple a fait beaucoup moins de victimes et de destructions que ses discours pourraient le laisser penser) ou les autorités locales (en Normandie, à Toulouse, les districts, communes et départements sont très rigoureuses en paroles, mais très modérées dans la réalisation). Il faut aussi faire la part des choses entre la réalité de la Terreur et sa légende noire thermidorienne.

c) La Terreur blanche

Elle frappe surtout le Midi, de Lyon à Marseille, la Provence, les Cévennes au printemps 1795 sous la forme de massacre de prisonniers en particulier. On a montré que cette Terreur résultait de luttes de factions locales très anciennes, remontant au moins à 1790, souvent antérieures à la Révolution française (poids du facteur religieux en Cévennes), qui se sont soldées ainsi temporairement, témoignant et ravivant des fractures tenaces³².

Il semble donc que la violence soit inscrite dans les mœurs politiques du temps, et qu'elle ait été exacerbée par la guerre, circonstance où la vie humaine perd de son prix, surtout celle de ses ennemis.

³² VOVELLE Michel (dir.), *Le tournant de l'an III, Réaction et Terreur blanche dans la France révolutionnaire*, CTHS, 1997

d) Contre-révolution et anti-révolution

On constate un regain d'intérêt pour l'organisation des réseaux royalistes dans la lignée des travaux de Jacques Godechot. On a mis en lumière récemment le rôle des évêques réfractaires émigrés et de leurs lettres pastorales clandestines pour la propagande, ainsi que l'existence permanente de complots que tentent d'organiser les agents des princes, sans grands succès mais cela montre bien que la peur contemporaine du complot ne relèvait pas de la paranoïa.

De nombreuses études ont été conduites pour comprendre le « paradoxe vendéen » d'un soulèvement populaire *contre* la Révolution française (ainsi que les mouvements similaires en Italie, Espagne, Allemagne, qui obéissent souvent aux mêmes ressorts).

Les chercheurs ont relevé la conjonction sur les terrains concernés de plusieurs facteurs³³ :

- Une noblesse rurale, peu argentée, peu oppressive, attardée dans les modes d'exploitation de la seigneurie, et jouant un rôle paternaliste à l'égard des paysans (y compris sur les latifundia siciliennes où elle a le monopole de l'emploi rural). Cette noblesse prend la tête du mouvement armé en raison de sa compétence et prend langue avec l'émigration et l'Angleterre. Les exemples sont nombreux : le débarquement de Quiberon en 1795, le 3^e camp de Jalès³⁴ en Ardèche en juillet 1792 où un curé réfractaire et le comte de Saillans organisent après l'approbation des Princes à Coblenz un soulèvement militaire qui échoue cependant à mobiliser les masses rurales (et qui se termine par la répression par les gardes nationales et le massacre des responsables par la foule après leur arrestation)
- Une terre de mission tridentine avec un clergé de valeur, un maillage paroissial dense, un bas clergé proche du peuple, peu de dîme, un clergé massivement réfractaire. La Constitution civile, qui entraîne la diminution du nombre de paroisses, la fermeture d'églises et le remplacement des curés est très mal accepté. Ou bien ce sont des terres de conflit religieux anciens qui rejouent (comme en Cévennes, où le 2^e camp de Jalès en février 1791 est un rassemblement de gardes nationaux de communes catholiques qui font la tournée des villages voisins pour désarmer « préventivement » les protestants).
- Le clergé étant pauvre, il y a eu peu de biens nationaux à vendre, et ils furent souvent accaparés par la bourgeoisie urbaine faute de pouvoir d'achat des paysans et de la petite noblesse, ce qui évite les fractures de la société rurale.
- S'y ajoute parfois l'attachement à des privilèges locaux qui disparaissent (la petite gabelle et les profits de la contrebande par exemple). Les conflits politiques locaux sont souvent très durs, nourris de rivalités personnelles, sociales et politiques, autour du contrôle des nouvelles institutions, notamment à l'occasion du redécoupage des communes et des districts qui peut aboutir à supprimer des postes de pouvoir (ex. des premiers camps de Jalès).
- Une rivalité villes / campagnes plus que des liens d'interdépendance (ex a contrario : autour de Cholet la proto-industrie de « fabrique » crée des communautés rurales « Bleues » autour de la ville d'après Claude Petitfrère)

Le rejet de la Révolution française naît surtout à partir de l'application de la Constitution civile du clergé et son déclencheur est la levée des 300 000 hommes de mars

³³ MARTIN, Jean-Clément (dir.) *La Contre-révolution en Europe, XVIIIe-XXe siècle, colloque de Cholet 1999* , PUR, 2001

³⁴ JOUVENEL (François de), « Les camps de Jalès (1790-1792), épisodes contre-révolutionnaires ? », *AHRF* n° 337, juillet/septembre 2004, pp. 1-20.

1793 qui rappelle les levées de milice (« pas de milice, pas de tirage », tel est le premier slogan de la rébellion vendéenne)

Mais ce rejet n'implique pas dans les classes paysannes le désir de revenir à l'Ancien Régime, quoi que disent les chefs nobles du mouvement, c'est pourquoi on parle aujourd'hui plutôt, pour décrire ces mouvements, « d'anti-révolution », phénomène complexe qu'on ne saurait réduire à un complot clérical-nobiliaire.

Le thème de l'anti-révolution et celui du jacobinisme se rencontrent aussi de façon comparatiste dans les études sur les révolutions européennes non françaises de la fin du 18^e s.

5) Les révolutions européennes

La Référence de base reste le livre de Jacques Godechot, *La Grande Nation*, livre déjà ancien, réédité en 1985 lorsque la question avait été mise au programme de l'agrégation d'Histoire. Sa résurgence a suscité ces deux dernières années des colloques et des journées d'études dont je ne puis encore vous proposer de synthèse, mais quelques lignes directrices. On peut se reporter aux derniers manuels du supérieur pour une mise au point.

- Les révolutions helvétique, brabançonne et hollandaise des années 1780 entrent dans la catégorie des révolutions « nationales » mais à contenu plutôt réactionnaires, dont on retrouve les caractéristiques dans la révolution parlementaire française. Elles sont centrées sur la revendication de privilèges locaux et nobiliaires, des particularismes religieux, et l'aspiration de la bourgeoisie urbaine à accéder à la direction des affaires locales contre un pouvoir centralisateur et anti-clérical (le despotisme éclairé de Joseph II aux Pays-Bas). Les élites urbaines s'appuient sur le mécontentement des classes populaires (révoltes anti-fiscales, et défense du bas-clergé) mais se retournent ensuite contre elles quand le mouvement populaire embraye sur des revendications sociales (ex : l'accès à la citoyenneté à Genève).
- Il existe un lien entre ces révolutions et les Républiques sœurs, notamment pour la partie bourgeoise des cadres révolutionnaires, qui se sont souvent réfugiés en France après l'échec de leurs tentatives, et sont revenus dans les bagages des armées françaises pour tenter de créer les structures politiques des républiques, notamment de la République batave.³⁵ En septembre 87, les orangistes alliés aux troupes prussiennes mettent fin à la révolution patriote et 40.000 patriotes s'enfuient en Belgique et en France. Ils y multiplient les intrigues dès 1788, auprès du gouvernement, de Mirabeau ou de Lafayette, ils évoluent dans les mêmes cercles que les patriotes américains de Paris (John Adams, Jefferson). Leur objectif est de rentrer victorieux au pays, de le libérer et de se débarrasser de la maison d'Orange. Des plans nombreux sont élaborés et fluctuent de 1789 à 1795 : un protectorat avec prince français (1788), une vaste république incluant Liège et les Pays-Bas autrichiens (1789), une monarchie constitutionnelle (1791), une République une et indivisible (1792) : il s'agit avant tout de détruire le stathoudérat et la fédération des 7 provinces. La France renâcle de 1788 à 1792, date de l'arrivée au ministère de Lebrun, d'origine liégeoise, qui rejoint la surenchère brissotine sur la « guerre de libération », fortement entretenue par les exilés ; le banquier Abbema finance l'achat de 40.000 fusils pour armer la Révolution française, puis les exilés créent une « légion franche étrangère » sous le patronage du « comité révolutionnaire batave », reconnu par la Convention et à l'avant-garde lors de la première conquête par Dumouriez en novembre 1792. Assimilés à Dumouriez après la trahison de celui-ci, ou parfois proche des hébertistes (le banquier De Kock), les « patriotes bataves » sont victimes de la Terreur, puis les survivants libérés entrent au pays en 1795 sous la protection et la surveillance des armées françaises avec

³⁵ ROSENDAAL Joost, *Bataven ! Nederlandse vluchtelingen in Frankrijk 1787-1795*, Pays-Bas 2003.

Pichegru. Ils y opèrent alors une « révolution de velours », au nom des principes qu'ils partagent avec les révolutionnaires français (droit naturel, universalisme). Mais à la différence de la République française, la référence religieuse est conservée, la République batave craint les factions, et nourrit une certaine méfiance à l'égard de l'intervention directe du peuple souverain.

Le problème de l'existence d'un « jacobinisme » non français a été particulièrement étudié à Mayence et surtout en Italie où l'historiographie est très riche³⁶. Cette historiographie est longtemps marquée par un double complexe : le regret d'avoir manqué l'occasion de réaliser l'unité nationale en faisant l'économie de 1830, 1848 et des guerres d'unification ; la notion d'une « révolution passive », subie et non faite par les Italiens, y compris les révolutionnaires italiens, ce qui pose le problème de l'existence possible d'un jacobinisme italien. Cela nourrit un complexe d'infériorité à l'égard de la révolution française, active par excellence, modèle de référence de la révolution réussie. Cet échec des Italiens à faire leur révolution serait responsable du retard durable de l'Italie en terme de modernisation : l'unification nationale a dû se faire d'en haut, par l'action de l'État piémontais, sans véritable processus d'intégration nationale, d'où la difficulté à imposer ensuite l'autorité de l'État ; l'Église a conservé un poids considérable ; il n'y a pas eu vraiment de consensus populaire, de vastes zones de refus et de brigandage ont persisté, la question méridionale et celle de la révolution agraire n'ont pas été résolues. Le « triennio » apparaît souvent comme un 89 sans 93, où les patriotes italiens n'ont pas su créer de consensus populaire. Pourquoi ? À cette interrogation, on peut désormais proposer plusieurs réponses.

Ce qui caractérise la Révolution française c'est sa capacité à produire du consensus (capacité qui se dissipe progressivement), à atteindre des niveaux inédits d'adhésion et d'agrégation autour d'un projet réformateur et donc à élargir la sphère politique à des secteurs de la population qui en étaient totalement écartés. Ce phénomène naît dans le climat de profonde attente, d'intérêt, d'espoir, de débats intenses qui se diffuse avec la convocation des États généraux, ce qui n'a pas eu lieu ailleurs qu'en France, ce qui implique que la Révolution française ne serait pas exportable. Les travaux de l'Assemblée Constituante montrent que les projets de transformation peuvent en effet se réaliser, ce qui crée dans les masses le sentiment de pouvoir être associées à un processus de changement théoriquement illimité. Or, 1789 n'a pas eu lieu ailleurs qu'en France.

De plus, dès 1789, la Révolution française a assumé la violence populaire comme prix à payer pour le changement (dès l'événement symbolique de la prise de la Bastille, et tout au long du processus de radicalisation et de Terreur) : la violence populaire est acceptée, légitimée. Ainsi, Robespierre a gagné lors du débat contre Le Chapelier sur la liberté d'association politique, car la majorité des députés avaient compris le rôle stratégique indispensable des structures politiques récentes et leur capacité à mobiliser en profondeur la société. Au contraire, en Italie, les patriotes étaient indécis par rapport à la violence populaire et s'orientaient au mieux vers une pédagogie progressive à l'égard des masses populaires ; la nouvelle sociabilité politique était trop faible, la participation démocratique trop restreindre pour espérer associer les masses populaires au mouvement. Certaines mesures économiques égalitaires (comme les décrets de ventôse) n'y furent jamais appliquées par les républicains italiens, qui ont ainsi raté l'occasion de créer un consensus avec de nouvelles couches sociales. En France, les Jacobins ont su traduire sur le plan politique le mécontentement populaire mûri sur le plan économique et social et exploiter ce potentiel subversif dans la

³⁶ AHRF, 1998, n°313, n° spécial, *L'Italie du Triennio révolutionnaire, 1796-1799*. Martin, J.-C., BURSTIN H., RAO A.-M., DE FRANCESCO A., DI RIENZO E., CAFFIERO M., « L'historiographie italienne et la Révolution française », AHRF 2003, n°334, pp. 59-154.

bataille contre leurs adversaires. En Italie, ce sont les réactionnaires anti-français qui ont su exploiter le mécontentement socio-économique populaire.

En France, les révolutionnaires ont recouru intensément à l'idéologie pour créer une cohésion nationale résistant aux tendances centrifuges : la guerre, l'abolition de la monarchie et l'invasion créent des liens forts de complicité entre gouvernants et gouvernés, et imposent le recours au peuple. En Italie, les « jacobins » se focalisent sur les problèmes institutionnels formels. Au moment du « triennio », le projet de créer un grand rassemblement populaire est à contre-courant de l'évolution politique du Directoire français partenaire et interlocuteur des Républiques-sœurs ; c'est pourquoi les « jacobins » italiens se tournent vers la pratique et la théorie de la conspiration, aux antipodes de ce qui caractérise le jacobinisme français, et s'adressent à un « peuple » abstrait et non aux masses populaires.

Enfin, l'irruption des masses populaires dans « l'insorgenza » décourage complètement les révolutionnaires italiens de faire appel au peuple et accentue la rupture avec lui car les dirigeants républicains font appel aux Français pour en venir à bout. L'insorgenza résulte des pillages et de la rapacité fiscale des armées françaises, qui crée une « grande Peur » généralisée ; elle s'accompagne de la stimulation d'un imaginaire religieux (phénomènes miraculeux et caractère sacrilège de l'occupation), d'une intense propagande anti-française même avant l'occupation ; elle se nourrit de la répression dure et sévère. Elle alimente une grande méfiance des dirigeants jacobins italiens à l'égard des masses populaires. Ce sont les contre-révolutionnaires qui utilisent la violence populaire et la légitiment .

Enfin, ce qui paraît atypique, ce n'est pas l'absence de révolution en Italie, mais l'existence et le succès d'une révolution en France, vu le nombre de conditions réalisées en cinq ans pour cela : la Révolution Française paraît inexportable.

En Espagne, les études sur la « révolution espagnole³⁷ » ont été très renouvelées, ce qui a permis de revenir sur une double mythologie :

- Le mythe d'une résistance nationale populaire spontanée pour défendre l'Église et Ferdinand VII, contre le despotisme et le « jacobinisme » français impie (mythologie espagnole conservatrice) ; les libéraux espagnols qui ont confié la couronne à Joseph sont des traîtres à l'Espagne de toujours.
- Le mythe progressiste qui voit dans l'Espagne un pays de paysans arriérés et obscurantistes, fanatisés par le clergé, qui ont refusé l'entrée dans la modernité politique que leur proposait la France, ce dont l'Espagne ne s'est jamais bien remise ; les libéraux espagnols éclairés n'ont pas été compris (version française condescendante).

Plusieurs conclusions récentes méritent d'être retenues:

Tout d'abord, l'occupation de l'Espagne s'inscrit dans une tradition d'intervention de la France dans la Péninsule : c'est le moyen de renouer avec la vieille diplomatie du Pacte de Famille, faite d'hégémonie politique et d'assujettissement économique, contre l'emprise grandissante de l'Angleterre.

Napoléon a justifié l'occupation par la politique désastreuse de Godoy, qui s'attirait le mépris des Espagnols et ruinait la nation. L'intervention française fut le résultat de la crise interne de la monarchie espagnole, marquée par les difficultés financières et les intrigues de cour du prince Ferdinand, dont Napoléon sut tirer parti. L'Espagne devait s'intégrer dans le « pacte fédératif » napoléonien. Toutefois, Joseph Ier, soutenu par ses ministres « afrancesados », voulait prendre au mot les déclarations de Napoléon sur la régénération, l'intégrité et l'indépendance de l'Espagne, il établit un conseil d'État qui eut une intense activité législative réformatrice, mais il fut incapable de constituer sa propre armée, il ne dut son maintien sur le trône qu'à la conquête de l'Espagne par l'armée impériale et ses lois ne furent pas appliquées.

³⁷ *L'Espagne et Napoléon, Napoléon dans l'Histoire de la Révolution espagnole, AHRF n° 336 avril/juin 2004.*

La « révolution espagnole » est paradoxale car elle associe une réaction patriotique populaire à fort contenu réactionnaire et la proclamation de la constitution libérale de Cadix par ces mêmes patriotes. En fait, l'analyse du soulèvement de 1808 montre que les facteurs du soulèvement sont la nouvelle que l'on allait créer des Cortès à Bayonne pour rédiger la future constitution du royaume, ainsi que l'absence de festivités religieuses pour la Saint Ferdinand (le 30 mai) et enfin la crainte d'être attaqué par les Français. L'insurrection est simultanée, ce qui confirme l'idée qu'elle a été orchestrée par les fernandins et relayée par le clergé. Ce sont ensuite les élites urbaines, appuyées sur de larges clientèles, qui ont pris l'initiative de créer les gouvernements insurrectionnels que sont les « juntas » locales, tout en s'appuyant sur le peuple pour légitimer la résistance. Le développement de la presse crée un espace public inédit en Espagne et permet l'apparition d'une opinion publique qui débat sur les modalités de réunion d'une assemblée des patriotes en lutte, donc sur la définition de la nation. Les Cortès extraordinaires de Cadix sont élues sur des bases électives et non plus par ordres, corps et villes privilégiées comme les Cortès historiques, avec un scrutin quasi universel (sauf les domestiques et les clercs réguliers), à 3 degrés (paroisse, partido et province) mais sans cens électoral. Le premier acte de ces Cortès est de proclamer la souveraineté de la nation et la constitution de 1812 institutionnalise la modernité politique de l'Espagne. Après la restauration de Ferdinand, c'est au nom de la Constitution de 1812 que les libéraux reprendront la lutte, sous la forme de tentatives nombreuses de pronunciamientos (conspiration coordonnée sur tout le territoire, sous la forme de juntas implantées dans les milieux éclairés et les cadres libéraux de l'armée, visant à un soulèvement populaire pacifique qui devait contraindre le pouvoir à accorder la constitution et à abdiquer au profit des juntas locales et de la Junte centrale). C'est en raison de ces formes originales de mobilisation que l'Espagne deviendra ainsi au 19^e siècle une référence en matière de lutte politique pour les libéraux, notamment en Europe du Sud et en Amérique latine, sur le plan de la doctrine et de la pratique (pronunciamiento, rôle de l'armée, organisation en juntas, guérilla), et non un modèle de contre-révolution.

L'histoire politique s'avère donc foisonnante, très renouvelée dans ses connaissances, ses problématiques, ses sources et ses approches. Elle rejoint d'ailleurs en partie l'histoire culturelle car elle étudie les représentations et notamment leur expression artistique.

C. L'histoire culturelle comme horizon d'histoire totale

Si on définit la culture, à l'instar des ethnologues, comme tout ce qui est humain, cela peut se concevoir. En tous cas c'est de loin le chantier le plus actif en ce moment, mais il y a plus de pistes de recherches que de synthèses publiées. En général, sciences, lettres et arts sont des éléments d'une entreprise générale de formation du citoyen et de régénération sociale et politique, d'où de nouvelles tendances de la recherche : on privilégie l'étude des acteurs, des discours et des savoirs, on étudie la diffusion des sciences par le biais des institutions, des pratiques pédagogiques, les phénomènes d'acculturation, etc.

1) Histoire des sciences

La période de la Révolution française est une étape importante dans un processus commencé dans les années 1780 : l'émergence de nouveaux publics et de nouveaux savoirs, l'entrée de nouveaux acteurs institutionnels, la spécialisation de la science, la distinction entre professionnels et amateurs, le renforcement de l'intervention de l'État, un changement de la position de la science dans le corps social³⁸. Jean-luc Chappey fait le point sur les avancées de la recherche dans l'introduction du n° spécial des *AHRF*.

³⁸ *La vulgarisation des savoirs et des techniques sous la Révolution, AHRF n° 338, octobre/décembre 2004.*

Le XVIII^e siècle voit l'élargissement du champ des connaissances et aussi du public scientifique. L'usage des langues vulgaires, l'essor du livre et des périodiques scientifiques, la mode des cabinets de curiosité, l'enthousiasme pour les spectacles scientifiques, tout témoigne de l'émergence d'un public « d'amateurs », dont les savants, parmi les plus éminents, viennent combler l'attente sous une forme plaisante : c'est la « science aimable » ou « mondaine » ; le public éclairé, composé d'un ensemble mixte de savants et d'amateurs, confère la reconnaissance, légitime les productions savantes et constitue le passage obligé d'une carrière au 18^e siècle. Cette science mondaine a ses lieux spécifiques (les salons) et ses normes de légitimation : il faut apporter la preuve « sensible », spectaculaire, de ce qu'on avance, recourir à des formes de discours « littéraires » à la rhétorique du « beau style ». Le savoir est compris comme devant rester encyclopédique (figure de l'honnête homme)

Mais cette science mondaine est contestée par de jeunes savants (Gilbert Romme par exemple), regroupés autour de Lavoisier. Pour le progrès des sciences, on doit avoir recours à la mathématisation et aux classements, à des travaux répugnants pour le public mondain (comme l'anatomie comparée) et il faut donc restreindre le public à des spécialistes, une communauté de pairs, seuls aptes à valider la preuve, le public étant ravalé au rôle de spectateur. Cela doit s'accompagner de la construction d'une langue scientifique (pour Condillac par exemple, le progrès des sciences passe par une réforme du langage) . C'est ainsi qu'on assiste à la création de la Société Philomatique en 1786, à l'essor de journaux réservés aux spécialistes, et c'est tout l'enjeu des conflits autour de la classification linéenne ou de la nomenclature chimique de Lavoisier, qui aspire à l'autonomisation de la science et du scientifique. Cette évolution est accélérée par la valorisation de la science comme « institution d'État », en particulier à l'académie des Sciences et dans la Société royale de médecine : le scientifique fait figure d'expert pour les administrateurs qui tendent à adopter ses normes (les outils mathématiques dans les enquêtes statistiques par exemple). C'est la naissance de la « Science sévère », qui s'accompagne aussi de l'éclatement et de la spécialisation des savoirs, évidente lors de la réforme de l'Académie des Sciences en 1785. Le conflit éclate particulièrement au moment de l'affaire mesmérisme ; la Commission royale nommée pour juger de la validité des expériences mesméristes, qui comprend Bailly et Lavoisier, conclut au charlatanisme car le public est mondain, les expériences spectaculaires et le langage vulgaire. La porte du laboratoire se ferme aux curieux mais aussi aux artisans, ce qui provoque une nouvelle contestation, celle des tenants de la science utile.

Marat, Brissot, dès années 1780 défendent la théorie de la science utile. Pour eux, la Nation est l'instance de légitimation du savoir scientifique car elle est la destinataire des découvertes, d'où les attaques contre les académies jusqu'en 1793, contre le despotisme ministériel et la science spéculative (voir les attaques de Marat contre Lavoisier). À partir de 1789, cette conception est dominante : la science doit éclairer le peuple et donc contribuer à renforcer l'ordre social.

Sous la révolution, de nombreux nouveaux acteurs investissent le champ scientifique en profitant de la liberté de la presse. On voit se créer de nouveaux journaux et de nouvelles sociétés savantes (Société d'Histoire Naturelle 1790, Bulletin de la Société philomatique), ce qui suscite de nouveaux réseaux et le durcissement des conflits qui se cristallisent autour du problème de la langue. Les partisans de Lavoisier (Riche, Condorcet) raillent le « beau style » de Buffon, ils pensent qu'il faut créer une langue scientifique pour écarter les charlatans et faire progresser la science et ils préconisent un style *laconique*. Ils l'emportent peu à peu sur les partisans de la « science mondaine » qui tend à se constituer un « public de dames » (Société Nationale des 9 Sœurs, Lycée de Paris 1792) et emploie un langage aimable, non ésotérique, mais dont le public se recrute dans l'élite (avec paiement d'un droit d'entrée et présentation obligatoire pour les membres) ; de ce fait, la « science mondaine » finit par s'assimiler aux adversaires de la Révolution et souffre de difficultés financières et de la

disparition des lieux de la sociabilité mondaine sous la République. Mais la victoire du « style sévère » est à son tour contestée car elle exclut le peuple (exemple du débat sur l'accès du public au Jardin botanique du roi ou à la Ménagerie du jardin des plantes, qui rejoue lors de la création du Muséum en juin 93)

La période de la Terreur et du Gouvernement Révolutionnaire voient l'institutionnalisation de la « science. sévère » et l'accélération du processus de spécialisation scientifique: c'est à ce moment que se créent la Société d'Histoire Naturelle, la Société philomatique, que sont menées les recherches fructueuses sous l'égide du Comité de Salut Public les recherches fructueuses des commissions des Poids et Mesures (aventure extraordinaire de la mesure du méridien). L'État encourage la spécialisation et mobilise les savants : Patrice Bret met en évidence la vitalité de la recherche scientifique dans cette période, où il situe l'invention de la recherche publique à la française.³⁹ Dans le prolongement des académies royales des Sciences, des Grandes écoles (école militaire, Ponts-et-Chaussées, Vétérinaire), le patrimoine inventif est conservé lors de la suppression de l'Académie des Sciences le 8 août 1793 et la recherche placée sous l'égide du Comité de Salut Public, qui privilégie la défense nationale sans négliger les retombées dans le domaine industriel civil (laboratoire de l'Arsenal mis en place par Lavoisier). On développe ainsi de nouvelles armes (aérostats, obus, soude, crayon à mine artificielle, etc.). Au cœur de l'organisation se trouve un groupe de savants républicains ayant souvent une expérience militaire et organisés en réseaux, ce qui leur permet de traverser les fluctuations politiques : Guyton-Morveau, Carnot, Pille, Hassefrats, Fourcroy... Leurs domaines principaux concernent la normalisation et la standardisation des procédés de fabrication et des pièces pour permettre la production en série d'armements, de navires, etc ; mais aussi la « révolution de la chimie » par la Régie des Poudres et Salpêtres, qui met au point une nouvelle puissance de feu : obus de marine et fusées incendiaires. La science a donc une nouvelle mission : elle est un instrument pour parvenir au bonheur de la nation, pour répondre à ses besoins militaires, industriels ou agricoles.

Mais cette mission de la science « utile à tous » est en contradiction avec le langage qu'elle emploie, qui la rend moins accessible au peuple, réduit au rôle de spectateur crédule (comme il l'était autrefois des mystères cléricaux en latin), qui doit croire les savants sur parole faute de les comprendre. Bientôt un nouveau rôle est assigné aux savants : « populariser la science », ce qui ouvre un espace nouveau pour la vulgarisation scientifique : dans ce cadre se placent le *Journal d'Instruction publique*, la *Feuille du Cultivateur*, des traités de science « sans-culottisée », rédigés non par des savants mais par une nouvelle espèce d'intermédiaires culturels, des « demi-savants », traducteurs de la langue scientifique pour le public, les « vulgarisateurs ». L'espace de la science « utile », celle des ingénieurs et des industriels se définit entre 1793 et 95 : Gilbert Romme, avec *l'Annuaire du cultivateur*, Parmentier et sa Société d'agriculture, Chaptal et la Société d'encouragement pour l'industrie nationale s'emploient à diffuser les inventions auprès de ceux qui peuvent les mettre en pratique pour améliorer la production nationale et contribuer au bonheur commun. Sous le Directoire, naît la figure du pédagogue, sous les traits de savants éminents mais aussi de « demi-savants » (comme Sylvestre-François Lacroix) qui enseignent dans les nouvelles Grandes écoles de la République. En raison du semi échec de cette entreprise pédagogique confiée aux grands savants, l'œuvre pédagogique sera confiée ensuite plus modestement à des « instituteurs » malgré l'opposition des « savants ». Par ailleurs, sous la Convention, le politique domine le scientifique ; sous le Directoire, c'est plutôt l'inverse : c'est le triomphe

³⁹ BRET Patrice, *L'État, l'armée, la science. L'invention de la recherche publique en France (1763-1830)*, Rennes, 2002.

des Comités d'experts et de la normalisation institutionnelle qui tendent à créer une technocratie de la recherche (école Polytechnique).

Sous l'empire, la spécialisation s'accélère par le biais de l'intervention de l'État (Institut créé en 1803) ce qui signifie la faillite de l'encyclopédisme et une professionnalisation soutenue par les pouvoirs publics. On assiste à l'émergence d'un groupe de professeurs érigés en « savants professionnels » qui patronnent et légitiment seuls la production scientifique. Cela correspond à la nouvelle mission de la science : non plus éduquer mais contrôler la population et le territoire (essor de la géographie). La construction d'un modèle technocratique en France, dont le socle est la science, en particulier les mathématiques, grâce au rôle de l'État, signe la coupure définitive entre la culture scientifique et la culture des élites et ouvre un espace à la « vulgarisation scientifique » : les publications spécialisées à fort succès commercial naissent au XIX^e siècle, à destination d'un public d'amateurs, qui se retrouve dans les Sociétés savantes de province (au sens actuel) mais qui n'a plus aucun rôle dans la validation de la production scientifique. Le XIX^e s. sera l'âge d'or de la vulgarisation (Jules Verne)

Il faut donc reconsidérer la place de la Révolution française dans l'histoire des Sciences⁴⁰, en finir avec l'image noire de la « révolution niveleuse et tueuse de talents », construite autour de l'exécution de Lavoisier. Il y a une politique culturelle révolutionnaire, proclamée et effective, dont le but est de former l'homme nouveau, un citoyen éclairé dans une cité régénérée.

2) l'histoire de l'art

Là aussi on a réhabilité l'œuvre de la Révolution française en ce qui concerne la sauvegarde et la protection du patrimoine : apparition de la Muséologie (Grégoire), souci de conserver même le patrimoine royal pour l'édification des générations futures, premiers inventaires des biens du clergé.

La production artistique révolutionnaire a aussi connu une réhabilitation : les historiens de l'art ont longtemps passé la période aux oubliettes, entre le glorieux âge des Lumières néoclassiques et l'époque romantique. Il a souvent été décrié à cause de sa fonction pédagogique et réduit à un art de propagande ; mais telle avait toujours été la fonction de l'art avant, au service de la propagande royale ou religieuse. Les révolutionnaires ont eu la volonté de faire entrer l'art sur la place publique, pour former le citoyen, d'où la création de musées, l'organisation de concours en particulier sur de grands projets d'architecture civile, des monuments, des statues, etc. Souvent ces projets ne furent pas réalisés faute de temps puis d'argent.

La Révolution a réorganisé les structures du monde des arts : la Commune Libre des Arts remplace les vieilles académies, la hiérarchie des genres en peinture disparaît. Mais les artistes ont souvent des difficultés financières car de nombreux commanditaires ont émigré.

On assiste à l'éclosion d'innombrables auteurs mineurs à la faveur de la liberté de la presse, « gendeletrés » qui ne sont pas au niveau des grands auteurs du XVIII^e mais qui sont d'excellents vulgarisateurs de leurs œuvres.

Une nouveauté a été perçue récemment : la grande vitalité de la production musicale, à la faveur de la liberté de parole : 116 chansons furent écrites en 1789, 260 en 1790, 325 en 1793, plus de 700 en 1794, en un vrai déferlement sonore. 76 opéras furent créés en 1790 et plus de 50 par an dans les 5 années qui suivent ; une création sur deux célèbre les vertus et les ardeurs révolutionnaires.

⁴⁰ Voir les colloques du Bicentenaire sur « la Révolution française et les savants » et les travaux de Patrice Bret.

Les artistes sont mobilisés en particulier lors des fêtes nationales (cf. les discours de Talleyrand en 1791, de Robespierre en 1794, de Boissy d'Anglas ensuite sur cette institution « essentielle à l'éducation nationale ») : notamment les pompes funèbres de Mirabeau, Voltaire, Marat, la Fête de la Fédération, de la Liberté, de la Loi en 1792, de l'Unité en 1793, de la Raison en novembre 93, de l'Être Suprême en juin 94... sont organisées selon une « mise en scène de David, musique de Gossec, paroles de Marie-Joseph Chénier » et toujours ponctuées par *La Marseillaise* de Rouget de Lille ou le *Chant du Départ* de Méhul. Beaucoup de ces musiciens étaient confrères en maçonnerie dans les années précédentes, comme le Chevalier de Saint-Georges, qui combattit pour la révolution à la tête d'un bataillon de hussards.

On ne peut donc pas parler de marasme ni de neutralité du monde des arts, impliqués comme tous les autres dans le mouvement général de l'Histoire.

3) Histoire de la presse

La Révolution fut un âge d'or pour les journalistes et les entrepreneurs de presse. Il n'y eut jamais de vraie censure : *l'Ami du Roi* reste très lu en 1793. On note l'explosion du nombre de titres, et du tirage - en l'absence pourtant d'innovation technologique, et du nombre de lecteurs (sans tenir compte des lectures collectives à haute voix dans les assemblées électorales ou les sociétés politiques)⁴¹ : 166 titres sont lancés en France, dont 132 à Paris en 1789, et 44% sont des quotidiens, grande nouveauté (beaucoup disparaissent vite, 32 seulement survivent plus d'un an). La production de livres baisse fortement en 1789-94, pour ne se redresser qu'en 1798-1800, au contraire des périodiques : cela s'explique par le besoin de nouvelles fraîches, l'apparition de journaux divertissants ou spécialisés (journaux de mode, etc.). Le succès des journaux de province dépend de leur qualité et aussi de la proximité de la capitale : l'éloignement joue en faveur des journaux parisiens au détriment de la presse locale, plus vivace à Rouen qu'à Bordeaux. Certaines feuilles trouvent un débouché dans la société des Jacobins locale.

La diffusion massive des journaux contribue à la politisation en profondeur du pays. Le rôle de la presse est évidemment non seulement d'informer mais aussi de former l'opinion.

Les journalistes ont dû lutter pour conquérir en 1789 la liberté de publication, contre le roi (Mirabeau et Brissot). Avant 1789, il n'y avait que deux grandes publications dotées de privilèges et qui contrôlaient des titres annexes : la *Gazette de France* (*Journal général de France* et *Affiches* en provinces) sous tutelle du Ministère des Affaires étrangères, publiant nouvelles politiques et annonces, et le *Journal des Savants*/*Journal de Paris* sous la tutelle de la Chancellerie, traitant de sciences et de littérature. Certaines gazettes étrangères avaient commencé à jouer le rôle de vrais périodiques des Lumières, en critiquant les actes des pouvoirs politiques européens (la *Gazette de Leyde*, le *Courrier du Bas-Rhin*) et en développant une véritable déontologie du journalisme fondée sur la recherche et la publication de la vérité (vérification des nouvelles, recherche d'information et confrontation des sources...). Les journaux se politisent dès 1789 : dans les titres anciens apolitiques, où apparaissent des articles engagés, comme dans les nouveaux, souvent résolument engagés. Les rédacteurs des journaux sont en général un seul homme, souvent lui-même député (Brissot, Mirabeau, Marat...). Ils estiment donc tenir leur pouvoir de la nation. Ils théorisent une nouvelle éthique de la liberté du journaliste et ils conçoivent leur fonction sociale comme celle d'une sentinelle avancée dans le combat pour la liberté, contre un pouvoir toujours soupçonné d'abuser de sa puissance. Ils se posent tour à tour comme « historiens », narrateurs objectifs des faits, catéchistes ou philosophes de la révolution, censeurs et inquisiteurs des

⁴¹ BERTAUD, Jean-Paul, *La presse et le pouvoir de Louis XIII à Napoléon Ier*, Librairie académique Perrin, 2000. WAUTERS Éric, *Une presse de province pendant la Révolution française*, CTHS, 1995

pouvoirs publics, avocats et vengeurs du peuple. Les plus engagés passent de l'observation à la dénonciation, voire à l'action. Cependant, dès 1795, les journalistes abandonnent la personnalisation et le combat fait place à l'information, sur le modèle du journalisme à l'anglaise. Après 1799 (création de l'impôt du timbre et apparition du feuilleton), le journaliste disparaît derrière l'institution « journal », puissance luttant d'égal à égal avec le gouvernement et son administration.

4) Histoire des pratiques culturelles et des opinions

Il s'agit de chantiers ouverts tous azimuts, mais pour lesquels on n'a pas encore de synthèse :

- Politique et œuvre scolaire : les études portent sur les plans d'éducation et les débats parlementaires, les réalisations, les grandes écoles, les projets de rénovation pédagogique, etc. L'école rêvée par les législateurs et les conventionnels n'a pu être mise en place sur le terrain. Mais on en a formulé les enjeux fondamentaux : gratuité, obligation, mixité, laïcité, liberté, formation des enseignants. L'histoire institutionnelle est marquée par le maintien de l'école traditionnelle jusqu'en 1793, des avancées républicaines contrariées en l'an II, le déclin de l'école publique sous le Directoire, compensé par la renaissance des écoles particulières. L'éducation a bénéficié en ville des efforts de la Convention, des communes, des Sociétés populaires, des bataillons d'enfants, mais on déplore un reflux visible de l'école publique en milieu rural et des écoles des filles. Toutefois, on ne constate pas d'effondrement du niveau scolaire national⁴². L'intervention croissante de l'État et les innovations pédagogiques caractérisent les expériences républicaines.
- Politique de la langue : les révolutionnaires ont eu le projet de « révolutionner la langue » pour la débarrasser des « scories gothiques » de l'Ancien Régime, de créer une langue neuve, vraie, sans artifice (on a de nombreuses études sur Siéyès à cet égard). Un laboratoire de l'ENS de Fontenay travaille sur les usages socio-politiques de la langue et des notions-concepts depuis les années 1980 : il tente de comprendre l'usage des termes, l'évolution du contenu des notions théoriques en fonction des discours qui les utilisent dans des contextes sociaux déterminés. Il publie régulièrement des fascicules consacrés à des notions particulières : ex « Lumières », constitution, république, liberté de presse, citoyenneté, droit des femmes, grande nation, division du travail, travail, production, charlatanisme, socialisme, etc⁴³.
- De très nombreuses recherches sont menées sur la symbolique et la pédagogie civique révolutionnaires dont elle est le support : sur les gravures, la vaisselle, le vêtement, lors des fêtes et des cérémonies, le calendrier, les prénoms et la toponymie...
- On publie aussi de nombreuses études sur l'iconographie en tant que telle (gravures, estampes...) ainsi que sur les pamphlets, chansons, libelles. Les travaux portent sur l'analyse du contenu, du message, des phénomènes de réponses et d'échos (entre les divers supports ou les divers bords politiques, sur le mode parodique), mais aussi de la réception, de la diffusion, des aspects économiques de la production iconographique, etc.

⁴² GREVET René, *L'avènement de l'école contemporaine en France (1789-1935)*, Paris 2001, (AHRF n° 331, pp. 198-200)

⁴³ *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815)*, fascicule 7, Notions théoriques, Paris, Champion, 2003
 GUIMHAUMOU Jacques et MONNIER Raymonde (dir.), *Des notions concepts en Révolution : autour de la liberté politique à la fin du 18^e siècle*, vol. 4 de Études révolutionnaires, Paris, SER, 2003.

- Enfin, des recherches portent sur la transmission des héritages idéologiques et culturels au 19^e s.

Les promoteurs de cette Histoire sont tentés d'en faire une « histoire totale », comme l'histoire sociale en avait eu l'ambition dans les années 1970. En effet, elle se trouve à la confluence de l'histoire sociale, de l'histoire politique, de l'histoire des mentalités, et aussi du long terme (les héritages) et du court terme (le moment politique révolutionnaire).

Sur tous ces chantiers, on note enfin des tendances structurelles, une nouvelle façon d'écrire l'Histoire.

D. Nouvelles approches

Les conditions actuelles de la recherche (durée des thèses, absence de bourses...) font qu'il y a peu de grands travaux de synthèse : nous vivons l'âge d'or de l'étude de cas :

- Monographies locales et régionales (les Jacobins de l'Ouest, Marseille en révolution, les Juges de paix dans l'Allier, etc.)
- Études biographiques mais conçues selon une problématique qui est celle de l'étude de cas : il s'agit de comprendre un personnage, dans une de ses facettes (son action politique) ou dans toute sa vie mais en testant sa représentativité par rapport au groupe dont il fait partie (ex : Boissy d'Anglas). Souvent ces études portent sur des personnages décrits ou secondaires, des « intermédiaires culturels », des babouvistes de second rang, etc. (même si on note la floraison des colloques sur Robespierre)
- Études prosopographiques menant des portraits de groupe bien au-delà de la compilation de notices biographiques (approches structurelles, études des réseaux de sociabilité et d'influence). Ce sont des études quantitatives, statistiques et qualitatives (avec apport de l'informatique)

Cette tendance générale est valable pour tous les domaines traités ci-dessus. C'est un des points (assez peu nombreux) où la recherche rejoint les programmes scolaires.

3. La Révolution française dans les programmes scolaires de 1996

A. Dans la discipline

La Révolution française s'intègre aux objectifs généraux de l'enseignement de l'Histoire : former le citoyen, le rendre apte à comprendre le monde actuel, construire une culture commune dans laquelle pourront s'ancrer les valeurs civiques actuelles. Toutefois, dans les commentaires et documents d'accompagnement, la finalité patrimoniale de l'Histoire l'emporte le plus souvent sur la finalité civique et critique.

B. Au collège

La Révolution est enseignée en classe de 4^e, à des enfants âgés de 13 à 15 ans. Le programme prévoit 7 à 8h pour étudier « les grandes phases de la période révolutionnaire en France, 1789-1815 ». C'est une optique franco-française : les événements extérieurs sont « évoqués à l'aide de cartes », qui inclut l'Empire dans la Révolution française (débat non tranché chez les historiens) ; qui insiste sur la chronologie : les élèves doivent connaître et être capables d'identifier les « épisodes majeurs » et les « principaux acteurs » de la période.

Les documents d'accompagnement suggèrent un découpage chronologique : 1789 la Révolution, 1790-92 l'échec de la monarchie constitutionnelle, 1793-94 la République menacée et la Terreur, 1794-99 la « recherche d'une stabilisation et les dérives de la guerre », 1799-1815 « le début de la France contemporaine et un régime autoritaire ». Il convient « d'insister sur la signification politique et sociale » de chaque phase.

Il faut aussi faire le portrait de quelques acteurs « indispensables » : Lafayette, Danton, Robespierre, Bonaparte ; et faire « mémoriser quelques articles de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ».

C. Au lycée

Le chapitre s'intitule « La Révolution française et les expériences politiques en France jusqu'en 1851 », ce qui constitue un découpage très large.

Trois objectifs sont mis en avant : faire percevoir la rupture fondamentale (d'où le choix du temps long, propice au bilan) ; évoquer les « grands repères chronologiques, les moments forts et les acteurs, donc constituer un socle de connaissances commun à tous, un imagier républicain ; dégager un bilan politique et social de la période révolutionnaire étendue au XIX^e siècle.

Dans le détail, l'approche s'avère essentiellement politique, voire institutionnelle, chronologique et patrimoniale : le programme met en valeur des principes consensuels (Droits de l'Homme, égalité civile) par l'étude des textes de référence ; vise à faire apprendre le vocabulaire des régimes politiques, leur chronologie, leur organisation, et voir dans quelle mesure ils ont réalisé ou pas les principes de 89.

Une seule allusion est faite aux « forces sociales porteuses de ces idéaux » ainsi qu'à l'exclusion des femmes et à l'esclavage. L'ensemble donne une vision très classique de l'enseignement de la Révolution française, sans rapport avec l'historiographie récente.

D. Quelques commentaires (critiques) sur ces programmes

- On note la prépondérance d'une histoire politique « à l'ancienne », ancrée sur une chronologie traditionnelle, qui risque de tourner en lycée à une chronologie des régimes politiques très rébarbative. Tout se passe comme si la Révolution française était un simple combat d'idées entre les philosophes des Lumières (Montesquieu est un idéal indépassable qui finit par triompher) et un adversaire non identifié car le programme ne fait presque aucune place à la contre-révolutionnaire et à peine à l'anti-révolution vendéenne. On n'y trouve aucune trace d'histoire économique, presque aucune référence au social, même pas la Constitution Civile du Clergé) : dès lors, comment faire comprendre aux élèves les motivations populaires ?
- On assiste à ce qu'on pourrait qualifier de dérive hégélienne d'une Histoire dont l'objet et le sens consisterait à réaliser peu à peu l'avènement de l'Idée des Droits de l'Homme, qui apparaît donc comme horizon idéal, que l'on va atteindre malgré des accidents de parcours et des ralentissements transitoires. Le contenu idéologique de la Révolution française est d'ailleurs réduit à son minimum consensuel (rien sur la Déclaration des Droits de 1793 qui proclame pourtant les droits sociaux et le droit à l'insurrection, rien sur le babouvisme qui disparaît de l'héritage). Tout se passe comme si l'objectif était de légitimer par la Déclaration des Droits de 89 notre modèle actuel de démocratie (« le pire à l'exclusion de tous les autres »). C'est une vision très réductrice par rapport aux approches actuelles de l'histoire politique de la Révolution française, sur les réseaux, les élections, les expériences démocratiques alternatives...

- Le chapitre est centré sur la France, par opposition au chapitre précédent, qui visite l'Angleterre et les États-Unis, comme si la Révolution française était un isolat ; Cela implique que l'on évacue l'importance du facteur « guerre » sur le déroulement chronologique, l'enchaînement des rapports de force politiques et sociaux. Cela relève d'un choix idéologique et pourrait faire ranger les concepteurs des programmes dans la sphère d'influence de « l'école critique ».
- Enfin, le dernier mais non le moindre des problèmes est le manque de temps. En lycée comme en collège, on dispose d'une enveloppe de 10 à 12 h en comptant le bilan post impérial : comment rendre la chronologie intelligente et motivante pour les élèves en si peu de temps ? Le manque de temps conduit à privilégier le ressassement des « lieux communs » de notre consensus républicain, les mêmes textes, les mêmes têtes, le même « bagage factuel » réduit au minimum. Quand a-t-on le temps de penser la Révolution française autrement que comme un bilan justifié par sa fin ? Quand peut-on parler des possibles qui ne se sont pas réalisés, des pierres d'attente (qui pour certaines attendent toujours), des anticipations qui ont été battues en brèche (esclavage...), des autres modèles politiques et sociaux possibles et de ceux qui les portaient, et enfin du processus révolutionnaire dont la problématique devrait être centrale : qu'est-ce que c'est qu'une révolution comme phénomène historique unique et complexe ?

On ne peut qu'espérer que les programmes à venir, notamment en collège, redonneront plus de place aux acteurs de la Révolution, aux groupes sociaux et aux conflits qui les ont opposés. La possibilité qui est donnée aux enseignants de choisir un thème transversal (les femmes, l'esclavage, le peuple...) semble prometteuse, dans la mesure où elle leur permettra de desserrer l'étau chronologique et de faire percevoir les conflits à l'œuvre au sein d'un processus révolutionnaires qui fut loin de ressembler à un long fleuve tranquille !

ⁱ **Mignet**, *Histoire de la Révolution française*, 1824, t.1, pp.1-3 : la révolution comme rupture radicale.

« Je vais tracer rapidement l'histoire de la Révolution française, qui commence en Europe l'ère des sociétés nouvelles, comme la Révolution d'Angleterre a commencé l'ère des gouvernements nouveaux. Cette révolution n'a pas seulement modifié le pouvoir politique, elle a changé toute l'existence intérieure de la nation. Les formes de la société du moyen Age existaient encore. Le sol était divisé en provinces ennemies, les hommes étaient distribués en classes rivales. La noblesse avait perdu tous ses pouvoirs, quoiqu'elle eût conservé ses distinctions ; le peuple ne possédait aucun droit, la royauté n'avait pas de limites, et la France était livrée à la confusion de l'arbitraire ministériel, des régimes particuliers et des privilèges de corps. A cet ordre abusif, la Révolution en a substitué un plus conforme à la justice et plus approprié à nos temps. Elle a remplacé l'arbitraire par la loi, le privilège par l'égalité ; elle a délivré les hommes des distinctions de classes, le sol des barrières des provinces, l'industrie des entraves des corporations et des jurandes, l'agriculture des sujétions féodales et de l'oppression des dîmes, la propriété des gênes des substitutions ; et elle a tout ramené à un seul état, à un seul droit, à un seul peuple [...] l'ancienne société a été détruite pendant la Révolution, et la nouvelle s'est assise sous l'Empire. »

ⁱⁱ **Adolphe Thiers**, *Histoire de la Révolution française*, 1823-1827, t.1, p. 36 : à propos du réveil des peuples asservis.

« Ils dorment longtemps. Le réveil a d'abord lieu dans les classes les plus éclairées, qui se soulèvent et recouvrent une partie du pouvoir. Le réveil est successif, l'ambition l'est aussi, et gagne jusqu'aux dernières classes, et la masse entière se trouve ainsi en mouvement. Bientôt satisfaites de ce qu'elles ont obtenu, les classes éclairées veulent s'arrêter, mais elles

ne le peuvent plus, et sont incessamment foulées par celles qui les suivent. Celles qui s'arrêtent, fussent-elles les avant-dernières, sont pour les dernières une aristocratie, et, dans cette lutte des classes se roulant les unes les autres, le simple bourgeois finit par être appelé aristocrate par le manouvrier et poursuivi comme tel. »

ⁱⁱⁱ **Pierre Gaxotte**, *La Révolution Française*, 1928, rééd.1988, p. 107 sur les origines étrangères :

« Dans les dernières années, Paris a accueilli tous les révolutionnaires de l'Europe. Il en est venu de Hollande, du Brabant, de Genève : exilés politiques, mécontents, déclassés, débris d'insurrections avortée. Les premiers désordres en feront venir d'autres : illuminés, espions, agents provocateurs. On les héberge, on les fête, on les écoute. Tous les cafés sont des clubs. Tous les clubs sont des foyers de sédition ».

p. 228, sur la dynamique révolutionnaire : « Mais si Lénine a raison, nous pouvons dire que la Révolution française, préparée par une fermentation intellectuelle, fut le fait d'une minorité agissante, organisée et disciplinée. Entraînée à la propagande et à l'agitation par les sociétés de pensée, elle n'était point encore républicaine en 1789. Elle le devint en trois ans, par le développement logique de sa doctrine, par le fonctionnement de son mécanisme et par le jeu des épurations successives. Commencée par une révolte judiciaire continuée par un fronde aristocratique, notre révolution ne fut un mouvement de masse qu'en juillet et août 1789, quand la machine eut soulevé les foules paysannes contre les restes de la féodalité ».

Sur l'été 1793, p. 301 : « Le communisme ne se concevait point sans un déploiement inouï de contraintes et de force. De fait, c'est lui qui donne son sens à la Terreur, en explique la marche et la durée. La dictature terroriste est liée aux lois sociales et non aux événements militaires ».

^{iv} **Jaurès**, *Histoire socialiste de la Révolution française*, Éditions sociales 1969-1972, pp. 201, à propos de l'action commune des révolutionnaires :

« L'histoire est une mêlée étrange où les hommes qui se combattent servent souvent la même cause. Le mouvement politique et social est la résultante de toutes les forces. [...] Qu'importe que Condorcet, en un jour de germinal, fatigué de sa longue réclusion volontaire, se soit risqué hors de son asile et reconnu, arrêté, n'ait échappé que par le poison à l'échafaud que les révolutionnaires lui destinaient ? Malgré tout sa pensée est le patrimoine de la Révolution. [...] Ceux qui s'égorgeaient les uns les autres n'étaient pas mus seulement par des pensées basses, par des jalousies, des fureurs et des haines. Ils croyaient défendre, ils croyaient sauver l'idéal commun et le couteau de la guillotine de suffit pas à trancher l'invincible lien idéal qui les unit. »

Sur Robespierre et la Terreur, p. 378

« Je ne puis oublier, comme Quinet l'oublie, que les hommes de la Révolution portaient une responsabilité écrasante, qu'ils manœuvraient dans une effroyable tempête et que nous n'avons pas le droit, nous qui n'étions pas dans l'orage, de critiquer et de corriger arbitrairement la manœuvre. Ou du moins est-ce un doute que ces juges hautains devraient formuler, non une condamnation. »

Sur « La politique de Robespierre » à l'égard des Enragés, Messidor, 1986, t. VI, p. 192 et sq.

« Sommes-nous donc avec lui conte tous, contre Jacques Roux tout à l'heure, maintenant contre Hébert ?

A vrai dire, nous ne sommes pas obligés de prendre parti, avec cette rigueur. L'histoire est une mêlée étrange où les hommes qui se combattent servent souvent la même cause. Le mouvement politique et social est la résultante de toutes les forces. Toutes les classes, toutes

les tendances, tous les intérêts, toutes les idées, toutes les énergies collectives ou individuelles cherchent à se faire jour, à se déployer, à se soumettre à l'histoire.

Et, dans cette universelle action et réaction, il est impossible de définir l'effort propre de chacun. Le vainqueur serait autre s'il n'avait pas été combattu et il y a toujours quelque chose du vaincu dans l'acte du vainqueur. Toute victoire est une concession partielle. Sans Jacques Roux, sans Hébert, la ligne politique et sociale de la Révolution eût été autre. Elle a dû tenir compte des problèmes qu'ils formulaient, des énergies qu'ils suscitaient, des appétits qu'ils déchaînaient. Réduire l'effort de vingt-six millions d'hommes à la politique et aux combinaisons d'un homme serait puéril.

Les vivants, les combattants ne peuvent pas s'élever au-dessus d'eux-mêmes ; ils ne peuvent pas faire d'avance la synthèse de leur propre force et des forces adverses. Mais la mort délivre l'action de tout homme de sa forme étroitement individuelle : et l'histoire met en lumière l'inconsciente et profonde collaboration de ceux qui furent des ennemis ou des rivaux. C'est le devoir de l'histoire de comprendre toutes les idées, de sympathiser en quelque mesure avec toutes les forces, de démêler tous les germes, de deviner les concordances secrètes, sous l'apparente contrariété. Son devoir, c'est de donner à tous les partis, à tous les individus leur juste part de lumière.

[...] Mais on a beau regarder les événements du point de vue de l'histoire, il est impossible de développer ce grand drame sans s'y mêler. On va réveillant les morts et, à peine réveillés, ils vous imposent la loi de la vie, la loi étroite du choix, de la préférence, du combat, du parti pris, de l'âpre et nécessaire exclusion. Avec qui es-tu ? Avec qui viens-tu combattre et contre qui ?

Michelet a fait une réponse illusoire : « Je siègerais entre Cambon et Carnot : je ne serais pas Jacobin, je serais Montagnard ».

C'est une échappatoire. [...] Si grands qu'ils aient été, Cambon et Carnot ont été des administrateurs, non des gouvernants. Ils ont été des effets, Robespierre était une cause. Je ne veux pas faire à tous ces combattants une réponse évasive et poltronne. Je leur dis : ici, sous ce soleil de juin 93, qui échauffe votre âpre bataille, je suis avec Robespierre, et c'est à côté de lui que je vais m'asseoir aux Jacobins.

Oui, je suis avec lui parce qu'il a à ce moment toute l'ampleur de la Révolution. Je suis avec lui parce que, s'il combat ceux qui veulent rapetisser Paris à une faction, il a gardé le sens révolutionnaire de Paris. Il empêchera l'hébertisme de confisquer l'énergie populaire ; mais il ne rompt pas avec cette énergie ; [...] Il n'a pas peur de Paris, et la preuve, c'est qu'il conseille aux sans-culottes parisiens de ne pas s'enrôler en masse pour les frontières, de rester armés au cœur de Paris pour préserver la capitale de toute surprise contre-révolutionnaire. [...] Il s'applique, au contraire, à les retenir et il supplie la Commune de se servir de cette force populaire non pour subordonner, non pour violenter ou menacer la Convention, mais pour la protéger au contraire, pour lui donner une confiance invincible qu'elle communiquera à la France et aux armées.

Ainsi, il n'est pas plus le sectaire de la Convention que le sectaire de la Commune : il ne veut pas plus une coterie de salut public qu'une coterie des bureaux de la Guerre. La Convention est le centre légal et national de la force et de la pensée révolutionnaire. Quiconque maintenant la menace ou la discrédite est un ennemi public et refait le crime de la Gironde.

Par la Convention loyalement unie à une Commune ardente, mais respectueuse de la loi, c'est toute la France qui gouverne, qui administre, qui combat. Paris est le foyer le plus vaste, le plus ardent et le plus proche où la Révolution se réchauffe : il n'est pas à lui tout seul la Révolution. La démocratie est donc pour Robespierre à la fois le but et le moyen : le but, puisqu'il tend à rendre possible l'application d'une Constitution en qui la démocratie

s'exprime ; le moyen, puisque c'est avec toute la force révolutionnaire nationale, concentrée, mais non mutilée, qu'il veut accabler l'ennemi. Hors de lui, le reste est secte. O socialistes, mes compagnons, ne vous scandalisez pas. Si le socialisme était une secte, si la victoire devait être une victoire de secte, il devrait porter sur l'histoire un jugement de secte, il devrait donner sa sympathie aux petits groupements dont les formules semblent le mieux annoncer les siennes, ou à ces factions ardentes qui, poussant presque jusqu'au délire la passion du peuple, semblaient rendre intenable le régime que nous voulons abolir. Mais ce n'est pas d'une exaspération sectaire, c'est de la puissante et large évolution de la démocratie que le socialisme sortira : et voilà pourquoi, à chacun des moments de la Révolution française, je me demande : quelle est la politique qui sert le mieux toute la Révolution, toute la démocratie ?

Or c'est maintenant la politique de Robespierre. »

^v **Ernest Labrousse**, sur l'action des hommes dans l'Histoire :

Actes du congrès historique du centenaire de la Révolution de 1848, Paris, 1948, p.27 : « Il est très vrai que bien souvent, les hommes agissent sans savoir ce qu'ils font, et font autre chose ! C'est là un des traits par lesquels se révèle ce qu'on peut appeler le tragique de l'Histoire, c'est-à-dire l'incertitude constante dans laquelle se trouve l'historien qui suit le cours des événements de ce qui, s'il avait vécu à cette époque-là, aurait dû ou pu se passer. [et pour reprendre la formulation de Valéry] : « Il faut qu'à chaque instant l'historien montre comment les événements se sont trouvés sur un fil et pouvaient pencher d'un côté ou de l'autre ! » C'est ce caractère dramatique de l'histoire qui est somme toute inhérent à l'aventure humaine ».

Actes de la recherche en sciences sociales, 1980, n°32-33, p.111-125, « Entretiens avec Ernest Labrousse » : « Le grand problème reste celui des forces collectives dans l'Histoire ; Des forces économiques, sociales, mentales, et de leurs interrelations. Et notamment, dans le court et le moyen terme, des interrelations du collectif et de l'événementiel – parfois de l'unique. Rien n'est jamais déterminé, télécommandé. Il y a, au mieux, une Histoire probable, à des niveaux très différents de probabilité . »

^{vi} **Jacques Godechot**, *Un jury pour la Révolution*, Paris, 1974, p. 359, sur la « révolution atlantique » :

« Robert Palmer m'accueillit de manière charmante, et très vite nous tombâmes d'accord. Il avait lui aussi beaucoup réfléchi sur le caractère de la révolution et sur ses causes. Partant de données très différentes des miennes, il en était arrivé à la conclusion qu'elle avait un caractère général, qu'elle avait embrasé, à la fin du XVIII^e siècle, non seulement l'Europe occidentale et centrale, mais aussi toute l'Amérique, du moins la partie de l'Amérique peuplée de colons européens. Le problème de l'Atlantique à la fin du XVIII^e siècle était donc le problème de la diffusion de la Révolution de part et d'autre de l'océan. C'est ce que nous nous efforçâmes de montrer dans notre rapport. Dans la deuxième partie, dont je fus le principal rédacteur, j'expliquais d'ailleurs qu'au XVIII^e siècle il existait infiniment plus de liens qu'aujourd'hui entre les deux rives de l'Atlantique, que la « civilisation atlantique » avait existé au XVIII^e siècle mais n'était plus, au XX^e siècle, qu'une « idée américaine » et non une réalité ».

^{vii} **Albert Soboul**, « Historiographie révolutionnaire classique et tentatives révisionnistes », *La Pensée*, n°177, sept-octobre 1974, sur le caractère bourgeois de la révolution :

« Quant au problème du capitalisme, que les intellectuels, les officiers, comme les membres des professions libérales, se soient peu souciés de promouvoir son essor, sans doute encore. Il serait cependant nécessaire de préciser si, membres de l'Assemblée constituante, ces hommes ont subi l'influence de groupes de pression des intérêts économiques soucieux de se débarrasser de toute la réglementation. Outre qu'il y avait dans la Constituante 13% de

négociants et de manufacturiers, deux groupes de pression ont pesé sur ses débats de façon fort active : les « députés extraordinaires des manufactures et du commerce », qui représentaient els intérêts des ports, et le Club Massiac, défenseur des intérêts des planteurs de Saint-Domingue, des armateurs et des raffineurs, qui intervint chaque fois que fut mis en cause le régime colonial. Remarquons d'autre part que, partisans de la liberté individuelle et de la liberté de penser, les constituants l'étaient aussi, implicitement, de la liberté économique. Si l'Assemblée constituante n'a pas proclamé explicitement cette liberté économique, du moins elle a établi et maintenu obstinément la liberté du commerce des grains, aboli les corporations et supprimé le monopole des grandes compagnies commerciales : toutes réformes favorables au développement de la libre entreprise et du libre profit. Que bien des révolutionnaires aient été partisans de l'extension de la petite propriété, qu'ils n'aient pas soupçonné les possibilité de la concentration capitaliste, que les plus démocrate aient eu pour idéal une société de petits producteurs indépendants, les résultats de la Révolution n'en demeurent pas moins tout autres : on ne saurait les mesurer aux intentions de ses partisans. Comme l'avance Elizabeth Eisenstein, les initiateurs du mouvement social n'en sont pas forcément les bénéficiaires : que plusieurs chefs de la révolution bourgeoise ne furent pas des bourgeois, on n'en peut tirer argument. [...] La victoire sur la féodalité et l'Ancien Régime n'a pas signifié cependant l'apparition simultanée de nouveaux rapports sociaux et de structures économiques nouvelles. Qu'après dix ans de révolution, le société ne soit pas encore essentiellement bourgeoise, ni l'économie spécifiquement capitaliste, c'est l'évidence même. [...] La ruine de la propriété foncière féodale et du système corporatif et réglementaire, en assurant l'autonomie du système de production capitaliste, n'en avait pas moins frayé sans compromis la voie à une nouvelle organisation de la production et des échanges : transformation par excellence révolutionnaire. L'histoire du XIXe siècle, celle de la classe ouvrière en particulier, démontrèrent que ce ne fut pas là un mythe. »

^{viii} Jean Tulard, dans Pierre Gaxotte, *La Révolution Française*, 1928, rééd.1988, p.1, sur le bilan de la Révolution :

« Depuis l'édition de 1974, de nombreux travaux ont vu le jour. Les plus récents, allant dans la voie ouverte par Pierre Gaxotte, grâce à l'impulsion donnée par Pierre Chaunu, ont remis en cause la conception « officielle » de la Révolution, mettant en lumière la régression démographique, la cassure industrielle, le génocide vendéen. [...] Il convenait de les recenser ici. Ils confirment les vues exposées par pierre Gaxotte dès 1928 dans l'édition qu'il dédiait à Georges Dumézil ».

^{ix} **Pierre Chaunu**, préface de François Gendron, *La Jeunesse sous Thermidor*, 1983, 2^e ed., sur le « génocide franco-français » :

« La dérive jacobine n'apparaît plus aujourd'hui que comme le premier acte, l'événement fondateur d'une série longue et sanglante, qui va de 1792 à nos jours, du génocide franco-français de l'Ouest catholique au goulag soviétique, aux destructions de la révolution culturelle chinoise et l'autogénocide khmer-rouge au Cambodge. La dérive idéologique « terroriste » quand commence la réaction thermidorienne a entraîné environ 400 000 morts sur tout le territoire national, précipité le départ d'une partie des élites, chassé la monnaie, perturbé les mécanismes du marché, entraîné une régression économique telle qu'elle effacera un siècle de progrès et réussira, en période de récoltes moyennes, en 1795, à ressusciter une manière de disette d'une rigueur qui rappelle plus les années 1693-1694 et 1709 que l'accident de 1789.[...] La répression, en deux ans, de la puissance jacobine a coûté environ deux fois plus de vies humaines que la répression en six siècles de la construction de l'État territorial en France.[...]Ce que renoue thermidor, c'est le fil malencontreusement rompu de la révolution modernisatrice. Elle ne se relèvera jamais de la blessure de la guerre de religion déclenchée par la constitution civile du clergé et ses applications tatillonnes et

volontairement blessantes dans l'Ouest, de la guerre gratuite et grotesque à l'Europe et du génocide stupide d'un peuple par lui-même ».